

# LA GRÈVE AU MÉTRO D'ALGER SE POURSUIT

P. 5



## Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Des TV algériennes offshore  
sont installées  
avec l'aval du pouvoir

# UN CHAMP AUDIOVISUEL AVANT LA LOI

P. 3

Lire page 4



**Benflis**

«En cas de victoire, ma première sortie sera à Ghardaïa»



**Belaïd**

Plaidoyer pour une université moderne



**Touati à Guelma**

«Rendre la parole au peuple»



**Sellal à Constantine**

«Plus de retour en arrière»



**Hanoune à M'sila**

L'Algérie est «face à son destin»



**Constantine**

Rebaïne promet de réhabiliter la Cour des comptes

Le bâtonnier national  
démissionne

# MALAISE CHEZ LES ROBES NOIRES

P. 2



## Le bâtonnier national démissionne Malaise chez les robes noires

Abdelkrim Zerzouri

Remous dans les rangs des robes noires. A la veille du renouvellement à la tête de l'Union nationale des ordres des avocats, deux nouvelles données sont venues perturber le calendrier qui prévoyait l'élection d'un président ainsi que deux vice-présidents au mois d'avril prochain : d'une part la démission annoncée hier du président sortant de l'UNBA, en l'occurrence M. Mostefa Lenouar et, d'autre part, l'annulation par le Conseil d'état en référé des élections du bâtonnat régional de Mascara dont la date était fixée pour ce 29 mars 2014. C'est surtout cette dernière annulation qui viendrait plaider en faveur d'un report à une date ultérieure de l'élection d'un nouveau président de l'Union nationale des ordres des avocats. Car, selon l'article 104 de la loi régissant la profession d'avocat, ce sont tous les bâtonniers régionaux, membres du conseil de l'union, qui doivent élire en leur sein le président et ses deux vice-présidents et, comme le bâtonnier de Mascara n'est pas encore connu et ne le sera pas de sitôt, en tout cas pas avant que le Conseil d'état ne tranche dans le fond de cette affaire, les événements prennent la courbe de l'imprévu avec tout ce que cela comporterait comme improvisation. La démission de maître Mostefa Lenouar laisse un vide qu'il faudra impérativement combler dans l'immédiat, certainement par l'un des deux vice-présidents. Et, passé cet écueil, il faudrait lier la suite des événements à l'affaire du bâtonnat de Mascara, toujours pendante dans le fond devant le Conseil d'état (après avoir tranché en matière de référé, le Conseil d'état devrait trancher dans le fond de cette affaire qui suscite des vagues au sein des robes noires).

Pour rappel, l'affaire du bâtonnat de Mascara, le seul qui n'a pas encore procédé au renouvellement de ses membres, a connu des développements avec l'intervention récente du ministre de la Justice, Garde des sceaux, qui a saisi le président de l'Union des ordres des avocats pour régler le conflit endémique qui oppose depuis de longs mois les robes noires de Saïda, Naâma et El-Bayadh au bâtonnier de Mascara, notamment après la décision de la chambre administrative de la cour de Mascara, rendue au début du mois de décembre dernier, et ayant déclaré l'illegalité de la représentativité du bâtonnier régional regroupant Mascara, Saïda et Naâma, ainsi que l'annulation du conseil de discipline et la désignation d'un expert pour éprouver les comptes financiers de l'ordre des avocats en question. Laquelle décision a été suivie par une série

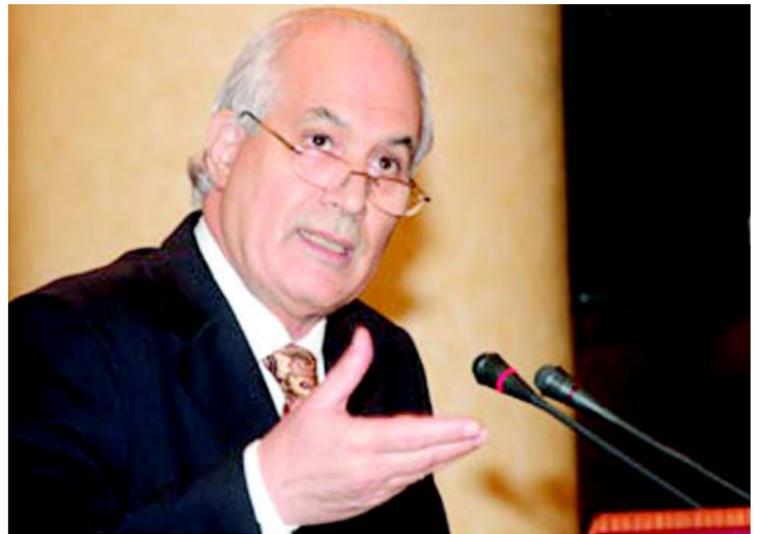
d'autres jugements dont deux ont annulé l'assemblée générale organisée récemment par le bâtonnier de Mascara et l'assemblée générale électorale annoncée dans ce sillage pour le 29 février. Après l'intervention du ministre de la Justice, maître Mostefa Lenouar avait procédé à l'installation d'une commission constituée de cinq avocats pour organiser et superviser les élections du bâtonnat régional de Mascara dont la date a été fixée au 29 mars. Mais, la commission en question ne fera pas l'unanimité, et tout a été mis en branle pour la dissoudre. A partir de là, saisi par les opposants à cette commission, le conseil de l'union, habilité à agir sur les questions se rattachant à l'intérêt de la profession et qui lui sont soumises par le président de l'union, le conseil de l'union ou le tiers (1/3) au moins de ses membres (art 106), a introduit deux actions devant le Conseil d'état, l'une en référé pour l'annulation des élections prévues aujourd'hui même et la seconde pour trancher dans le fond et dissoudre la commission installée naguère pour organiser et superviser ces élections. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et provoquer la démission du président de l'Union des ordres des avocats, maître Mostefa Lenouar, qui devait remettre (ou renouveler) son mandat au bout de cette élection pour le renouvellement des membres du bâtonnat de Mascara. «Par respect pour la profession, je déclare ma démission de la fonction de président de l'Union des ordres des avocats», nous a annoncés hier maître Mostefa Lenouar. Une décision provoquée par ces événements qui se sont précipités sur la scène, mais le concerné insiste à dire que ce n'est nullement la décision du Conseil d'état en elle-même qui l'a poussé à se retirer, laquelle décision «peut faire l'objet de recours», rappelle-t-il, «plutôt cette démission intervient en réponse aux déclarations de certains qui ont laissé entendre que je visais à travers tout ce qui a été fait dans ce cadre un autre mandat à la tête de l'union. Je n'ai jamais couru ni derrière le premier mandat ni vers un second, tiendra-t-il à préciser car, ce sont les membres du conseil de l'union qui m'ont plébiscité pour ce mandat. Quant à un autre mandat, rien n'est encore dit que je présenterai ma candidature.» Maître Mostefa Lenouar a indiqué «qu'il demeure bâtonnier de la région de Constantine et, de ce fait, membre du conseil de l'union, en attendant ce que nous prépare l'avenir». Non sans faire part de sa satisfaction de tout ce qui a été réalisé ces trois dernières années dont la promulgation de la loi régissant la profession d'avocat, «un grand acquis pour les robes noires et les justiciables», souligne-t-il.

## Cartes grises, actes de mariage et de décès De nouvelles facilités

Houari Saaïdia

Bien plus que l'engagement formel du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, quant à la neutralité de l'Administration vis-à-vis des six candidats à la magistrature suprême, c'est l'annonce par le même ministre d'Etat, jeudi à Oran, de mesures facilitatrices relatives à la carte grise, les actes de mariage et de décès, qui a un impact avec effets perceptibles auprès des citoyens. Ce n'était pas fortuitement, semble-t-il, que Tayeb Belaïz livrait, par séquences interposées au fil de sa visite, ces «petites» bonnes nouvelles, dont il pèse la pertinence et tout le bienfait qu'elle aura sur les grandes masses de la population, tant elles touchent directement leur vie quotidienne.

Néanmoins, il ne serait pas juste de voir ces annonces de mesures effectives de «débureaucratisation» des services publics administratifs et de l'état civil en particulier sous le seul angle de manœuvres incitatives à l'acte de voter, un appel du pied aux citoyens pour se rendre aux urnes le 17 avril, puisque le chantier de la réforme de l'administration a été mis en route depuis bien des années et ce n'est là, à n'en point douter, qu'un aboutissement normal d'une partie de ce processus, lequel a connu toute sa plénitude et son épanouissement sous l'ère Tayeb Belaïz qui a, à son actif la modernisation du secteur de la justice au temps où il était garde des Sceaux. Ainsi, il a été rendu public par le MICL, avant-hier depuis Oran, que les citoyens pourront retirer leur carte grise auprès de toute daïra du territoire national, à partir de mai prochain, et se faire délivrer les actes de mariage et de décès à partir de n'importe quelle commune du pays, dès juin prochain. «Après la facilitation du retrait de l'acte de naissance N° 12 depuis près d'un mois, l'opération sera généralisée à la carte grise que les citoyens pourront retirer auprès de toute daïra à partir du mois de mai prochain, ainsi qu'aux actes de mariage et de décès qui seront délivrés, en juin prochain au plus tard, dans tout service de l'état civil», a indiqué M. Belaïz en marge de l'inspection du siège central d'état civil de la commune d'Oran, rénové et



rééquipé dernièrement. «Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'ambitieux programme arrêté par l'Etat en vue d'améliorer le service public», a rappelé le ministre, insistant sur la nécessité de «satisfaire le citoyen». «Pour ce même motif, le nombre de pièces administratives requises pour différents dossiers a été ramené de 36 à 13 documents», a-t-il encore rappelé. M. Belaïz a appelé à trouver des solutions pour éviter les erreurs dans la transcription des noms sur les documents administratifs et à réduire les délais de remise du livret de famille de 24 à 3 heures tout au plus. Depuis l'automatisation, en février dernier, du fichier d'état civil dans toutes les communes du territoire, 180.000 citoyens, nés hors de la wilaya d'Oran, y ont retiré leur acte de naissance n° 12. Cette mesure a profité, durant la même période, à 3,5 millions de citoyens à travers le territoire national. Le ministre a affirmé l'engagement du gouvernement à régulariser la situation des personnes recrutées dans le cadre des contrats de pré emploi, indiquant que le dossier a été tranché définitivement. «Il ne reste que les procédures d'intégration qui tiendront compte de l'ancienneté et des diplômes universitaires des employés concernés», a-t-il ajouté.

Dans le registre de l'élection présidentielle, motif principal du déplacement du ministre l'Intérieur à la capitale de l'Ouest, Tayeb Belaïz a mis en avant la neutralité de l'Administration avec les candidats. «J'atteste que l'Administration a fait preuve jusqu'à présent de neutralité envers tous les candidats» et que «tout se passe normalement», a-t-il soutenu. «Quiconque prétend le contraire doit en apporter la preuve», a-t-il enchaîné. Lors de la préparation de ce rendez-vous électoral, l'Etat a garanti, selon le ministre de l'Intérieur, «toutes les conditions, à commencer par la neutralité, et ce en donnant des instructions fermes à l'Administration pour observer la neutralité totale».

Pour assurer le bon déroulement de cette élection, «tous les moyens ont été mis en œuvre, d'où la mobilisation de 460.000 agents pour encadrer 50.000 bureaux de vote et 1.170 centres de vote», outre «la mobilisation des services de la Protection civile et de la Sécurité nationale pour veiller au bon déroulement de cette échéance», a-t-il fait savoir. «Il appartient maintenant au citoyen d'élire celui qu'il juge le plus à même pour diriger le pays», a précisé le ministre pour qui «les citoyens demeurent la source du pouvoir».

## ANALYSE

Moncef Wafi

### «Barakat», quel avenir post 17 avril ?

**A** lors qu'elle n'en est qu'à sa première semaine, la campagne électorale montre déjà des signes d'essoufflement et une certaine lassitude

commence à prendre corps dans la multiplication des meetings «populaires» et dans les discours version «langue de bois» des cinq candidats à la présidentielle et des relais du président-candidat. Une première semaine caractérisée surtout par la désaffection du large public qui ne s'intéresse plus à la chose politique malgré toutes les promesses miroitées par les candidats et l'abattage médiatique renforcé par une profusion de chaînes de télévision qui jouent, sans trop de conviction, à une pluralité de discours politiques.

Hormis le microcosme politique et les cercles restreints partisans, avec leur cohorte d'opportunistes professionnels, cette campagne lasse de par sa fadeur et l'observateur averti à cette étrange impression de «déjà vu» tant son déroulement rentre facilement dans le moule de ses aînées. Pourtant, et dans ce magma d'indifférence populaire, un vent nouveau souffle sur cette élection. Même si son amplitude reste faible ne drainant pas une popularité des plus importantes, le mouvement «Barakat» est en train de donner une tout autre signification à une élection des plus traditionnelles avec un président sortant candidat à sa propre succession et des candidats-lièvres, parfaits alibis pour une campagne plurielle pour consommation extérieure. Avec ses manifestations partisanses, sa composante humaine élitiste à souhait et néanmoins restreinte, «Barakat» se place-t-il déjà sur l'échiquier politique national et sera-t-il son vivier de demain ? C'est

la question qui se dégage au jour d'aujourd'hui puisque l'action de «Barakat», même si elle s'inscrit dans la conjoncture électorale du moment, ne doit pas s'atténuer au lendemain du 17 avril.

En deux mots, le mouvement est attendu au tournant et est scruté à la loupe pour voir vers quelle tendance il va évoluer. Il pourrait tout autant disparaître des écrans radar s'il ne gagne pas en crédibilité populaire en se débarrassant de son carcan corporatiste. Les plus optimistes voient dans ce mouvement un premier pas vers le renouveau de la classe militante d'une Algérie qui se cherche. Qui a besoin d'un sang neuf pour redynamiser un pays qui ploie sous le poids des septuagénaires aux manettes du pouvoir depuis tellement longtemps. Un «Barakat», même embryonnaire, peut-il alors jouer pleinement le rôle transitoire dans un paysage plombé, bicéphale entre un pouvoir omnipotent et une opposition parfois discréditée par ses leaders.

Liamine Zeroual lors de son intervention épistolaire a évoqué une période de transition qui pourrait être la solution pour sauver l'Algérie et même s'il ne faisait pas allusion au mouvement «Barakat» de par son positionnement actuel par rapport à la présidentielle peut s'inscrire facilement dans cette optique. Il pourrait, à court terme, remplacer une société civile inexistante en dehors des invitations protocolaires et espérer offrir une autre alternative aux Algériens loin du pouvoir actuel et du chaos que ce dernier promet au cas où il viendrait à passer la main. «Barakat» n'est qu'à ses débuts, mais il a réussi la gageure à s'exprimer sur la voie publique. Reste maintenant demain.

Tirage du N° 5880  
119.726 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

Direction - Administration  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06  
Fax et Rédaction  
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.  
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Rédaction Algéroise  
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57  
Pub  
Tél. : 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise  
Tél. : 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80  
Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52  
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Des TV algériennes offshore sont installées avec l'aval du pouvoir

## Un champ audiovisuel avant la loi

En Algérie, la réalité «politique» précède et souvent supplante la légalité. La «règle» qui crée une constante discordance entre le réel et ce qui est prévu par la loi est très largement confirmée par le secteur de l'audiovisuel.

Salem Ferdi

Des télévisions algériennes au statut «étranger», une vraie fiction juridique qui ne masque pas un état de fait, ont existé, travaillé et entretenu des ministres, couvert des activités publiques sans aucune couverture légale. Ce n'est que maintenant, avec la promulgation de la loi relative à l'activité audiovisuelle, adoptée fin janvier par le Parlement, dans le Journal officiel n°16 du 23 mars 2014 qu'une base légale existe.

Les télévisions algériennes étrangères qui ont eu le privilège d'avoir le droit d'exister malgré le «monopole officiel» peuvent «rapatrier» leur statut. Si, bien entendu, le pouvoir qui leur a permis d'exister y consent. La manière dont a été liquidée Atlas TV - et le fait que son propriétaire soit un gros ponton du régime en «disgrâce» n'y change rien - montre que le pouvoir tiendra en laisse ces nouvelles télévisions qui se sont d'ailleurs multipliées à la faveur de la présidentielle. La plupart en faveur du quatrième mandat. Les télévisions «étrangères» algériennes sont déjà près de la vingtaine et elles occupent déjà le terrain grâce à une «permissivité» qui n'est pas généralisable. Elles sont déjà là depuis un certain temps alors que la loi n'est effective que depuis le 26 mars. D'où le soupçon chez d'autres aspirants à la création d'une chaîne de télévision que les dés sont déjà pipés et que les «amis» ont été servis. En «théorie», ces télévisions off-shore n'ont pas une existence légale en droit algérien et donc doivent être «créées» et se soumettre à l'obligation d'obtenir les autorisations nécessaires. Il reste qu'elles ont une «avance» certaine sur ceux qui attendaient sagement la loi ou parce qu'ils n'avaient pas «l'entregent» nécessaire pour pouvoir s'en passer.

### LA DÉCISION POLITIQUE PRIME

Ce décalage entre la réalité du paysage audiovisuel et la légalité est symptomatique du dualisme entre le «formel» et le «réel» du système politique algérien. D'où d'ailleurs la conviction générale que les timides ouvertures de la loi promulguée dépendront très largement de la décision politique et non du cadre juridique lui-même. Le constat fait

par le professeur Belkacem Mostefaoui sur le projet de loi reste valable après sa promulgation. On y trouve surtout des «modalités» et des «autorisations» contraignantes et le texte ne vient pas asseoir une liberté mais pour fixer des «limites» à l'activité. «La loi sur l'information d'avril 1990 était beaucoup plus expressive d'une nouvelle liberté. Elle était ouverte à tous les entrepreneurs privés et publics, comme en témoigne la naissance de 131 titres de presse écrite. Cet avant-projet de loi, au contraire, est dominé par le restrictif», avait jugé Belkacem Mostefaoui. Une vision restrictive qui d'ailleurs contraste avec la faculté laissée aux télévisions «privées» d'exister sans aucune base légale véritable.

### TRABENDO AUDIOVISUEL AUTORISÉ

On a laissé faire une sorte de «trabendo audiovisuel» régulé politiquement. Et les dispositions de la loi, la composition de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel permettent largement au pouvoir de garder la main. Au titre de l'article 57, cette autorité sera composée de neuf (9) membres nommés par décret présidentiel, à savoir cinq (5) dont le président, désignés par le président de la République, deux (2) membres non parlementaires, proposés par le président du Conseil de la nation et deux (2) membres non parlementaires, proposés par le président de l'Assemblée populaire nationale. Même si on affirme que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel exerce ses missions en toute indépendance, le mode de désignation de ses membres n'a rien d'anodin. Sans compter que le flou reste de mise sur la notion de «chaîne thématique» vers laquelle pourraient être confinées les chaînes privées. Les chaînes thématiques, c'est connu ailleurs, ont du mal à survivre en raison du peu d'intérêt des annonceurs. S'y ajoute aussi une possibilité pour les autorités de verrouiller l'expression politique en «confinant» les chaînes privées dans un domaine précis. La chaîne thématique est censée présenter des «programmes télévisuels ou sonores s'articulant autour d'un ou de plusieurs sujets». Il est vrai qu'on a déclaré que les chaînes thématiques peuvent comporter des émissions ou des programmes d'information. Mais dans un pays où le politique supplante la loi, ces assurances n'ont rien de rassurant.

## Entrée en vigueur du « nouveau » passeport

La loi relative aux titres et documents de voyage adoptée par le Parlement en janvier dernier a été publiée jeudi dans le Journal officiel de la République algérienne N°16 du 23 mars 2014. La loi qui contient 22 articles a pour objet «de définir les conditions et modalités d'établissement, de délivrance et de renouvellement des titres et documents de voyage». La durée de validité du passeport est fixée à 10 ans, alors qu'elle est de 5 ans pour les mineurs de 19 ans, selon l'article 08 de cette loi qui ajoute que le passeport biométrique électronique ne peut faire l'objet de prorogation. L'article 06 énonce, de son côté, que «le passeport est un titre de voyage individuel délivré sans conditions d'âge à tout citoyen s'il n'est condamné définitivement pour crime et non réhabilité». Au chapitre des dispositions pénales,

l'article 17 énonce que «toute personne qui falsifie, contrefait, incite à l'altération, ou altère volontairement tout titre ou document de voyage, ou fait sciemment usage de tout titre ou document de voyage contrefait, falsifié ou altéré, s'expose aux sanctions prévues par le code pénal». L'article 18 indique également que «toute personne qui prend dans tout titre ou document de voyage un état civil supposé, ou fait usage de tout titre ou document de voyage délivré sous un autre état civil que le sien ou utilise un autre état civil que le sien, ou fait une tentative d'usage frauduleux du passeport d'autrui s'expose aux sanctions». Au chapitre des dispositions transitoires et finales, l'article 20 énonce que la date de retrait définitif du passeport non biométrique électronique en circulation sera fixée par voie réglementaire.

Alger

## «Barakat» manifeste à la place Audin



Ph.: Rachid K.

M. Aziza

Des dizaines de manifestants du mouvement Barakat se sont rassemblés, jeudi dernier, devant la faculté centrale de la place Audin à Alger pour exiger le changement du système. Bien que la mobilisation était moindre par rapport aux précédents sit-in, la voix des manifestants résonnait bien fort. Des jeunes scandaient « Non au quatrième mandat » et « Le peuple veut le changement du système ». Le drapeau algérien sur les épaules, les jeunes chantaient en cœur « l'Algérie libre et démocratique ». A noter que les membres de Barakat, essentiellement des jeunes, ont résumé tout le malaise politique vécu depuis la maladie du président de la République en ci-

tant les «dérapages» de Abdelmalek Sellal, le retour d'Ahmed Ouyahia, le clan de Oujda, le frère du président, la corruption et la police politique. Les manifestants portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Le FLN au Musée» et «Le peuple est la source de tout pouvoir». Les membres de Barakat n'ont pas oublié non plus la visite de John Kerry prévue en pleine campagne électorale écrivant sur une grande pancarte « la visite de Kerry est un soutien au quatrième mandat et un avertissement au général Toufik ».

Mustapha Benfodil, membre de Barakat, a affirmé que la prochaine action devrait se tenir la semaine prochaine devant le siège de la Sonatrach. D'ailleurs, même Chakib Khelil a eu droit à un slogan

que répétaient les manifestants avec un air de chanson orientale «Ya lil, ya lil, où est Chakib Khalil». Barakat compte poursuivre son «combat pour dire la vérité» et pour «l'après 17 avril», a affirmé Benfodil en évoquant la possibilité d'organiser des conférences-débats notamment sur la constitution.

Les manifestants ont en outre insisté sur le fait que Barakat est un groupe issu de la société algérienne et ne veut pas de chef ou de leader qui parle en son nom. A noter que les chefs de file connus du mouvement étaient cette fois absents, dont Amira Bouraoui et Ghoul Hafnaoui.

Les manifestants se sont dispersés dans le calme sous les yeux des policiers qui les avaient cantonnés ans un carré bien limité.

## Raïna Raïkoum

Bouchen Hadj-Chikh

### De Ziad à Boukhalfa

Il disparaissait subitement de la rédaction. Mais nul ne s'inquiétait vraiment. Si on avait besoin de lui, on savait où le trouver. Où était-il donc ? Hé bien dans un petit coin de paradis, dans son village, en Grande Kabylie où, avec son vieux père, il s'adonnait à la culture des roses. C'était, ce qu'on peut appeler, son « jardin secret ». Un jour, m'a-t-on rapporté, qu'il harcelait le peintre, immense, que fut M'hamed Issiakhem, lui demandant de lui faire son portrait, le génial artiste finit pas céder. Il était dans une gargote. Issiakhem lui emprunta un stylo et, sur la nappe en papier, il traça une ligne au bout de laquelle il mit, de chaque côté, un point. Il déchira le bout de cette nappe et le lui tendit : « tiens, c'est toi ». Quand on me rapporta l'histoire, connaissant l'un et l'autre, je les reconnus l'un dans ses comportements excentrique, l'autre dans sa physionomie. Comme on dirait, « c'était son portrait craché ». Notre journaliste disparaissait donc. Et son absence était d'abord un signal. Cela voulait dire qu'autour de lui, ça bourdonnait trop fort. Alors il prenait du recul. A sa manière. Une fois ses roses épanouies, ses mélanges réussis, il regagnait la terre ferme. On affirme que les deux hommes ont été à l'origine de variétés.

Il y avait deux saisons chez lui : l'hiver et le printemps qui se succédaient. Vous imaginez donc ma joie de le revoir trainer dans les bureaux. Cela voulait dire que le plus gros de la tempête était passé. Et, là, pas de quartier pour ceux qui l'entouraient. C'était il y a longtemps.

Il n'y avait pas Facebook ni les mails. Aujourd'hui, quand je doute et que je ressens un peu de tension, sans y croire et sans raison, comme nous tous d'ailleurs - on se croit en forme jusqu'au moment où un proche vous demande « ça va bien, toi ? » - je me plonge dans ce réseau social pour glaner des informations que certains de mes collègues ont l'amabilité de partager avec moi. Je m'y plonge surtout, pour voir si un de mes amis journalistes est en ligne. Il est absent quand ça baigne. Il a des jours, cependant, sans crier gare, où il bombarde ses correspondants, dont je fais

partie, de photos de sites inoubliables d'Algérie, d'autres parties du monde, de photos d'enfants aux sourires enjôleurs, de photos de voitures

« vintage », par exemple. Chaque photo est un message clair. Soit il nous rappelle à la beauté de la vie, qui vaut le coup, soit il nous fait tourner la tête ailleurs, pour nous dire que ce pays est beau et qu'il vaut la peine de se battre pour lui, toutes choses donc pour nous alerter, nous demander à ne pas trop trainer dans nos problèmes du moment. Il dit ça va mal, à sa manière. Dans son langage. Sans un mot, le plus souvent, sinon un ou deux, comme « bonjour » pour attirer l'attention de ses amis sur un détail. Pour leur nettoyer le cerveau. Une bonne douche. Comme notre horticulteur, au café, il est de toutes les conversations, de tous les sujets dont il parle souvent avec compétence, en homme curieux, informé. Mais il ne se livre pas dans les réseaux sociaux. Non. Là, ses messages sont cryptés. Faut les interpréter.

Je me casse la tête, quand cela lui arrive de poster des photos, à comprendre ce qu'il entend chaque fois qu'il poste, comme on dit, des photos. Je ne crois pas entendre tout ce qu'il dit, mais ça me réveille, me met en alarme.

S'il me lit, j'aimerais bien qu'il me fasse la fleur de mettre entre mes mains ses codes. Peut-être que je m'y mettrais aussi. Parce que, finalement, en ces jours où les mots n'ont plus grand sens, les images, elles, nous déverrouillent les neurones bloqués. Et ces images, ces photos disent tellement de choses.

Je ne suis pas de la génération de l'image. Et pourtant. Pour ne pas m'engloutir dans les sornettes, je prends des précautions. Ainsi, en achetant les journaux chaque matin, mon premier réflexe est de me plonger dans la caricature du jour. De Maz ou Dilem, et d'autres encore. Après les avoir bien appréciés, je me sens prêt à affronter les gros titres, les commentaires, chroniques et autres contributions.

Je m'attends à tout. Je suis prêt à tout. Au meilleur, comme au pire.

Belaïd

## Plaidoyer pour une université moderne

Le candidat à la présidentielle du 17 avril prochain, Abdelaziz Belaïd, a souligné, jeudi à Constantine, la nécessité de développer davantage l'université algérienne, estimant qu'elle est la véritable locomotive pour hisser l'Algérie au diapason des pays modernes. «L'université ne peut être moderne que grâce aux moyens technologiques qu'on met à sa disposition. Elle est la véritable locomotive pour tout peuple qui aspire au développement», a déclaré M. Belaïd lors d'un meeting populaire au cinquième jour de la campagne électorale. Il a regretté que l'université algérienne soit classée parmi «les plus faibles» en matière de recherche scientifique et technologique dans le monde, estimant que cette situation est due à «l'inexistence d'un programme ambitieux» qui puisse la rendre «plus efficace». Il a promis, s'il est élu président, d'investir dans l'enseignement universitaire de façon «rationnelle» et d'articuler son action autour de la production et l'acquisition des moyens pédagogiques requis pour chaque filière et spécialité. L'orateur a ainsi considéré l'être humain comme «l'élément essentiel» dans le programme de son parti, estimant qu'il est une source de production de la valeur ajoutée et qu'il est la source de tout changement.

Pour lui, l'investissement dans la ressource humaine est la base de tout développement. Cette dernière, a-t-il dit, doit faire l'objet d'intérêt, notamment en ce qui concerne son éducation, préparation, qualification, préservation de sa dignité et garantie de sa liberté et ses droits fondamentaux et sociaux.

Abordant la situation des jeunes, il



a promis, sous les ovations du public venu nombreux l'acclamer, d'élaborer un programme spécial visant à promouvoir la jeunesse en tant que «catégorie efficace» dans la société et lutter contre les fléaux sociaux, comme la drogue, qui affectent négativement sa personnalité. Le candidat du Front El Moustakbal a indiqué qu'il œuvrera à répandre l'esprit d'initiative et de créativité chez les jeunes, tout en les faisant participer activement à l'édification du pays. Le programme électoral du Front El Moustakbal vise à impliquer les jeunes dans l'élaboration d'une politique nationale en faveur de cette frange de la société, a-t-il dit. Il a également pour objectif d'accompagner et encourager les initiatives du mouvement associatif des jeunes ayant une spécificité et un intérêt communs.

## Hanoune à M'sila L'Algérie est «face à son destin»



L'esprit de son slogan électoral basé sur «l'audace», la candidate a exhorté l'assistance à créer la «véritable démocratie» qui suppose, selon ses propos, le «contrôle de tous les représentants du peuple, y compris le chef de l'Etat» et auxquels des «comptes» doivent être exigés. «Je promets, si je suis élue, de développer les spécificités de la wilaya à travers notamment la redynamisation du secteur de l'hydraulique, la mise en place d'une industrie de transformation, et la résorption du chômage», s'est-elle, par ailleurs, engagée. Abordant toujours les potentialités locales, elle a rappelé la contribution de son parti quant à la préservation de l'outil de travail des employés de la cimenterie Lafarge, proposant, à ce sujet, «l'institutionnalisation de la décision économique» en vue de la «protection» de la production nationale. «Nos luttes sont continues et nous sommes le seul parti à avoir à son actif nombreuses réalisations», a-t-elle martelé en citant, entre autres, l'officialisation de tamazight, l'adoption de la règle 49/51.

L'Algérie est «face à son destin» en raison des multiples «défis» à relever par les différentes couches de la société, a déclaré hier la candidate du Parti des Travailleurs (PT) pour la présidentielle du 17 avril, Louisa Hanoune à M'sila. L'Algérie est «face à son destin» en raison des multiples «défis» à relever par les travailleurs, les femmes, les petits fellahs, les retraités, les jeunes, etc. a observé la dirigeante du PT lors de son premier meeting de la journée, animé au sixième jour de la campagne électorale à la maison de la Culture de M'sila. «Nous avons le choix entre relever ces défis et trouver le salut qui s'en suivra ou sombrer dans le chaos de ce qui est convenu d'appeler le « printemps arabe ». Je ne suis pas venue vous faire de fausses promesses mais de vous proposer de décider de votre devenir et d'institutionnaliser la véritable rupture avec les politiques qui ont ruiné le pays», a ajouté l'oratrice. Réitérant à maintes reprises

Pour la troisième fois consécutive, la visite annoncée du ministre américain des Affaires étrangères, John Kerry, dans notre pays ainsi que celle de l'émir du Qatar, Tamim Ben Hamad, ont été évoquées par Mme Hanoune, s'interrogeant à ce propos, sur les «dessous» de cette escalade. «Choisissez la voie de la souveraineté nationale!», a-t-elle conclu lors de ce discours entamé par l'hymne national et une minute de silence à la mémoire de tous les martyrs de l'Algérie, plus précisément celle de feu Mohamed Boudiaf, originaire de cette wilaya où sont, en outre, tombés au champ d'honneur durant la guerre d'indépendance, les colonels Amirouche et Si El-Haouès.

Touti à Guelma

## «Rendre la parole au peuple»

Menani Mohamed

Le président du FNA, M. Moussa Touati a animé, hier un meeting populaire au théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma devant un parterre composé de ses militants et sympathisants. Il engage d'emblée un discours critique sur la situation socio-économique actuelle du pays, imputant «la gestion catastrophique, aux tenants du pouvoir qui se proposent, encore, à un nouveau mandat». Moussa Touati a appelé les citoyens à «aller massivement au scrutin du 17 avril pour opérer le changement et barrer la route aux aventuriers qui veulent mener l'Algé-

rie à la dérive, notamment ceux qui sont parrainés par l'ancienne puissance coloniale dont le rêve est de considérer l'Algérie, sa chasse gardée éternelle. En déplorant les appels au boycott qu'il considère comme un comportement négatif et stérile, il déclare «s'engager à restituer la souveraineté de la parole au peuple et combattre la corruption qui a atteint son paroxysme. Je veillerai à mettre en œuvre une série de mesures pour protéger les deniers publics, assurer une réelle promotion du développement économique, en protégeant la production nationale et en réactivant le secteur de l'Agriculture, pour garantir notre sécurité alimentaire»



## Sellal à Constantine «Plus de retour en arrière»

Abdelkrim Zerzouri

Accompagné de M. Rabah Madjer et en présence de M. Hamraoui Habib Chaouki qui l'a précédé sur les lieux, le directeur de campagne du président sortant, M. Abdelmalek Sellal, était hier en territoire «conquis» lors d'un meeting qu'il a tenu dans la Ville des Ponts. C'est dans une salle archicomble du complexe omnisport Chahid-Hamlaoui que M. Sellal a entamé son discours, rendu presque inaudible par le brouhaha terrible d'une assistance qui chantait des slogans en faveur du 4<sup>e</sup> mandat. Défendant avec force les constantes de la nation, M. A. Sellal, a évoqué la prochaine révision de la constitution après le 17 avril qui devrait consacrer définitivement les valeurs des droits de l'homme. «Plus de retour en arrière», martèlera-t-il non sans promettre de livrer bataille contre la corruption et la bureaucratie, demandant à l'assistance de faire barrage aux opportunistes «qui n'aiment



pas l'Algérie». M. Sellal rappellera que Bouteflika aime Constantine pour laquelle il a accordé des projets grandioses et que c'est lui qui l'a désignée pour accueillir la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015» avec tout l'impact bénéfique que cela

drainerait pour ses habitants. Abordant inévitablement le dossier du logement, M. Sellal affirmera «nous déploierons tous nos efforts pour régler les problèmes des citoyens afin d'améliorer la vie quotidienne, et nous sommes décidés à régler d'une façon radicale le problème du logement à Constantine. Regardez le nouveau pont», invitera-t-il l'assistance, en montrant le pont transhumel, un cas qui lui fera dire «nous montons dans les airs». Aussi, M. Sellal ne manquera-t-il pas de souligner que la campagne qu'il mène, lui et son équipe, est propre et s'inscrit dans les règles d'une civilité irréprochable. «Nous ne touchons personne, nous n'insultons personne», clamera-t-il. Notons que l'arrivée de M. Sellal à Constantine où il a tenu deux meetings, le premier dans la matinée à la salle omnisports Chahid-Hamlaoui et un second dans l'après-midi au centre culturel M'hamed-Lyazid (El Khroub), a été précédée la veille par un affichage tous azimuts, voire anarchique, des portraits du président Bouteflika.

Constantine

## Rebaïne promet de réhabiliter la Cour des comptes

Le volet économique, dont la réforme du cadre législatif, encadrant l'acte d'investir, a constitué, vendredi, à Constantine, le principal thème abordé par le candidat à la présidentielle du 17 avril, Ali Fawzi Rebaïne, au 6<sup>ème</sup> jour de la campagne électorale.

M. Rebaïne a indiqué, dans un meeting organisé au Centre culturel 'Rachid Ksentini' que la révision du cadre législatif doit toucher, notamment, le système bancaire ainsi que la Cour des comptes qui nécessite, a-t-il dit, une réhabilitation pour «surveiller et contrôler les différents crédits octroyés par les banques aux particuliers et aux entreprises ainsi que les différents contrats signés par l'Algérie». Il a estimé que ces propositions ont pour but de réaliser un «développement réel» surtout après avoir constaté, a-t-il expliqué, que l'investissement productif national reste «faible», se heurtant aux «multiples tracasseries administratives et surtout bancaires». Nous avons constaté que la plupart des particuliers sont confrontés à des demandes de pots-de-vin, lorsqu'ils postulent pour un crédit bancaire», a regretté le

candidat de 'Ahd 54' pour cette élection présidentielle. M. Rebaïne a promis qu'il réorganiserait, une fois élu, non seulement le système bancaire mais aussi le marché foncier, qui est devenu, selon lui, «un marché juteux». «Je m'engage, devant vous, si vous votez pour moi, le 17 avril prochain, à aider, notamment, les agriculteurs à acquérir des crédits bancaires» et des terres agricoles», a-t-il déclaré dans une salle où la présence des femmes était importante.

Dans son programme électoral, qu'il a distribué à la population constantinoise, il s'est engagé à la distribution de terrains industriels pour la création de PMI, et qui seront octroyés aux potentiels investisseurs, dans le cadre d'une décentralisation des pouvoirs communaux. Le candidat a estimé que sa proposition aidera à résorber le chômage, en offrant aux communes le choix d'investissements spécifiques. «Il est clairement entendu de revoir les dispositions fiscales et certaines exonérations pour la relance de l'emploi», a-t-il déclaré, avant de dénoncer la règle de 49/51 qui arrange, a-t-il regretté, «les sociétés étran-



gères». Par ailleurs, M. Rebaïne a critiqué, dans un discours de 15 minutes, le déroulement «inéquitable» de la campagne électorale où certains hauts responsables du gouvernement travaillent pour le compte, a-t-il déploré, du candidat-président», réitérant ses attaques contre la «partialité» de l'Administration.

Benflis

## «En cas de victoire, ma première sortie sera à Ghardaïa»



Le candidat à la présidentielle, Ali Benflis, a promis, vendredi, à la population de Ghardaïa, en cas de victoire, de consacrer sa première sortie, sur le terrain, à cette wilaya et ne partir qu'après avoir trouvé une «solution réelle» à la crise qui n'est, selon lui, «ni ethnique ni communautaire». «Je m'engage, devant vous, si par la grâce de Dieu, je suis élu, de revenir chez-vous et ne quitter Ghardaïa qu'après avoir trouvé les solutions et les réponses à la crise qui n'est ni ethnique ni communautaire», a-t-il déclaré dans la commune de Metlili d'abord, et à Bounouara, ensuite, lors de rencontres de proximité, précisant que la crise est politique, économique et sociale. Le candidat Ali Benflis a consacré le sixième jour de campagne, pour le scrutin du 17 avril, à une activité de proximité, dans la wilaya de Ghardaïa, où il a rencontré la population des deux commu-

nautés : Chaambi et Ibadhites Lors de ces rencontres, le candidat Benflis a estimé que la non prise en charge des préoccupations des citoyens, l'absence de dialogue, au moment opportun et l'inexistence de l'anticipation dans la gestion des crises, seraient à l'origine des événements qui ont secoué la région. «L'Etat est responsable car assurer la sécurité et garantir la dignité des personnes relèvent de ses missions», a-t-il expliqué, rejetant, par la même occasion, la thèse de «la main de l'étranger», la considérant «fallacieuse» et un prétexte brandi par «ceux qui sont incapables de trouver des solutions aux problèmes». Le postulant à la plus haute fonction de l'Etat, a clamé le droit à la citoyenneté, le développement économique et social, la démocratie sans exclusion et l'implication des jeunes dans la prise de décision, du fait qu'ils constituent la majorité de la société.

**Transports**

**Fin de la grève des cheminots**

Yazid Alilat

Après quatre jours de débrayage, les trains ont quitté les quais jeudi, et, hier vendredi, le trafic ferroviaire national a repris normalement dans toutes les gares du pays. Le conflit social entre la direction générale de la SNTF et les représentants des travailleurs, qui réclamaient le paiement d'un rappel de 36 mois, s'est terminé par un accord global dans la journée de jeudi, ce qui a ouvert la voie à la reprise du travail des cheminots jeudi en début de soirée et la fin d'une grève qui devenait éprouvante pour les usagers, dont ceux utilisant les trains de banlieue pour rejoindre leur travail. C'est, en fait, jeudi vers 19 heures que les cheminots ont repris le travail. "Ce (vendredi) matin, nous sommes en train de normaliser le trafic ferroviaire de voyageurs et de marchandises sur l'ensemble du territoire national", affirme Abdelhak Boumansour, secrétaire général de la section syndicale de la gare de l'Agha, dans le centre d'Alger, cité par l'APS. «Nous avons obtenu gain de cause. Nous avons arraché le principe du paiement des 36 mois de rappel sur salaires à l'ensemble des agents de la SNTF», a-t-il ajouté, avant de préciser que "la direction générale s'est également engagée à ouvrir des négociations avec le partenaire social sur les modalités de leur versement". Après les premières discussions de lundi et mardi derniers, au cours desquelles les sections syndicales des différentes gares du pays avaient maintenu leur mot d'ordre de grève, malgré l'intervention de leur tutelle, la DG de la SNTF a commencé à négocier, avec le feu vert du ministère des Transports, sur le principe du paiement des 36 mois de rappel dus aux cheminots, et qui n'avaient pas été payés. Une nouvelle grille, portant le salaire de base de 12.000 à 15.000 DA a été mise en œuvre, en mai 2010, mais son application exigeait de la direction de l'entreprise le versement de 42 mois de rappel sur salaires. Six mois de rappel ont été honorés, et il restait ainsi 36 mois, que revendiquaient les cheminots. Les travailleurs de la SNTF avaient observé en 2011 un débrayage de plusieurs jours pour revendiquer une hausse des salaires avec effet rétroactif, dont le

versement du rappel à partir de 2009. "Nous avons accepté la nouvelle grille des salaires, même si elle était en notre défaveur. Mais nous n'accepterons jamais que la direction de l'entreprise prenne la liberté de nous verser six mois de rappel en nous privant des trente-six autres mois", avait affirmé M. Boumansour, en pléines négociations avec la DG de la SNTF. Mieux, mercredi dernier, les cheminots avaient durci leur grève en annonçant que toutes les sections syndicales s'étaient jointes au mouvement et, dès lors, avaient exigé de leur direction générale "un engagement écrit pour débloquent la situation", et, surtout, "la reconnaissance de notre droit aux 36 mois de rappel", et "éviter la retenue sur salaires aux travailleurs grévistes", dans un communiqué rendu public. Le lendemain jeudi, après deux heures de négociations (15h-17h) suivies par les tutelles des deux partenaires, la direction générale de la SNTF et la Fédération nationale des cheminots signent un protocole d'accord pour la prise en charge de la principale revendication des travailleurs. «Les négociations menées entre la DG de la SNTF, la Fédération nationale des cheminots, les sections syndicales, en présence de deux cadres du ministère des Transports, ont abouti à l'acceptation par la direction générale du paiement des rappels des 36 mois», stipule ce protocole. «Les modalités de paiement (des rappels) seront arrêtées dans le cadre des négociations qui seront engagées entre les deux parties à compter du dimanche 30 mars 2014», selon le chef de la section syndicale de la gare de l'Agha. Les travailleurs de la SNTF avaient entamé dimanche à minuit leur mot d'ordre d'une grève «nationale et illimitée» lancé par leur syndicat, qui revendiquait le versement de 36 mois de rappel sur salaires à 12.000 agents. La DG de la SNTF avait, de son côté, rappelé aux syndicalistes qu'elle n'avait pas les moyens financiers pour honorer ses engagements. Mais, l'intervention du ministère des Transports semble avoir été décisive pour mettre fin à ce débrayage, qui a paralysé une grande partie des transports de voyageurs, en pleine campagne électorale pour la présidentielle d'avril prochain.

**La grève au métro d'Alger se poursuit**

M. Mehdi

La grève des 370 travailleurs du métro d'Alger se poursuit. Les négociations entre la section syndicale et la direction générale de la RATP El-Djazair, prestataire de service pour le compte de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), butent toujours sur la question de la hausse du salaire de base réclamée par les travailleurs. Les réunions de mercredi et jeudi derniers n'ont rien ramené de nouveau. La DG maintient qu'elle ne pourra pas augmenter les salaires tant que le budget qu'elle reçoit de l'EMA reste le même. De leur côté, les travailleurs s'estiment lésés, d'autant que, comme nous l'explique le SG de la section syndicale de la RATP El-Djazair, «les salaires n'ont pas bougé malgré les

résultats et les efforts fournis par les travailleurs».

«Les négociations avancent à petit pas. La DG est en contact avec l'EMA et le ministère des Transports pour discuter de la hausse du budget alloué à la RATP El-Djazair pour le moment», explique Riad Larbi, SG de la section syndicale. Le service minimum «est assuré par des cadres et des expatriés français», ajoute notre source. Hier, le métro devait être ouvert «15h et 20h», toujours en service minimum. Pour ce samedi, quelques rames sont prévues entre 10h et 18h.

Un autre round de négociations est programmé ce dimanche, en présence de médiateurs du ministère des Transport et de la Fédération des travailleurs des transports (UGTA), indique M. Larbi.

**Les USA conquièrent l'Europe**

**Quatre jours de visite en Europe ont permis au président américain, Barack Obama, de rallier, sous prétexte de la crise en Ukraine, les dirigeants européens à la doctrine américaine du libre-échange commercial sous un air de retour à la guerre froide.**

Bruxelles : M'hammedi Bouzina Med

Mission accomplie pour le président américain à Bruxelles, capitale de l'Union européenne. De mardi soir à mercredi soir, en 24h, Barack Obama a réussi à charmer les dirigeants européens qui ont dit «oui» à toutes ses offres politiques, militaires et diplomatiques ouvrant, en dernière instance, la voie pour un accord sur le Traité de libre-échange USA-UE (TTIP) que les Américains souhaitent (et veulent) depuis plus de 6 ans. La question ukrainienne a accéléré le rapprochement entre les deux partenaires. Evoquant le droit international, l'histoire commune, la liberté des peuples, l'intangibilité des frontières des nations et pays, bref, l'acquis de la civilisation occidentale, Barack Obama n'a eu aucune difficulté à rallier les Européens au projet américain d'un vaste marché transatlantique de libre-échange. Certes, il n'a pas mis en évidence, directement, le projet commercial excepté l'offre américaine en gaz de schiste pour parer à l'éventuel chantage des Russes en matière de gaz, mais il a insisté sur le destin commun des peuples des deux partenaires. Du coup, et pour protéger ce destin commun de tous les dangers futurs, l'initiative pour renforcer la défense européenne est remise au goût du jour : consolider (réarmer ?) les modules de défense (missiles de longue portée et antimissile) aux frontières est de l'Europe. Autrement dit, réactiver et accélérer

la mise en place du bouclier antimissile en Tchéquie et Pologne. Ce n'est que la suite de la rencontre qui eut lieu, le jour d'avant à La Haye (Pays-Bas), consacrée à l'examen de la stratégie de défense nucléaire dans le monde, entendez vis-à-vis des ambitions russes. Nous y voilà de retour à l'ère de la «guerre froide». Et pour illustrer cette bipolarisation entre la Russie et l'Occident, quelques décisions symboliques fortes : exclusion de la Russie du «G8»; tenue du prochain, désormais «G7», à Bruxelles en juin prochain; suspension de quelques accords cadres de coopération militaire avec la Russie et, bien sûr, suspension du Conseil de partenariat Otan-Russie (COR). Cependant, ces «retrouvilles» euro-américaines ne sauraient être totales sans un marché de libre-échange commun. Le groupe de travail (commission mixte Europe-USA) est réactif pour aboutir à la signature de cet accord avant la fin de cette année. D'aucuns verront dans ce projet une logique de complémentarité entre les deux partenaires. Sauf que ce projet d'Accord n'est rien d'autre que la copie de l'ex-projet «ACTA» (Accord commercial transatlantique), rejeté à une écrasante majorité par le Parlement européen en juillet 2012. Et pour cause, au-delà de la suppression des droits de douanes qu'il propose, ACTA remet en cause tout le cadre législatif commercial en Europe : droit de propriété; réserves sanitaires sur certains produits à large consommation; liberté de culture et de vente de produits transgéniques;

déréglementation du droit du travail; exclusion des partenaires sociaux, etc. En fait, tout l'acquis social et démocratique de l'Europe. Ce sont de tels enjeux stratégiques pour les Occidentaux qui se profilent derrière «l'affrontement» avec les Russes en Ukraine. En véritable «VRP», Barack Obama a su vendre le modèle américain aux Européens : le libre-échangisme commercial, la conquête du leadership du marché mondial sans regard pour les conséquences sociales et politiques sur le reste du monde, notamment les pays pauvres et faibles. Rappelons que les pays émergents (Inde, Chine, Brésil, Russie) n'ont pas été associés au projet commercial transatlantique, alors que ces pays négocient les termes du commerce mondial au sein de l'OMC. Précisément, parce que le Traité de libre-échange transatlantique se veut être comme une association libre de toute contrainte législative contraignante (normes environnementales, santé publique, chômage de masse, etc.). Pourtant, jeudi, le président américain a rendu visite au pape François à Rome, auquel il a déclaré épouser ses idées de solidarité, de partage et de protection des plus faibles dans ce monde. En quatre jours de visite en Europe, des Pays-Bas à l'Italie en passant par la Belgique, le président américain est passé de la démonstration de force (défense militaire) à l'empathie avec les plus faibles (chez le pape) via le libre-échange commercial en Belgique. Chapeau Monsieur le président !

**Skikda**

**Trafic transfrontalier de voitures, 10 véhicules saisis**

A. Boudrouma

Les éléments de la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Tamalous, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Skikda, viennent de présenter devant le procureur de la République 9 personnes âgées de 24 à 45 ans, impliquées dans une affaire de trafic international de véhicules et de faux et usage de faux dans des documents administratifs. De source policière, on apprend que l'affaire remonte à l'année 2012 lorsque les services de la daïra de Tamalous demandent l'ouverture d'une enquête administrative au sujet d'une carte d'immatriculation suspecte d'un véhicule de marque KIA. Les enquêteurs ont pu découvrir rapidement que le propriétaire de la carte d'immatriculation a bien retiré une carte grise originale de la daïra de Tamalous mais avec de faux documents alors qu'il ne possédait même pas de véhicule. La poursuite

des investigations a permis de mettre à nu l'activité d'une bande de malfaiteurs opérant dans plusieurs wilayas de l'est du pays (Skikda, M'sila et Sétif) et de l'Ouest (Relizane, Tlemcen, Oran) qui planifiait et exécutait un trafic de véhicules importés illégalement de l'étranger. Les malfaiteurs établissent ensuite leurs documents par la constitution de dossiers de base et leur dépôt à travers quelques régions de la wilaya. Pour exécuter leur sale besogne, la bande utilisait des prête-noms et louait pour 5000 ou 10 000 DA les services de jeunes gens de Kerkera et de Tamalous, profitant de leur situation sociale difficile. En échange de leurs pièces d'identité pour la formalisation des dossiers de base et l'établissement de cartes grises à leurs noms. D'autres parties se chargeaient par la suite de l'écoulement des véhicules dans différents souks à Tlemcen, M'Sila, Sétif et Skikda notamment.

Les acquéreurs, après avoir versé

l'argent, sont dirigés vers ces jeunes afin de barrer les cartes grises au niveau de leurs communes de résidence. L'enquête a mis en évidence également que dans le lot figurent des véhicules volés en France et en Espagne et recherchés par Interpol. Ces véhicules sont écoulés sur le territoire national comme étant à l'état neuf acquis auprès de concessionnaires à Alger. A l'issue de l'enquête, il ressort que le principal suspect, originaire de la wilaya de Skikda, se trouve en fuite à l'étranger et 10 véhicules ont été saisis sur le territoire national. Présentés devant le parquet de Tamalous puis déferés devant le magistrat instructeur, les prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire pour association de malfaiteurs, trafic international de véhicules, faux et usage de faux dans des documents administratifs, imitation du sceau de l'Etat et mise en circulation de voitures avec des plaques minéralogiques ne concordant nullement avec leur type.

**Tiaret**

**Un homme et un enfant retrouvés pendus à leurs domiciles**

El-Houari Dilmi

Deux personnes, un homme de 43 ans et un enfant de 11 ans, ont été retrouvés pendus à leurs domiciles à quelques heures d'intervalle ce jeudi après-midi, a-t-on appris de source sécuritaire. En effet, selon les informations recueillies, un ex-gendarme, père de cinq enfants, a été retrouvé pendu à son domicile

à la cité Khaldouï, sur les hauteurs nord de Tiaret. Ce paisible quartier a vécu un véritable moment de panique à l'arrivée d'un cortège de véhicules de la gendarmerie, de la police et de la protection civile, toutes sirènes bloquées.

Quelques minutes plus tard, ce même jeudi après-midi, un enfant de 11 ans est retrouvé pendu, lui aussi, à son domicile à Karman, à la pro-

che périphérie la ville de Tiaret. Les deux corps ont été déposés au niveau du service de médecine légale de l'hôpital «Youcef Damardji» de Tiaret, où des autopsies ont été pratiquées à la demande du parquet. Une enquête a également été diligentée à la demande du parquet par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de la mort de ces deux personnes.

## Le sens d'une élection présidentielle

Par Brahim senouci

**L'élection présidentielle du 17 avril prochain ne ressemble à aucune autre. Celles qui l'ont précédée étaient marquées par la fraude, la fermeture du champ médiatique, la mise au service d'un candidat déterminé de l'appareil administratif... Méthodes certes condamnables mais ayant l'immense mérite de faire partie d'un arsenal connu, donc rassurant, celui dans lequel puisent les régimes autoritaires pour se perpétuer.**

Il est toujours rassurant en effet de constater que ce que l'on vit n'a rien d'inédit et que, si pesante soit-elle, la dictature, y compris dans sa version «soft», peut être combattue par des moyens éprouvés ailleurs.

L'élection à venir nous emmène en terra incognita, une terre inconnue, inexplorée, hormis par des romanciers dotés d'une imagination hors normes, tel Garcia Marquez dans «l'Automne du patriarcat».

Comme dans ce roman, dont le caractère foisonnant interdit toute possibilité de résumé fidèle, notre président-candidat ne se laisse plus réduire à l'analyse. Il a quitté le monde de la politique pour intégrer celui de la symbolique d'une paternité qui défierait l'éternité. Il nous offre son corps moulu, figé, sans voix, en échange de notre acceptation du tragique de l'histoire. Il nous invite à ralentir avec lui notre pas déjà si lourd qui nous mène vers l'abîme. L'immobilité qu'il nous donne à voir, il la préconise pour nous-mêmes. Il nous laisse entendre que le terme est écrit, que la seule possibilité est de retarder l'échéance, en observant le ballet de ses courtisans-creuseurs qui sont à l'œuvre pour la façonner.

### CE QUI EST FRAPPANT, EN RÉALITÉ, C'EST L'ABSENCE DE LA POLITIQUE...

Certes, le mot «politique» est polysémique. Dans son sens le plus noble, il concerne tout ce qui concourt à la structure et au fonctionnement d'une communauté humaine ; ses actions tendent à préserver l'équilibre et le développement du groupe. Ce vocable désigne également ce qui a trait à la pratique du pouvoir, l'organisation de sa conquête ou de son maintien. Les enjeux sont essentiellement liés aux représentations, le but de l'animal politique étant de convaincre le peuple qu'il est le plus à même de l'incarner, de le servir. Qui pourrait prétendre que le théâtre d'ombres auquel nous assistons depuis un demi-siècle pour l'accès au pouvoir répond à ces définitions ? Le bon sens paysan distingue depuis longtemps la politique de sa caricature locale, la « Boulitique ».

Cette absence n'est pas seulement le fait du pouvoir ni de ce qui tient lieu d'opposition. Elle est également le fait de la société, ou plutôt du groupe. En effet, le mot société renvoie à l'idée d'un ordre, de lois écrites ou non écrites, à un cadre dans lequel chacun de ses membres accepte d'inscrire ses doléances, ses ambitions... Rien de tel dans notre pays. Les membres du groupe privilégient la recherche personnelle de remèdes à des problèmes (qu'il partage pourtant avec le plus grand nombre !) et un désintérêt marqué pour l'activité collective, ce désintérêt allant jusqu'à l'abandon de toute velléité de peser sur le choix de ses « représentants » au pouvoir. Il arrive parfois que le groupe se ressoude. Le plus souvent hélas, c'est pour se livrer à une révolte dont le seul aliment est la fureur, la seule finalité la destruction.

Et si nous nous aventurons sur le terrain risqué de la psychanalyse, non pas pour éclairer la person-



nalité de notre président ou de son entourage, mais pour tenter d'identifier en nous la matrice qui arrive à produire ces scénarios improbables ? Comprendre comment nous acceptons que celui qui fait mine de nous demander nos voix nous méprise au point de décréter « inutile » de faire campagne, garde le silence, tapi dans les plis du lit qu'il ne doit plus guère quitter ?

J'en appelle à ton indulgence, cher lecteur. Le domaine de la psychanalyse est d'une grande complexité. Je ne saurais la rendre dans ce modeste exposé. Toutefois, il y a plusieurs niveaux de lecture et de compréhension possibles. Peut-être qu'une approche à l'ambition modeste serait-elle de nature à donner quelque éclairage sur la situation que nous vivons ? Surtout, interrogeons-nous sur la pertinence de l'application des concepts de la psychanalyse moderne à nous-mêmes. Souvenons-nous que ces concepts ont été élaborés en Europe, que leurs objets d'étude étaient des citoyens européens, héritiers de traditions culturelles séculaires, libres de créer, libres d'innover, libres aussi d'asservir ou de massacrer des peuples moins avancés tels que le nôtre !

Nous ferons appel à deux figures de la psychanalyse moderne, deux figures qui s'opposent et se complètent, celles de Freud et de Jung. Freud d'abord...

### IL EST LE THÉORICIEN DES TROIS INSTANCES DE LA PERSONNALITÉ

Le Ça est le siège de l'inné, des pulsions. On dit le <, comme on désigne une chose avec un rien de mépris, une chose qui ne mérite pas d'être nommée. C'est notre part d'animalité, celle qui nous pousse à la violence et à la colère. Après une réaction épidermique qui se traduit par une flambée de violence, il est coutu-

me d'entendre son auteur dire : «Ça a été plus fort que moi ».

Le Moi est le maître de la décision. Il reçoit les signaux du Ça qui l'incitent à la colère, à l'agressivité, toutes sortes de réactions primaires. Bien que nous ne passions jamais à l'acte, quand on dit à quelqu'un « je vais te tuer », c'est le Ça qui parle. Si nous ne passons pas à l'acte, c'est parce que notre Moi doit tenir compte de la volonté du Surmoi. Le Surmoi est le siège de l'acquis, le résultat de ce que nous apprenons tout au long de la vie et d'abord, des interdits, de la règle, de la morale. Le Moi doit ainsi, tout en recherchant en permanence son intérêt, ne pas donner libre cours à l'élan du Ça qui le ferait verser dans une violence aveugle. L'arbitrage entre le Ça et le Surmoi donne ainsi le citoyen lambda, policé, social... Il n'a même pas besoin d'avoir une conscience. Le Surmoi en tient lieu, une prothèse de conscience, dicit Freud. C'est lui qui fixe les frontières, les interdits universels tels que le cannibalisme ou l'inceste.

Le surmoi, souligne le psychanalyste, «est le descendant du surmoi de nos parents ». En clair, nous transportons avec nous l'ensemble des interdits inconsciemment véhiculés dans et par notre famille, mais aussi par la société, par les modèles que l'on se donne...

Autre notion, due à Jung, celle de l'inconscient collectif. C'est, en quelque sorte, la mémoire commune à toute l'humanité ou, plus simplement, à un groupe. On l'appelle inconscient parce qu'il ne s'exprime pas, ne se manifeste pas directement. Il se dissimule au creux de chaque être. Il est le lien entre communautés ayant connu des cohabitations séculaires. Il n'est pas en avant plan, ni même en arrière-plan de nos pensées.

Le conscient se construit depuis l'enfance, par l'intermédiaire de notre entourage familial, notre édu-

cation, nos convictions religieuses, notre milieu social... Il évolue en permanence, tout au long de la vie. Ce façonnage permanent nous conduit à abdiquer de plus en plus notre individualité et notre sens critique, pour nous conformer au modèle ambiant. Nous nous diluons de plus en plus en refoulant chaque jour davantage le Soi, c'est-à-dire ce qui constitue notre caractère propre, notre personnalité véritable, celle dont nous surveillons les débordements éventuels. Faire émerger le Soi de nouveau nécessiterait un abandon de l'égo et de la multitude de personnalités auxquelles nous nous identifions, ou plutôt auxquelles le Moi s'identifie quotidiennement. Lorsque l'inconscient retrouve sa primauté, qu'il fait advenir la personnalité réelle, on découvre parfois que cette personnalité est aux antipodes de celles qu'on affiche habituellement. Le timide soumis, qui se fait tout petit dans le cercle de ses collègues de travail, peut se muer en dictateur autoritaire dès qu'il rentre à la maison. En fait, toute la frustration qu'il accumule au bureau, du fait de sa position inférieure, se transforme en puissance autoritaire sitôt franchie la porte de son domicile.

### QUID DE L'ALGÉRIEN ?

Dans quel état est notre Surmoi ? Rappelons qu'il s'agit de notre gendarme intérieur, celui qui contrôle nos pulsions, qui réfrène notre violence et qu'il indique au Moi la démarche qui nous permettra de vivre en société en nous pliant à la règle commune. Le Surmoi s'acquiert, rappelons-le encore, par l'éducation, la morale, la soumission à une loi commune. C'est grâce à son arbitrage permanent que nous pouvons vivre ensemble. De quoi notre Surmoi a-t-il été nourri ? Contrairement aux Européens qui disposent de vieilles nations dont la pérennité n'a pu être

assurée que par celle du vivre-ensemble, lui-même tributaire de la liberté d'expression adossée à un socle commun de valeurs, nous avons une histoire, au moins dans les cinq derniers siècles, faite de soumission, de dévalorisation. De ce fait, nous n'avons pas réussi vraiment à constituer cette communauté de destin si nécessaire au développement des nations. Nous nous comportons ainsi comme une communauté de hasard, dans laquelle chacun essaie de trouver son viatique, y compris en empiétant dans les terres du voisin. Tout se résume à un problème d'atrophie du Surmoi que nous masquons derrière des rodomontades. Le Ça, libéré de la supervision d'un Surmoi attentif, règne en maître et dicte sa loi au Moi.

Circonstance aggravante, l'inconscient collectif, cet élément invisible mais indispensable de l'unité des groupes, nous sépare. Tapi au fond de nous-mêmes, il nous rappelle les siècles de misère, de servage, d'inexistence. C'est cet inconscient qui nous commande d'une voix sourde de renoncer encore et toujours, qui nous rappelle que nous ne sommes pas capables de progresser, que nous sommes tout juste bons à vivre sous la botte. C'est lui qui parle par la bouche de ceux, trop nombreux, qui appellent de leurs vœux le retour de la coloniale, qui évoquent avec nostalgie l'« temps béni de l'occupation française ».

Nous avons besoin de retrouver le chemin de l'estime de nous-mêmes, de retrouver dans notre histoire des éléments de gratification qui nous engageront à nous investir enfin dans l'aventure du développement de NOTRE pays, et ne plus se contenter de se comporter comme des passagers temporaires, venus au gré du vent et qui disparaissent sans jamais laisser le moindre trace...

Réfléchissons-y !

## Assez de ces donneurs de leçons, ces parangons !

**Amis, ennemis, partenaires, adversaires : la relation entre journalistes et responsables politiques peut paraître, parfois, ambiguë : «off the record», micros fermés, certaines déclarations sont faites en toute intimité. Mais que se passe-t-il, lorsque la confiance est brisée ?**

Par Cherif Ali

En Algérie, depuis la création des chaînes de télévisions privées, les journalistes s'entichent des personnalités politiques, qu'ils s'empressent ensuite de descendre en flammes, à croire que c'est consubstantiel au métier.

Sans doute, gagneraient-ils à modérer leur emballement, à supposer que cela soit possible, après ce qui s'est passé ces dernières semaines, où une chaîne de télévision privée a décidé de passer, presque en boucle, un propos tenu, en aparté, par Abdelmalek Sellal, à un sénateur du FLN, originaire d'une wilaya de l'Est du pays ; il en a résulté une polémique autour de ce qui a été considéré comme une «offense» aux habitants de toute une région.

Il faut reconnaître que l'exploitation qui en a été faite, n'est pas dénuée d'arrière pensée politique et à l'évidence, c'était du pain béni pour certains candidats en lice.

De toute manière, que se passe-t-il quand un journaliste et, a fortiori, la chaîne de télévision qui l'emploie, décident de ne pas respecter le «off» ?

Mais tout d'abord, qu'est-ce que «le off» ?

Pendant un déjeuner, un déplacement en voiture, en train, en avion, une personnalité politique distille analyses et confidences à quelques journalistes politiques, ou amis l'accompagnant. Ce n'est pas à proprement parler une interview ; la règle veut que le journaliste utilise ces informations pour mieux comprendre, mieux raconter la situation politique, mais sans citer, nommément, l'auteur de ces propos.

Cette même règle exige du journaliste qu'il doit respecter la personnalité qui fait la déclaration et qu'elle refuse qu'elle sorte, l'idée étant de permettre audit journaliste de saisir le contexte dans lequel la déclaration a été émise.

La personnalité peut, aussi, accepter, mais à condition que l'on conserve le secret sur son identité, un secret qui vaut à l'égard du public, mais qui peut s'imposer de manière plus absolue.

Sur le principe, la pratique paraît, parfaitement, fondée : à quoi bon mettre dans l'embarras celui qui a fait la déclaration ?

Mais, certains journalistes pris dans le tourbillon de la quête du scoop ne mesurent pas l'effet de déflagration qui s'attache à la diffusion d'un propos ou à la publication d'une information émis en «off».

Un journaliste est un «gentlemen-cambrioleur» a expliqué Nicholas Domenach, un célèbre chroniqueur Français ; «il est dans sa nature et même dans sa mission de voler une part d'information, mais il doit le faire avec élégance»

Il a dit aussi : «dans un journalisme idéal, on pourrait imaginer que les journalistes, à travers un «gentlemen-agreement», soient les maîtres de la relation avec les politiques, qu'ils définissent, eux-mêmes, les règles du jeu, sans arrogance ni allégeance ; mais le mé-



Ph.: Arch.

tier est sans doute trop humain, pour que l'idéal y trouve sa place»

En Algérie, le foisonnement des journaux fait que la concurrence dans le secteur est féroce. C'est la course à qui sortira le scoop ou la nouvelle frappée du fameux sceau racoleur «aadjel» ; les fuites ou «off brisés» font souvent l'effet d'un séisme médiatique et mettent en péril les hommes politiques ; certains journalistes ne prennent aucune précaution, ni celle consistant à vérifier la teneur encore moins celle confortant la source de leurs informations.

Nous avons déjà évoqué le code du «gentlemen-agreement», il faut dire qu'il doit reposer sur une règle bâtie sur la confiance mutuelle, homme politique-journaliste ; or la difficulté de la pratique est évidente. En faisant face à une concurrence accrue, entre les médias, comment un journaliste détenant une information brûlante, exclusive, un scoop, pourrait-il respecter cet accord, basé sur le bien-fondé de la morale ?

### EXCLUSIF ET EXCLUSIVITÉ

Quant au contenu des informations rapportées sous le couvert du confidentiel et bien qu'elles ne soient pas, toujours, utiles ou passionnantes, le public en raffole et se délecte des «radars» et autres «périscopes» qui les hébergent ; les petites phrases, les blagues, croqueuses et ravageuses donnent l'impression au lecteur de découvrir, enfin, «ce qui se passe derrière les coulisses».

Exclusivité, actualité, concurrence, voilà trois bonnes raisons aux médias, pour dévoiler un «off» qui fait la différence, accroche le chaland et fait vendre.

Oui mais inutile de préciser la palette infinie de manipulations possibles du «off», officieux, donc non officiel, tel que celui attribué à Abdelmalek Sellal, dont le propos se voulait, tout simplement, taquin à l'adresse d'un sénateur, de surcroît ami et loin donc de «l'insulte», dans laquelle on voulait l'enrober, par calcul politique.

Cela a été exploité, délibérément, par ses adversaires politiques, qui ont pris une partie de la presse pour une annexe de l'opposition ; cette

presse, privée notamment, a trouvé matière à faire trainer la polémique, parce qu'elle fait vendre et il faut l'admettre, également, elle donne «du grain à moudre» aux adversaires du quatrième mandat, car c'est la cible principale en fait.

Mais ce qui pose problème dans l'absolu, ce sont les propos d'Abdelmalek Sellal, qui ont été sortis de leur contexte, pour être instrumentalisés. Il est allé jusqu'à s'en excuser, sans se faire prier, lui qui n'a de cesse de dire «qu'il aime les gens, sans distinction».

### POURQUOI N'A-T-ON PAS VOULU LUI EN DONNER ACTE ET CLORE LE DÉBAT ?

Pourquoi ne tourne-t-on pas cette page, infiniment moins grave que celle relative au dérapage du président Français, François Hollande «sur la sécurité en Algérie», dont les regrets ont satisfaits Alger qui a vite tiré un trait sur cet incident ?

La réponse est éminemment politique et cela fait partie de cette campagne présidentielle, dont les candidats ont, pourtant, promis de se respecter mutuellement.

Depuis quelques jours donc, l'image d'Abdelmalek Sellal est mise à rude épreuve par ses adversaires politiques, mais aussi par des journaux hostiles au quatrième mandat ; normal que ce dernier «essuie les plâtres», d'autant plus qu'il ne s'attend pas à ce qu'on lui réserve un traitement de faveur, lui qui, pendant cette campagne électorale, aura à répondre à ses détracteurs en arborant, tout d'abord, la casquette de Premier Ministre pour expliquer son action à la tête du gouvernement et enfile, ensuite, l'autre casquette, celle de leader de l'équipe de campagne du président candidat ; et là il aura, non seulement, la charge de défendre les couleurs de ce dernier, mais aussi son bilan de trois mandats successifs ; il aura surtout à justifier les motivations ayant poussé Abdelaziz Bouteflika à postuler pour un quatrième mandat.

Tout ceci pour dire qu'il n'aura pas le temps de souffler, ni de ménager sa monture car la charge a été sonnée, notamment, par ce journaliste qui vient de commettre à son comp-

te, un brûlot (\*). Il en a tout à fait le droit, Sellal étant un personnage public et en tant qu'individu, il l'a comme on dit, «habillé pour l'hiver» ; il l'accuse, également, «d'avoir, sensiblement, accéléré la marche du pays vers l'inconnu», en tant que Premier Ministre.

De tous les premiers ministres passés, Abdelmalek Sellal, il faut le reconnaître, a été celui qui a réussi la performance de voyager dans les 48 wilayas du pays : campagne électorale avant l'heure, ont dit certains ; peut-être bien, même si beaucoup d'autres ont estimé que son périple, avec quelques membres du gouvernement a permis de remettre à niveau pas mal de projets en souffrance et, d'en inscrire d'autres, dans un souci de rattrapage et d'équilibre régional.

Assurément, l'ex-premier ministre, n'a laissé personne indifférent ; il a été, abondamment, «croqué» par tous les caricaturistes du pays ! Les facebookers se sont emparés de son image, ce qui a peut-être contribué à le rendre accessible, peut-être aussi sympathique, mais certainement très populaire dans l'Algérie d'en bas, dont il a su déchiffrer les codes linguistiques et régler, peu ou prou, les problèmes.

Rappelez-vous de sa visite dans la wilaya d'Ain-Temouchent, où il s'est permis le luxe de régler, in situ, le cas de ces souscripteurs très en colère qui ont été arnaqués par un promoteur indélicat ; il a solutionné leur problème, en deux temps trois mouvements, en instruisant, en leur présence, Abdelmadjid Tebboune et Nouria Zerhouni, wali de la wilaya et, en guise d'accord, il leur a demandé, eux qui étaient ravis de la tournure positive prise par leur affaire, un simple «check» (lui serrez la main, façon jeunes).

### C'EST ÇA, AUSSI, LE STYLE SELLAL !

Il tranche, assurément, avec tous ces politicards, langue de bois, et «rétro-pédaleurs» ; tous ces déclinologues qui n'ont de cesse de noircir le tableau-Algérie.

Ces donneurs de leçons, ces parangons de morale, de vertu et de nationalisme se plaisent pourtant à vivre dans ce pays et profitent qui, d'une retraite dorée ou tel autre, d'une rente assurée.

Ils viennent maintenant qu'ils sont, soit disant dans l'opposition après avoir été aux affaires, déclarer à leur adversaire politique, «vous n'avez pas le monopole du patriotisme !»

Faut-il rappeler que cette réplique est en fait empruntée à Valéry Giscard d'Estaing qui a sorti, entre les deux tours de la présidentielle française, son fameux «vous n'avez pas le monopole du cœur», quand il a fait face à François Mitterrand, le 10 mai 1974.

Cela n'a pas gêné aux entournures nos parangons qui se sont, sans coup férir, attribués la paternité de ce «copier-coller», qui en définitive, respire l'hypocrisie et fait pschitt, comme dirait l'autre !

Tout comme ce «Moi, président...» d'un hebdomadaire panafricain, édité en France, qui met à la grande «une» la photo du candidat Ali Benflis, qui rappelle, étrangement, la formule de François Hollande en campagne électorale. Si vraiment cette formule a été reprise par le candidat ou à son comp-

te, elle serait d'une indigence et d'une maladresse inouïe.

Certes, nous sommes en campagne électorale, tous les coups sont permis, mais il y a quand même des lignes rouges à ne pas franchir : il ne faut pas jouer avec l'unité nationale et la stabilité du pays ; comme on dit, il ne faut pas souffler sur les braises et s'indigner ensuite des étincelles !

Après Batna, d'autres pyromanes tentent d'allumer le feu en Kabylie, à croire cet article publié par un quotidien francophone ce samedi 22 mars 2014 : «Ouyahia veut-il provoquer la Kabylie ?», l'auteur reprochant à ce dernier «d'avoir attribué la constitutionnalisation du Tamazight à Bouteflika et non à Massinissa».

Après les journalistes, posons cette question aux candidats : le temps n'est-il pas venu de nous parler de bilans et de programmes ? Les algériens veulent savoir, ils veulent désormais qu'on parle à leur intelligence !

Alors, pour ceux qui viennent de rendre publiques leurs promesses électorales, qu'ils disent comment ils vont faire pour ramener le taux de croissance de 7% à un taux de deux chiffres ? Comment ils comptent financer leur «Revenu Minimum National» qu'ils destinent aux sans emplois ? Qu'ils disent aussi comment ils vont faire pour faire passer nos exportations hors hydrocarbures de 1 à 5 milliards de dollars ?

Que ceux d'en face, parlent, également, de leurs 15 ans de gouvernance, de leur bilan, de ce qui n'a pas marché et comment ils comptent y remédier, si d'aventure leur bail est prolongé ?

En définitive, on peut dire qu'à l'inverse des élections passées, celles du 17 avril 2014, se joueront, en grande partie sur les plateaux des chaînes de télévisions satellitaires et les réseaux sociaux ne seront pas en reste.

Et gare à ceux ou celles qui se gausseraient, encore, du brave type de Mascara, ou ceux, plus téméraires, qui riraient des turpitudes de Kaci Tizi-Ouzou ou l'inspecteur Tahar ; ils risqueraient de mettre en émoi la moitié du pays et d'aucuns, n'hésiteront pas à les qualifier de provocateurs.

En définitive, de ce qu'on a qualifié «d'impair» du Premier Ministre et du tohu-bohu qui en a découlé, on peut tirer au moins les conclusions suivantes :

1. en politique telle que pratiquée dans nos contrées d'ici-bas, on ne s'embarrasse pas de scrupules pour marquer des points à son adversaire, et la fin semble justifier les moyens.
2. le «gentlemen-agreement», presse et personnel politique, tel que souhaité, n'est pas pour demain, dès lors où il est difficile en cette période de campagne électorale, de distinguer le journaliste-militant, du militant-journaliste.
3. on peut, peut-être, rire de tout en Algérie mais cela dépend avec qui et Abdelmalek Sellal, en homme avisé, saura en tirer les conséquences.

### Renvoi :

(\*) Voir l'article d'Abd Charef intitulé «Quand l'Algérie rit jaune» in «Le Quotidien d'Oran» du jeudi 20 mars 2014.

## Chantiers à l'arrêt Des sanctions annoncées

A. Mallem

Grosse colère du wali, jeudi, à Bencherghui, lorsqu'il a constaté que des travaux d'aménagement lancés, il y a plusieurs semaines, dans 2 écoles primaires, par les services de la commune, étaient à l'arrêt, et sans que les responsables concernés ne s'en soucient, le moins du monde. M. Hocine Ouadah a décidé, aussitôt, de convoquer les responsables directs pour une réunion, mercredi prochain, dans son cabinet, afin de situer les responsabilités, demander des comptes et, éventuellement prendre les sanctions qui s'imposent. «Ce genre de situations négatives ne peut être interprété que comme du laisser-aller et d'un laxisme condamnables, a fait comprendre le wali, dans une déclaration faite à la presse. «C'est pourquoi, a-t-il ajouté, je vais prendre les mesures qui s'imposent. Des décisions suivront après la réunion de mercredi. Les responsabilités de chacun seront établies, de manière indiscutable, et les responsables fautifs seront relevés de leurs fonctions et d'autres prendront leurs places pour relancer les travaux», soulignera-t-il.

Auparavant, le wali de Constantine a visité le quartier de Belouizdad, situé au centre de la 'ville des ponts', affecté par le phénomène des glissements de terrain. Selon les responsables concernés, ce phénomène part du lycée «El-Houria» jusqu'à la cité

## Le nouveau chantier du boulevard Zighoud Youcef installé

A. M.

Finalment, les travaux de génie civil pour le confortement de la chaussée du boulevard Zighoud Youcef vont démarrer, cette semaine, «samedi ou dimanche», nous a confirmé, jeudi, l'ingénieur en génie civil, de la nouvelle société, 'Sero-Est' en l'occurrence, qui a pris le relais de la première société algéroise 'Forest' qui avait pris le projet au début et dont le contrat a été résilié. «Il y a, seulement un mois que la 'Sero-Est', direction régionale de Batna, a été réquisitionnée pour poursuivre les travaux », nous a indiqué, en effet, M. Aziz Derghal, l'ingénieur en génie civil de cette entreprise, chargée des travaux de forage. Sur le site où nous nous sommes rendus jeudi, nous avons assisté à l'arrivée, dans un grand bruit qui a attiré l'attention des riverains de ce quartier ainsi que les promeneurs, de l'engin de forage et à l'installation de l'atelier. «C'est une foreuse avec laquelle nous allons entamer les travaux de forage qui vont se dérouler à des niveaux variables, pour placer les 120 pieux de confortement», explique l'ingénieur. «Il y aura une série de pieux qui seront plantés à 11m de profondeur, une autre, à 10 m, une autre à 13 m et enfin une dernière série à 20 m de profondeur. Chaque pieu aura une fiche d'ancrage sur la roche de 2,5 m », explique-t-il. Et d'annoncer que, une fois que l'atelier sera installé, le forage commencera, dès cette semaine. «Nous allons d'abord commencer par un premier pieu d'essai pour voir le type de terrain auquel nous avons à faire, avant de continuer les travaux de forage », précise M. Derghal. Questionné sur les délais des travaux, ce dernier a rappelé que la 'Sero-Est' les avait fixés à 4 mois. «Mais le wali a insisté pour doubler les équipes et réduire de moitié ce délai. Nous avons donc retenu 2 mois. Toutefois la question du délai reste toute relative et va dépendre du forage. Nous allons faire le premier pieu d'essai pour avoir une idée sur la fiabilité du terrain. Et si

'Aouinet el Foul' et a été constaté par les responsables des Ressources en eau et des Travaux publics qui ont mis, en avant, la défection des réseaux d'assainissement, dans cette partie de la ville. Le wali a demandé aux responsables concernés d'engager une expertise technique pour déterminer, avec exactitude, la nature et l'origine du phénomène, afin de pouvoir le traiter efficacement.

A la cité El Gammas, quartier visé par des travaux d'amélioration urbaine, le chef de l'exécutif s'est montré plutôt indulgent envers les opérateurs qui, dit-il, évoluent dans un tissu urbain très étroit, dense et occupé de façon anarchique. «C'est vrai, a-t-il dit, les entreprises travaillent, ici, dans des conditions plus difficiles. Et il faut qu'elles sachent où mettre les pieds car ignorant ce qu'il y a en-dessous ». Et d'expliquer qu'il faut, absolument, éviter de toucher aux canalisations souterraines d'eau potable, d'eaux usées, de gaz, d'électricité, etc. et prendre beaucoup de précautions. Arrivé, ensuite, à la clinique de Daksi, M. Ouadah a appris que des salles de consultations et des bureaux sont affectés par des infiltrations d'eau provenant de la terrasse de l'établissement. Et de faire remarquer que, là aussi, il y a, incontestablement, du laxisme de la part des responsables. Et de donner un délai d'une semaine, à ces derniers, pour réparer les fuites, en lançant des travaux d'étanchéité.

nous trouvons que celui-ci présente des risques d'éboulement, nous changerons la procédure de forage et utiliserons la méthode du chemisage qui prend beaucoup plus de temps ». Car, poursuit-il l'explication technique, l'équipe de forage serait mise dans l'obligation de chemiser les pieux et au lieu de faire plus, elle serait amenée à faire un pieu par jour. Et cela donnerait 4 mois pour placer les 120 pieux nécessaires au confortement de la chaussée. «Néanmoins, ajoute-t-il, si le terrain est à sec et s'il n'y a pas de voûtes en dessous, les travaux ne vont pas prendre de temps et nous pourrions aller jusqu'à 3 pieux par jour ». Il signalera que des travaux d'assainissement sont menés en parallèle par l'entreprise concernée (la Seaco ndlr), et il est indiqué de ne pas se hâter pour ne pas gêner la progression des travaux d'assainissement. Voilà où l'on est, actuellement, sur ce chantier. Au bout de 10 mois d'attente et de questionnements, les citoyens se demandent, toujours, quand cette artère vitale, reliant le centre-ville aux quartiers, va-t-elle être livrée à la circulation automobile. Rappelons à ce sujet que le wali est souvent intervenu, auprès du comité de pilotage de l'opération, pour faire activer les travaux. On se souvient que lors d'une réunion avec ce comité, le lundi 5 août 2013, le chef de l'exécutif avait déjà donné un délai de 30 jours pour faire un diagnostic général des lieux et entamer les travaux de confortement de la chaussée du boulevard Zighoud Youcef, ou 'boulevard de l'Abîme', qui avait été fermée à la circulation au mois de juin de la même année.

Mais apparemment, les travaux de réfection des réseaux souterrains d'eau potable menés dans le quartier, ceux de l'assainissement pour arrêter les infiltrations des eaux souterraine et, en dernier lieu la défection de l'entreprise qui avait été chargée, au début, de mener les travaux de confortement ont fini par allonger les délais de réalisation et retarder, considérablement, la livraison du projet.

## Le TRC ferme ses portes, mais le spectacle continue

A. M.

La Journée mondiale du théâtre, qui coïncide avec la date du 27 mars, a été célébrée jeudi par une cérémonie de gratification de 8 comédiens et 3 travailleurs du théâtre régional de Constantine (TRC) qui ont été admis à la retraite, cérémonie qui a réuni la famille du théâtre et les autorités locales.

Les 8 comédiens, tous connus, et qui ont donné leurs preuves non seulement au niveau local et national, mais également international en étant primés dans des festivals de théâtre, ont reçu des cadeaux symboliques et l'ovation du public pour les remercier de tout ce qu'ils ont fait et donné à leur art qu'ils ont su servir avec talent et persévérance. Arrivés aujourd'hui en fin de parcours, ces artistes, qui ont pour noms Antar Hellal, Nouredine Bechkri, Zermani Alloua, Ramdani Abdelhamid, Reddad Aïssa, Boubrioua Ahcène, Dekkar Djamel et Bouzehz Khelil, ont, pendant plus d'un demi-siècle, honoré le 4e art et donné ses lettres de noblesse au TRC. Très émus, tous ont tenu à dire qu'ils seront à la retraite seulement sur le plan adminis-

tratif, mais ils n'abandonneront jamais les planches et continueront à exercer leur art et former les générations futures jusqu'à leur dernier souffle. Rencontré à cette occasion, le directeur du TRC, M. Zetili Mohamed, nous a déclaré que «le bâtiment du TRC va, certes, fermer ses portes à la date du 2 avril prochain, mais les activités théâtrales vont se poursuivre dans d'autres espaces au niveau des communes, dans des lieux appropriés qui seront localisés au niveau des communes, notamment à El-Khroub, à Ali Mendjeli, etc., ainsi qu'à travers des tournées. «Nous demandons aux parents de nous excuser de ne pouvoir satisfaire cette année les besoins en spectacles de leurs enfants durant ces vacances de printemps.

Mais il faut comprendre, a ajouté le directeur du TRC, qu'il y a des priorités et que celle de la restauration passe avant tout festival». En ce qui concerne les travaux à mener sur l'édifice du théâtre, notre interlocuteur a rappelé que celui-ci va fermer ses portes à partir du 2 avril prochain afin d'y subir un lifting intégral pour le préparer à l'évènement tant attendu de «Constantine, capitale de la

culture arabe 2015». Il expliquera à ce sujet que l'opération de réhabilitation a commencé par le déblayage de l'ancien matériel entreposé depuis l'indépendance dans les quatre étages inférieurs et les trois étages supérieurs du bâtiment, ceci en plus du rez-de-chaussée, afin de libérer les locaux pour l'entreprise qui va en prendre possession et engager le travail de restauration. «Bien entendu, a tenu à préciser M. Zetili, nous avons conservé tout ce qui a de la valeur et l'avons transféré en lieu sûr au niveau de la nouvelle bibliothèque de wilaya de la cité Bousouf pour être entreposé dans un grand espace qui nous a été réservé». Et d'ajouter que la première tranche du programme de restauration et ravalement débutera le 2 avril, et les autres vont suivre, l'une après l'autre, au fur et à mesure que la DLEP, maître de l'œuvre, finalisera les procédures de désignation des entreprises qui seront chargées des travaux dont les délais de réalisation ont été fixés à la fin de cette année 2014. Et à partir de janvier 2015, le TRC sera rouvert et accueillera le premier spectacle d'après-restauration.

## Hamma Bouziane 1.900 pré-affectations de logements sociaux attribuées

A. El Abci

Près de 1.900 décisions de pré-affectation de logement social ont été attribuées dernièrement dans la daïra de Hamma Bouziane, et ce selon «la priorité des cas et l'ancienneté du dépôt des dossiers». Le chef de la daïra de Hamma Bouziane, Salah Tolba, nous a indiqué, hier, «Nous avons 1.500 décisions d'attribution qui ont concerné l'APC de Hamma Bouziane et près de 400 autres la commune de Didouche Mourad, soit 1.900 jusqu'à maintenant, en sus des 805 logements sociaux qui étaient déjà réalisés et qui ont été distribués et qui sont aujourd'hui occupés par leurs bénéficiaires». La commission de la daïra reçoit et étudie les dossiers de demande, dont les plus anciens datent de 1990 avec un ajout de quelques dossiers encore plus anciens, restés en suspens, et dont il a fallu bien les inclure en raison des conditions de vie difficiles des concernés. Il est à indiquer, que la commission en question prend en compte les situations d'exiguïté des logements et n'exclut pas du droit au logement social les cas de familles nombreuses vivant à l'étroit dans un petit appartement. De même que les cas de plusieurs familles (deux

ou trois) qui partagent le même toit et vivent dans un seul appartement n'en sont pas non plus écartés, et peuvent toujours déposer leurs demandes. Et le chef de daïra d'ajouter que ceux qui sont dans ces cas, et qui ont un dossier qui remplit les conditions édictées en la matière par la loi, n'ont qu'à en faire dépôt auprès de la commission. Celle-ci, en effet, continue de recevoir les dossiers et les étudie en fonction d'enquêtes effectuées sur site par des équipes spécialisées ainsi qu'en se basant sur des critères et conditions définies par la législation en vigueur. Il est à rappeler que la daïra de Hamma Bouziane, et à l'image des autres daïras de la wilaya, a bénéficié en 2013 de l'attribution de 805 unités de logements achevés et remis à leurs bénéficiaires des deux communes de Hamma Bouziane (560 unités) et de Didouche Mourad (245 unités). Et le chef de daïra de préciser que ce programme, inscrit au titre du quinquennat 2010-2014, a été réalisé et les bénéficiaires ont eu les clés des appartements, qui sont actuellement occupés par les concernés. Alors que 200 unités de ces 805 logements sociaux relèvent du quota réservé au recasement des résidents d'habitations précaires, collectives ou individuelles, indiquera-t-il encore.

## Une femme meurt électrocutée

Les habitants de la cité 'Kouhil Lakhdar', plus connue sous l'appellation de 'Djanane ezzitoune', se sont réveillés, avant-hier, en état de choc, à la suite de la tragique nouvelle qui s'est répandue comme une traînée de poudre, à savoir : le décès d'une jeune voisine, électrocutée à son domicile et morte après son admission au CHU Benbadis.

En effet, selon l'officier de la permanence de la Protection civile, la femme, âgée de 36 ans, et identifiée par les initiales FF, a été électrocutée vers 11h, jeudi dernier, dans sa maison située, au n°3 de la rue Debbih Louisa, dans le quartier 'Kouhil Lakhdar' et a été transportée au CHU de la ville. Toujours, selon la même source, la victime a reçu les premiers secours sur place et évacuée, encore, vivante à l'hôpi-

tal 'Benbadis' et ce, en présence du procureur de la République et de la police. Malheureusement et malgré tous les soins dispensés, la victime a rendu l'âme, après son admission. Le mauvais fonctionnement d'une vieille machine à laver domestique, serait à l'origine de cet accident tragique, rapportent des proches de la famille. Une enquête a été ouverte par la police pour déterminer, exactement, les tenants et aboutissants de cette affaire. Par ailleurs et concernant les accidents de la route, l'officier de permanence des sapeurs-pompiers, signalera 2 accidents survenus, la même journée d'avant-hier et qui ont causé des blessures légères à 2 personnes, secourues sur les lieux des accidents et transportées aux centres de soins les plus proches.

A. E. A.

## Agression avec arme à feu, deux mandats de dépôt

Les services de la sûreté de la daïra d'Aïn Abid ont présenté, au début de la semaine dernière, devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Khroub, trois individus âgés entre 27 et 51 ans pour rixe, atteinte à l'ordre public et agression avec arme à feu (fusil de chasse) de fabrication artisanale et sans autorisation de port. Suite au dépôt d'une plainte par deux plaignants, dont l'un a déclaré avoir été agressé physiquement avant de l'être également par une arme à feu, sans être atteint par le projectile, l'enquête a révélé que les protagonistes ont eu déjà un différend qui s'est renouvelé en fin de soirée et c'est là qu'il y a eu l'usage d'arme à feu. Présentés au tribunal d'El-Khroub, deux des suspects ont été placés en détention préventive et le dernier a bénéficié de la liberté provisoire.

## Deux personnes écrouées à Aïn Abid

Les mêmes services de la sûreté d'Aïn Abid ont présenté devant le tribunal d'El-Khroub deux individus âgés de 27 ans chacun pour ivresse sur la voie publique et port d'armes prohibées. Les concernés ont été arrêtés alors qu'ils étaient dans un état d'ébriété avancé, et fouillés, les policiers ont trouvé sur eux deux couteaux. Ramenés au poste, il s'est avéré qu'il s'agit de repris de justice impliqués dans d'autres affaires d'agression, notamment celle afférente à l'usage d'arme blanche contre une personne suite à une rixe au centre-ville d'Aïn Abid. Présentés au tribunal d'El-Khroub, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

## Le ministre de l'Enseignement supérieur en visite

La visite de travail et d'inspection au niveau de la wilaya de Constantine du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, qui était programmée pour dimanche prochain 30 mars, a été finalement reportée pour le mardi 1<sup>er</sup> avril. Dans son agenda, le ministre prévoit de visiter la ville universitaire de l'université Constantine 03, celle de Constantine 02, de Constantine 01 ainsi que l'inspection des chantiers des laboratoires. Ensuite, il se dirigera au Centre national de recherche en biotechnologie, l'université islamique Emir Abdelkader, le projet du centre de recherche en aménagement du territoire à Zouaghi, celui de l'ingénierie mécanique, et celui spécialisé dans la chimie et d'autres encore.

A. E. A.

## Horaires des prières pour Constantine et ses environs

27 jomada et aouel 1435

El Fedjr 04h58	Dohr 12h39	Assar 16h12	Maghreb 18h58	Icha 20h16
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## BOUMERDÈS

## Les bénéficiaires des aides à la reconstruction rejetés par les programmes de logements

**Au lendemain du séisme du 21 mai 2003, l'Etat dans un souci d'aider les sinistrés, a initié un classement allant du «vert 1» au «rouge 5», sur la base de l'évaluation des dégâts occasionnés aux bâtisses.**

O. M.

Ainsi plus de 100.000 habitations furent diagnostiquées par les agents et experts du CTC, venus des 4 coins du pays pour prêter main forte aux techniciens locaux.

Les décisions du Contrôle technique de la construction, si dans un premier temps étaient accueillis favorablement, du fait qu'elles permettaient de réhabiliter l'habitation grâce à l'aide de l'Etat, la suite va engendrer des regrets car les bénéficiaires classés «vert 2», recevaient une aide variant entre 50 et 200.000 DA, selon les dégâts recensés et se sont retrouvés éjectés, de tout programme de logement. L'espoir est revenu, lorsque le Premier ministre Abdelmalek Sellal a promis aux représentants de la société civile, présents dans la salle des conférences, la levée de cette entrave pénalisante du fichier

national d'aide au logement «les citoyens qui avaient bénéficié de décisions «vert 2», en 2003 ouvriront droit aux programmes de logements, l'entrave est levée.» Mais voilà que, depuis un mois, les bénéficiaires de ces décisions n'ont rien reçu de rassurant de la part de l'Administration, surtout ceux qui ont vu leurs noms «sautes» des listes AADL. Et qui se sont vu signifier à travers Internet, «a bénéficié d'aide au logement».

Au service Logement des 9 daïras de la wilaya, on assure qu'aucune correspondance relative à ce sujet n'est disponible, replongeant les quelque 40.000 bénéficiaires des décisions «vert 2», dans le flou total, eux qui espéraient un repêchage à l'AADL, au LSP ou encore postuler pour un logement social. Ayant pris conscience, un peu tard, que cette aide qui les pénalisera dans la quête d'un logement, des citoyens de Beni Amrane, Bordj Me-

naïel ou Zemmouri, ont essayé de rembourser cette aide qui, en fin de compte, n'a servi à rien, selon beaucoup de sinistrés, mais les services de la Caisse nationale du logement (CNL) ne possédant aucune instruction, nous dit-on sur place, refusaient leur requête.

Le même cauchemar est vécu 10 ans après par les «Orange 3» qui avaient touché une aide variant entre 250 et 400.000 DA et ceux dont la bâtisse fut classée 'orange4' qui ont reçu entre 600 et 700.000 DA. Enfin, les habitations classées 'rouge5' ont été démolies à la charge des services publics. D'ailleurs beaucoup d'APC, avoue un élu lors de la dernière de l'APW, se retrouvent confrontées à cette situation pour lancer les programmes d'habitat rural, car les postulants, partageant la maison familiale, figurent sur le fichier de la CNL, mais l'espoir reste réel pour la majorité.

## AZZEFOUN

## Une baleine échouée sur la plage

Naït Ali H.

Une baleine de 6m de long, a été retrouvée morte ? dans la soirée du jeudi dernier, au bord de la

plage du lieu-dit Amarigh, au Nord-ouest de la commune d'Azefoun (71km au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou), avons appris des services de

la même daïra. Des citoyens de passage ont découvert ce gros mammifère marin, de grande taille. Les causes de ce mortel écho uage restent inconnues.

## BOUIRA

## L'olive ne brille plus

Farid Haddouche

Pratiquement tous les oléiculteurs de la wilaya de Bouira ne s'attendaient pas à une production satisfaisante, pour la campagne oléicole de cette année, qui tire à sa fin après s'être déroulée parcimonieusement. En effet, les oliveraies de la wilaya de Bouira, pour la plupart, devaient connaître une baisse de la production, à cause d'abord de l'alternance saisonnière qui fait que l'olivier produit une fois tous les deux ans. Etant donné que l'année dernière la récolte fut plus que satisfaisante, donc, on ne pouvait pas s'attendre à mieux pour la présente campagne. L'autre raison étant la présence la mouche de l'olive (Dacus oléa), parasite qui fait des ravages dans le fruit (l'olive), et qui a été signalé dans certaines régions du nord de la wilaya de Bouira. En fait tout est lié, car la sécheresse qui a sévi, également, à cause des changements climatiques est pour beaucoup dans l'apparition et la pul-

lulation de cet insecte qui a contribué à réduire, considérablement, la production d'olives. En outre, il y a eu la contrainte des pluies tardives qui se sont abattues hors saison, c'est-à-dire en plein mois d'août dernier, amenant de la grêle qui a, également compromis la récolte. Et l'absence de campagne collective des traitements phytosanitaires pour lutter contre toutes sortes d'insectes qui peuvent nuire et ravager l'olive. Toutes ces causes, nonobstant le peu de soins portés à l'olivier qui est très rarement taillé selon les critères professionnels qui recommandent un suivi régulier dans l'ouvrage, sont des facteurs très dégradants, et de ce fait concourent à la grande réduction des rendements.

En conséquence, les quelque 200 huileries entre automatiques, semi-automatiques, et traditionnelles, que compte la wi-

laya de Bouira, n'auront pas de très grandes quantités d'olives à triturer.

Il paraît même que des quantités d'olives de la région ouest du pays ont été acheminées dans la wilaya de Bouira pour faire tourner les quelque 200 huileries, et éviter ainsi de les laisser inactives. En conséquence, nous sommes très loin des estimations favorables faites pour la campagne oléicole présente, parce que celle-ci s'annonce des plus médiocres avec moins de 3 millions de litres, environ. Donc, vu la faible production d'olives, dans la wilaya, de Bouira, il fallait donc, s'attendre à l'augmentation du prix du litre d'huile d'olive. Déjà que ce dernier est cédé, actuellement à plus de 600 DA le litre, malgré l'importance du verger oléicole, de plus de 30.000 ha, dans la wilaya de Bouira, avec près de 3 millions d'oliviers.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 jomada el aouel 1435				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h11	12h53	16h25	19h11	20h30



## EL-TARF

## L'écotourisme réunit les jeunes de plusieurs pays arabes

A. Ouélâa

C'est dans un cadre féérique, en plein cœur du Parc national d'El Kala, précisément à Tonga, que s'est déroulée la première rencontre de jeunes de plusieurs pays arabes : la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Palestine, la Jordanie, le Sultanat d'Oman, Djibouti ainsi que des jeunes venus de plusieurs wilayas du pays.

Cette rencontre sur l'écotourisme qui se tient depuis jeudi dernier, jusqu'à lundi prochain, est conduite par

Mme Houaida Ahmed, chargée de la Jeunesse à la Ligue arabe, placée sous le slogan : «l'écotourisme, découverte et éducation». Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, placée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, M. Lebka Mohamed, wali d'El Tarf, a souhaité la bienvenue aux hôtes de l'Algérie, tout en insistant sur les liens d'amitié et de fraternité qui unissent les pays arabes et leur souhaiter un agréable séjour. Dans le grand hall de l'auberge de Tonga, ces jeu-

nes ont exposé des facettes de leur patrimoine culturel, artistique et ont distribué des dépliants sur ce qui est attrayant dans leur pays en matière d'écotourisme.

Durant leur séjour, ces jeunes auront à découvrir ce que la région d'El Tarf renferme de plus beau, comme El Ghora à Bougous sur la bande frontalière qui culmine à 1.000 m d'altitude, les lacs, le Parc animalier de Brabtia, la Station thermale de Sidi Trad, la ligne 'Challes et Morice' et des projections sur le thème de cette première rencontre.

## Des enseignants protestent

Environ une centaine d'enseignants des écoles de lutte contre l'analphabétisme, venus, principalement, des communes de Dréan, Chihani et Chébaita Mokhtar, ont observé, dans la matinée de jeudi dernier, un sit-in devant le siège de la wilaya où ils ont remis au

chef de cabinet qui les a reçus et à la presse, une plateforme de revendications dans laquelle, ils dénoncent leur marginalisation, leur élimination à chaque participation dans les concours de recrutement dans l'Enseignement et leur rattachement au ministère de l'Edu-

cation. Ces enseignants qui sont, surtout des femmes, dans leur écrasante majorité, estiment qu'ils sont lésés après «tant d'années de travail et méritent mieux comme leurs collègues, dans les autres wilayas, alors qu'à El-Tarf, leur cas fait exception», selon eux. **A. Ouélâa**

## BOUHADJAR

## A quand l'ouverture du nouveau centre de la CNAS ?

De nombreux assurés sociaux de la daïra de Bouhadjar, à laquelle sont rattachées les communes de Hamam Béni Salah, Oued Zitoun et les mechtas environnantes de la bande frontalière, comme Séliana et M'jez Lahmar sont incommodés, au plus haut point, par l'exiguïté de cette vieille bâtisse qui officie, actuellement, de centre de la CNAS qu'à peine 6 personnes suffisent à encombrer, alors que le nouveau centre, flambant neuf, achevé dans sa totalité, depuis plusieurs mois et réceptionné, attend seulement l'alimentation électrique pour recevoir les assurés sociaux. En effet, les micros et autres équipements, tout autant que l'éclairage des lieux ne peuvent fonctionner sans électricité d'où ce sentiment de frustration des assurés sociaux ainsi que le personnel, de ne pouvoir, pour le moment, rejoindre le nouveau siège. Approchée, la direction de la CNAS dira que «c'est la SDE, filiale du groupe Sonelgaz qui traîne

et leur donne du fil à retordre, pour raccorder ce centre au réseau électrique. Une forme de bureaucratie innommable», ajoutera un cadre à la direction de wilaya de la CNAS. Plus explicitement, notre interlocuteur rappelle l'espace attenante à l'antenne de la SDE du groupe Sonelgaz qui est mitoyen au centre CNAS où se trouvait une entrée des employés de la SDE. En dressant la clôture, conformément au plan de ce nouveau centre, la chose fut mal perçue par les employés de cette antenne qui croyaient, dur comme fer, que le terrain appartient à leur société. Les choses en vinrent aux directeurs de ces deux organismes étatiques qui cherchèrent à trouver une issue, à l'amiable, à ce litige. Mais, voilà que la CNAS fut surprise par un dépôt de plainte en référé par la SDE et de voir, par la suite, la justice donner raison à la CNAS, selon notre source, ci-dessus citée. Les choses en restèrent là, jusqu'à ce que le problème at-

terrisse sur la table du wali qui demanda à la SDE d'engager une étude pour alimenter le centre en énergie électrique, toujours selon nos interlocuteurs. «Ce qui fut fait, sauf que l'étude s'est chiffrée à 350 millions de centimes avec un délai de 2 mois, accordé à la CNAS pour s'acquitter de cette somme ; un délai impossible à respecter face à la procédure à engager avec la DG de la CNAS, à Alger, pour avoir cet argent. En somme, une autre manière dans ce qui s'apparenterait à une manœuvre de la SDE destinée à faire, constamment rouler le ballon de ce branchement qui n'a que trop tardé, sachant que l'expertise engagée par la CNAS, nette et catégorique, fait état d'un besoin de 380 volts, seulement, car il s'agit d'équipements légers pas d'une usine», ajoute nos interlocuteurs. Une situation qui continue de susciter des mécontentements, auprès des assurés sociaux et du personnel de la CNAS.

A. Ouélâa

## TÉBESSA

## Le voleur des véhicules était le gardien

Ali Chabana

Le vol de deux véhicules touristiques du garage d'un médecin, habitant la ville de Tébessa et qui était en déplacement à l'étranger, vient d'être élucidé et ce, grâce à la persévérance des enquêteurs de la PJ et leurs collègues de la police scientifique. En effet, l'investiga-

tion a conduit ces derniers au gardien de la demeure de la victime qui, dans un premier temps, a voulu induire en erreur les policiers, en tissant un scénario de toutes pièces, leur faisant croire que lui-même était la victime des cambrioleurs qui l'ont ligoté avant de commettre leur forfait. Peine perdue puisque, entre-temps les

deux voitures ont été retrouvées avec, dessus, les empreintes digitales du gardien et de son complice. Les fausses déclarations n'ont, donc, servi à rien et les mis en cause se retrouvent derrière les barreaux, en attendant leur comparution devant la justice, apprend-on dans le communiqué de presse de la Sûreté de wilaya.

58e anniversaire de la mort de Mostefa Benboulaïd

**Nara La Mecque d'un jour, l'éternité pour toujours**

El yazid Dib

La foule était nombreuse. Nara est une stèle, un simple mausolée et une immense légende. Celle de l'aboutissement séculaire des grands Aurès. Elle conserve en ses entrailles la dépouille d'un homme qui allait en 1954 faire illuminer par l'ardeur et l'hardiesse l'avenir éblouissant d'une nation demeurée 132 ans dans la négation de droits et le déni de vie. Che Guevara se prosterna, en 1963, ici par-devant «la tombe du maître», à Nara, sur les flancs du «mont bleu» djebel lazrag, Les chemins de Nara alors, étant impraticables le «pèlerinage de Che» se fit par hélicoptère. Ici « repose » Mostefa Benboulaïd.

Ce héros naquit le 5 février 1917 à Inerkeb, en amont de la commune d'Arris. A quelques encablures de Nara. Son père M'hamed Ben Ammar, maître en littérature arabe, et sa mère Aberkane Aïcha, digne héritière foncière, le voyaient déjà en compagnie de sa fratrie faire quelque part une certaine différence. L'enfant grandit dans des conditions ordinaires. A Batna, il eut à exploiter 3 lignes de transport interurbain, comme il fut nanti par le travail et l'abnégation à l'exploitation de grandes surfaces de terre agricole sises à Foum Ettoub, Tazoult, Afra, Arris, en plus d'une minoterie à Oued Labiod. Avec tout ce confort matériel et cette aisance sociale, la vie ne semblait pas juste aux yeux de cet enfant intrépide.

L'instinct de liberté et d'indépendance faisait déjà son lit dans la conscience du futur lion des Aurès. Le destin l'envoyait vers les pérégrinations. C'est en 1937 et à Metz que s'est forgée la véritable vision de l'autre monde, tout à fait contraire à celle d'Arris.

Il y connut entre autres la haute perception de la dignité et de l'honneur, pour avoir été un syndicaliste avéré. Il fut aux bords de ses vingt années, fort, beau et affable et n'avait pas encore goûté aux délices du sentiment que provoque la paternité. Il convolera en justes noces en 1942, et aura comme épouse, une fille tout aussi belle et affable. De cette union, naquirent six fils et une fille. En fait, il sera quelque temps après, le père de tout un peuple. Ses fils et sa fille se confondront dans la multitude nationale. Quelle fut cette motivation qui l'emmena à laisser une jeune famille, une prospérité commerciale et une aisance patrimoniale, pour initier et prendre les devants du combat qui ne sera que rédempteur et libérateur ?

Quelles furent les limites qu'il pensait faire entre l'attachement naturel à sa micro-famille et l'exaltation irrésistible qui le prit à mettre en danger sa vie et le bonheur matériel en qui il ne voyait qu'un décor superficiel en face de l'emprisonnement qui étouffait son pays, éclipsait ses us et coutumes ? Cette culture de liberté aurait creusé davantage son chemin dans les arcanes fortifiés du jeune Mostefa, déjà en 1944 où il excellait à jouter entre le savoir et les affaires. Au brillant négociateur, élu de la corporation des commerçants dans sa

**Nara. Au sud de Batna. Un haut lieu chargé de symbolique et d'histoire. C'est une agglomération juchée dans les cimes des montagnes que seuls le sentiment national et la fierté d'appartenir à cette terre si généreuse en sont capables de vous faire escalader les sinuosités de la route et avec tous les repères d'une révolution ayant défié le siècle consumé et ses années connexes.**



localité, se joignait l'érudit, l'intellectuel président de l'association locale de «Djamiat el oulama el mouslimin».

A partir de 1950 à travers tout le pays, «l'Organisation secrète» commençait à connaître les afres du démantèlement. Néanmoins grâce à la clairvoyance de l'homme dans le choix des hommes, le bastion des Aurès ne fut jamais découvert et demeura dans un secret éternel.

Le futur héros ne rechignait pas par-devant les besognes d'envergure révolutionnaire, et organisa un front pour la défense des libertés, auquel se joignent toutes les formations politiques en vue de rendre publiques les atrocités criminelles françaises. Il aurait défini la révolution tel un amour pour les autres, le sacrifice tel un don. L'ingéniosité militaire ne pouvait s'extraire de cet homme, dont le séjour vers la fin de l'année 1938 à Sétif, dans une «obligation militaire» ne faisait que confirmer son aptitude à la réception des sciences de la guerre.

Incorporé dans la Brigade 11 de l'infanterie à Béjaïa, Mostefa aura à user de toute son intelligence pour contenir les valeurs d'un apprentissage militaire qu'il saura mettre en évidence dans un proche avenir. De là, il est muté dans la localité de Sétif. Un autre lieu qui sera plus tard connu par un indescriptible massacre, à Sétif. Les massacres du 8 mai 1945 sont perçus à cette époque comme un précurseur final de la libération nationale.

Et vint le 1 novembre 1954 ! Une amorce à un accomplissement. A Ichmoul, non loin de Dachrat Ouled Moussa, à proximité d'Arris, une habitation encore intacte à son état eut à servir au fameux regroupement devant agir sur plusieurs opérations la veille du 1 novembre 54. C'est là, dans cette maison, faite de pierre, de troncs d'arbres en guise de poutres et de poteaux, de parterre en terre battue que Benboulaïd supervisait et traçait les objectifs stratégiques du déclenchement de la révolution. 350 hommes y étaient stationnés.

Ces hommes, tous acquis au grand idéal devenu sacrosaint de vouloir libérer le pays du joug colonial, furent cantonnés dans cette bâtisse, un certain temps avant l'assaut final et rédempteur. L'élan national révolutionnaire est déjà en marche. La France absourdie voyait son mythe d'invincibilité se détruire crescendo.

L'homme qui, au nom d'un peuple, avec cran et bravoure commença à abîmer les parois de la République française et par qui la chute arrive fut arrêté 11 février 1955, à Ben Guerdan, à la frontière tuniso-libyenne. Une photo le montre, prisonnier plus heureux que ne le sont, inquiets, ses geôliers.

Il fut conduit à la prison centrale de Constantine. L'air qu'il y affiche traduit intensément le grand projet que son esprit vivace et son cran tenace entretiennent et soutiennent par le bruit du silence.

Un matin du 24 septembre 1955,

toute la France coloniale est électrocutée. Benboulaïd s'est évadé de la prison. Cette forteresse, connue pour sa stricte rigueur et sa célébrité de fort impénétrable, venait de perdre par cet acte spectaculaire toute sa notoriété. L'évasion, diffusée comme une traînée de poudre, en mettant le régime carcéral en pleine déroute, avait permis à la révolution de reprendre de plus vif ses lettres de noblesse.

Les phases de préparation et d'exécution de cette action, s'assimilant à un refus de résignation, démontrent en conformité à l'évidence, l'esprit sagace et adroit que la force d'un chef se confie dans l'abnégation. Le héros regagnant son maquis redonnera plus de tonus à l'action armée en organisant la «bataille d'Ifri Bleh» dans la région de Ghouffi auprès de la localité de Ghassira. C'était le 13 janvier 1956. Peu après, à moins d'une semaine, un autre accrochage, l'ultime, eut lieu sous son commandement sur les hauteurs de Djebel Ahmer Khadou à Ghar Ali Ben Aïssa. C'était le 18 janvier 1956.

Comment ne pas s'interloquer, en termes de management révolutionnaire, sur l'aptitude mobilisatrice (pouvoir réunir plus de 350 militants la veille du premier novembre 54), la capacité énergétique et tactique (l'évasion fabuleuse de la prison) d'un esprit sain et saint que contenait un corps aussi sain et saint ? Lon ne défraye les chroniques, l'on ne brise les siècles que par la saga et la fable.

La nuit du 23 mars 1956 clôtura

une vie d'humain, mais au même moment vint naître pour l'éternité, l'histoire d'un homme exceptionnel. Mourir à moins de 40 ans, faire déclencher un soulèvement des plus glorieux dans l'annale historique des luttes populaires, n'est qu'un signe de la providence pour une prédestination de grand privilège divin. L'homme, l'être, l'enfant d'Arris succomba dans une nuit froide, pluvieuse et où les rafales du vent déchiraient la quiétude sidérale des lieux.

C'est en commémoration à cette nuit que la société tenait à rendre, aussi et encore en ce jour de mars 2014 ; le vibrant hommage qui sied à une icône nationale. Outre la présence du représentant du président de la république lisant une lettre d'à propos du président Abdelaziz Bouteflika, de deux ministres Abbas Cherif des Moudjahidines et Nouri Abdelwaheb de l'agriculture, enfant de la région, du Wali Mazouz ; il y avait des gens de tout bord.

La foule était nombreuse et dense. J'ai cru reconnaître un ami venant de Sétif, voulant garder l'anonymat. « Pourquoi ne ferai-je pas le trajet ? je viens méditer sur la tombe d'un Saint, en ce jour mémorable ! » tenait-il à m'appliquer. Il y avait cependant un seul et grand absent à ce rassemblement autour de la tombe du chahid. Son fils Khaled, décédé le 5 octobre 2013. Ma pensée toute pieuse et profonde envers le héros allait également vers mon ami.

## Protestation des souscripteurs des programmes AADL

Les souscripteurs de différents projets intervenant dans le cadre du programme CNEP-AADL de la wilaya d'Oran ont observé, hier, un rassemblement devant le siège de la direction régionale de la CNEP à Es-Seddikia.

Houari Barti

Outre les souscripteurs des projets des 1.016 logements de Bir El-Djir et ceux des 411 de Gdyl, qui attendent toujours l'achèvement des travaux et la remise des clés, on note également celle des bénéficiaires des 733 logements qui ont reçu leurs clés il y a déjà plusieurs mois. Question centrale qui préoccupe l'ensemble des souscripteurs à ce programme, non seulement au niveau de la wilaya mais aussi à l'échelle nationale, celle relative au taux d'intérêt appliqué par la CNEP-Banque pour l'octroi des crédits. Un taux fixé à 5,75%, et qualifié par les souscripteurs «d'exagéré et de complètement injustifié», à plus forte raison pour un programme dont la vocation sociale est avérée, alors que d'autres formules ayant un caractère promotionnel avéré, bénéficient, en revanche de taux d'intérêt bonifié de 1% seulement. Autre question qui suscite incompréhension et, surtout, impatience pour l'ensemble des bénéficiaires de ce programme, estimés à 65.000 sur l'ensemble du territoire national, celle du blocage des travaux de VRD. Concernant cette question, et

après plusieurs signes positifs présageant un dénouement proche du blocage auquel étaient confrontés les marchés relatifs aux travaux de VRD, l'on assiste dernièrement à un retour inattendu à la case départ. La commission des marchés du ministère des Finances semblait se maintenir dans la même posture de blocage, confortée par l'absence de textes réglementaires régissant la maîtrise d'ouvrage déléguée. Du coup, tous les marchés de VRD lancés par Assure-Immo, ancienne filiale de la CNEP-Banque, qui est le maître d'ouvrage du programme, ne sont pas reconnus conformes par ladite commission. Ni les écrits du wali d'Oran, M. Abdelghani Zaâlâne, ni même la correspondance du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, envoyée au ministre des Finances, M. Karim Djoudi, lui demandant «d'instruire la commission des marchés à l'effet d'examiner les dossiers afférents aux travaux des VRD», n'auront suffi à faire débloquent la situation. Après avoir nourri beaucoup d'espoir, les souscripteurs du programme location-vente viennent d'avoir la confirmation que le «veto» de la commission des marchés du ministère des Finances est toujours de rigueur

comme l'atteste, selon les souscripteurs, une correspondance envoyée récemment par la direction générale d'Assure-Immo à sa direction régionale d'Oran, et dont une copie a été transmise pour information aux services compétents de la wilaya d'Oran. Mais depuis, une réunion intervenue le 17 mars dernier en présence des hauts cadres de la CNEP-Banque et d'Assure-Immo donne à nouveau l'espoir. Pour rappel, près de 65.000 souscripteurs du programme location-vente (CNEP-AADL) parmi lesquels 1.016 de la wilaya d'Oran attendent le déblocage du dossier relatif au lancement des travaux de VRD. Les 1.016 souscripteurs du POS 52 (Bir El-Djir) de la wilaya d'Oran espéraient à la faveur d'une instruction du Premier ministre au ministère des Finances un déblocage dès le mois de janvier dernier. Au niveau de la wilaya, en plus du projet des 1.016 de Bir El-Djir et des 733 déjà livrés, 6 projets sont actuellement en cours de réalisation sous la gestion d'Assure-Immo. Ces projets sont implantés à Hassi Mefsoukh (132 logements/174), Sidi Benyebka (228 logements), Arzew (220 logements), Gdyl (126 logements) et Misserghine (360 logements).

## En raison d'un débit réduit volontairement Plusieurs familles du centre-ville privées d'eau depuis juillet 2013



S. C.

Au 29, rue Baghdadi Moha, l'eau potable n'arrive qu'au niveau de la niche située inexplicablement sur le boulevard Hamou Boutlélis, c'est-à-dire au dos de l'immeuble. Cette situation a engendré la grogne au sein des 13 familles occupant cet immeuble, ainsi que d'autres familles du voisinage. Selon les concernés, toutes les démarches entreprises auprès des services de la SEOR n'ont pas été concluantes en dépit du fait qu'une nouvelle installation d'alimentation interne a été réalisée par les copropriétaires du fait que l'eau parvient dans un premier temps au niveau des réservoirs installés en haut de l'immeuble avant d'arriver dans les robinets. Cette solution leur a été préconisée par SEOR, mais malgré cela, l'eau demeure encore une denrée rare. Pour les besoins domestiques, les habitants sont contraints de s'alimenter, chaque

soir, au niveau de la niche située à plusieurs mètres. Du coup, la consommation est devenue importante en raison d'un gaspillage de plusieurs mètres cubes d'eau et la facture trimestrielle atteignant les 15.000 DA en est la preuve palpable. Les occupants de l'immeuble ont, à maintes reprises, sollicité la SEOR pour les équiper de compteurs individuels après que la tuyauterie interne eut été refaite à neuf, mais sans réponse aucune de la part du prestataire. Après investigations, les copropriétaires ont su que le manque de débit est volontaire et ce, pour éviter les fréquentes fuites constatées au niveau de la conduite principale située sur le boulevard Hamou Boutlélis. Cette situation pénalisante est vécue amèrement par ces familles qui ne revendiquent qu'un droit inaliénable à une alimentation régulière de leurs foyers en eau potable, d'autant qu'elles s'acquittent régulièrement de leurs redevances.

## Les agents de sécurité de 2SP renouent avec la protestation

B. M.

Avec l'installation d'un nouveau PDG à la tête de la Société de sécurité et de protection des installations industrielles 2SP, les agents de sécurité espéraient une meilleure prise en charge de leurs revendications. Mais, selon le représentant de ces travailleurs qui sont revenus à la charge, jeudi dernier, en tenant un sit-in devant le siège de la direction de Sonatrach Aval, la situation n'a pas changé. «La réunion tenue le 23 mars entre le nouveau PDG et les directeurs généraux de 2SP s'est déroulée sans que le problème de ces agents de sécurité soit abordé», a souligné notre interlocu-

teur. Ces travailleurs, les 1.600 agents au niveau régional, ne comptent pas baisser les bras et sont déterminés à poursuivre leur protestation jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Ils demandent, en effet, une augmentation de la prime de rendement, la révision de l'indemnité N°382, l'IFSP (indemnité forfaitaire de service permanent), l'ITP (indemnité de travail posté) et la prime de nuisance, ainsi que l'application d'une convention collective et l'augmentation de la PRI (prime de rendement individuelle) de 40% du salaire de base et l'indemnité du port d'arme.

Rappelant la réponse écrite du ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef

Yousfi, à un député du Parlement, considérant que les agents de sécurité oublieraient droit à tous les avantages que leurs collègues de Sonatrach avec lesquels ils sont «égaux», ces travailleurs veulent être placés sur le même pied d'égalité que leurs collègues travaillant en tant qu'agents de sécurité à Sonatrach. Ils considèrent que, jusque-là, ils n'ont eu que des promesses qu'ils veulent voir se concrétiser.

Pour faire entendre leurs voix, ces travailleurs avaient porté la protestation devant la direction générale de l'entreprise à Alger. Un rassemblement avait été tenu le 9 mars dernier devant le siège de 2SP sis à Chéraga, mais en vain.

## Une heure pour la Terre

A 20h30, heure locale, le samedi 29 mars 2014, toutes les villes à travers le monde vont se réunir dans le plus grand mouvement environnemental pour protéger la seule chose qui nous unit tous, la planète Terre. «Earth Hour» (littéralement «Heure de la Terre» en français, couramment appelée «Une heure pour la planète») est une manifestation annuelle organisée tous les derniers samedis du mois de mars à l'initiative du World Wide Fund for Nature (WWF) et du Syd-

ney Morning Herald, un grand quotidien australien. Elle consiste à couper les lumières et débrancher les appareils électriques non essentiels pour une durée d'une heure afin de promouvoir l'économie d'électricité et, par conséquent, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique. Earth Hour est un effort mondial visant à mettre l'accent sur la menace du réchauffement climatique et de la nécessité de réduire les émis-

sions de carbone. Cet événement est devenu un symbole puissant que tous nos «petits pas» peuvent avoir une différence d'impact durable sur la santé de notre planète. Dans ce cadre, l'hôtel Sheraton Oran va faire une sortie en faveur des adolescents défavorisés du foyer de St Hubert pour les sensibiliser envers l'usage adéquat des énergies ainsi que des bonnes habitudes à adopter afin de préserver notre environnement.

M. Mazari

## Une journée maghrébine pour le don de sang

K. Assia

A l'occasion de la Journée maghrébine du don de sang, prévue demain le 30 mars, la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a prévu une large campagne de don de sang à travers plusieurs établissements sanitaires. Ainsi et sous le thème «Donner un peu de son temps et de son sang peut sauver beaucoup de gens», cette action de don de sang va se dérouler dans plusieurs structures dont le CHUO au niveau du centre régional de transfusion sanguine, le poste de transfusion sanguine de l'EH Ain El-Turck, le poste de transfusion sanguine de l'EPH d'El Mohgoun, le service de transfusion sanguine de l'EHS de pédiatrie de Canastel et le centre anticancer, précisément au service de transfusion sanguine.

La Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et l'Agence nationale du sang, a lancé, depuis plusieurs jours, un appel à

l'ensemble de la population âgée de 18 ans à 65 ans et en bonne santé afin de répondre à l'appel du cœur et aller offrir un peu de son sang. «L'objectif est d'atteindre une autosuffisance en matière de sang et pouvoir alimenter les banques de sang des hôpitaux par le biais de centres de transfusion, souligne-t-on.

Les initiateurs de cette campagne ont souligné la nécessité de développer les moyens de communication pour produire une nouvelle génération de donneurs de sang. «Nous ciblons actuellement les enfants car, une fois adultes, ils seront des donneurs potentiels», indique-t-on du côté de la fédération. Ces derniers comptent saisir les grands événements sportifs et culturels pour se rapprocher des citoyens, les inciter, avec un peu de leur sang, à sauver des vies. Il est bon de rappeler que la Journée maghrébine du don de sang a été instaurée pour renforcer les liens de solidarité entre les pays maghrébins, d'une part, et implanter une culture du don de sang, d'autre part.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### A demain



les vacances. Ils vont prendre un café. Notre mouallim, en panne de cigaretttes, s'arrête à la hauteur d'un reven-

deur. Pour acheter un paquet. S'apercevant que ses «blondes» préférées ont déserté les étalages, il demande des brunes. Une fois n'est pas coutume.

- Lesquelles ? demande le gosse revendeur.

- Je ne comprends pas, dit l'instit.

- Il y a celles qui nous viennent du Sud, celles qui montent du port et celles qui sont importées par El Khaoua. Moi, si vous voulez mon avis, à dix dinars près, je vous conseille celles-ci, sûr qu'elles ne sont pas piquées.

- Je te fais confiance.

Au moment de payer, et pour ne pas faire la monnaie sur un gros billet, le gosse lui dit : «Ce n'est pas grave, demain vous me ramènerez 120 dinars ! De toute façon, on est appelés à se voir tous les jours».

L'enseignant sourit, sans savoir que Dribzène, ce commerçant de six ans, est un de ses nouveaux élèves. Avec lui au moins, il n'aura pas de problème «felhissèbe».

C'était la première fois que Dribzène, ce garnement de six ans, mettait les pieds à l'école. C'est Otchimine, sur son trente et un, habillé comme à l'Aïd Es-Seghir, qui s'est fait un devoir de l'accompagner.

Dans la cour, l'encadrement essaye de mettre de l'ordre. Les anciens, d'un côté, les nouveaux, de l'autre, sont affectés dans leurs classes respectives. Premières classes, premières initiations obligent. «Bon, ici, rakoum fi madrassa, ce n'est pas comme à la maison. Quand on veut aller au petit coin, on lève le doigt. On ne se déplace pas d'une table à une autre. On ne fait pas de bruit, sinon on est puni», s'efforçait d'expliquer le jeune enseignant. Les élèves sages avalaient ces premiers enseignements. Finie la journée. C'est «El khouroudj».

L'enseignant, après cette première journée, sort en compagnie de ses collègues qu'il n'avait pas vus pendant

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

BEKKADOUR Rabah, 52 ans, El-Hassi  
BERRANI Houria, 92 ans, rue de Mostaganem  
BENASSI Fatima, 63 ans, El-Hassi  
BELHADJ Ahmed, 78 ans, Sidi El-Chahmi

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 jomada el ouel 1435

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h27	13h07	16h40	19h26	20h44



## ANSEJ 219 micro-entreprises créées par des femmes

**L'engouement de la femme pour les différents dispositifs de création de Petites et Moyennes Entreprises instaurés par le gouvernement ne cesse d'augmenter.**

K. Assia

Quelque 219 micro-entreprises ont été créées par des femmes en 2013 dans la wilaya d'Oran, au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ. La femme s'est taillée une remarquable place dans le monde de l'investissement de sorte que pas moins de 146 projets ont été créés dans le secteur des prestations. Le nombre de femmes porteuses de projets a nettement augmenté, en 2013, comparativement à l'année 2012 et la gamme des créneaux d'investissement sollicités par les femmes s'est élargie pour cibler d'autres créneaux jusque-là consacrés aux hommes. Outre les activités conventionnelles dont la coiffure, d'autres secteurs attirent désormais la femme. Dans ce registre, 45 dossiers de PME dans le secteur de l'industrie ont été créés, 16 PME ont vu le jour dans le domaine de l'artisanat, 11 dans le secteur de la pêche et 6 dans l'agriculture. Cette forte croissance de l'investissement féminin est due, en partie, aux mesures d'accompagnement mises en place par l'agence, explique la même source. Des campagnes de sensibilisation sont lancées au niveau des centres de formation professionnelle, pour attirer le maximum de porteurs de projets à adhérer à ce dispositif d'aide et de soutien. Au cours de ces formations, les jeunes porteurs de projets ont l'occasion de

s'informer sur les différentes dispositions et mesures prises par l'État pour créer des opportunités d'emploi. Les stagiaires sont également formés sur les méthodologies et les moyens d'élaborer les dossiers pour bénéficier des mesures et des modes de gestion des étapes de création d'entreprises, la concrétisation des projets (financement, assurances, gestion des parcours professionnels). Le but de cette formation est de fournir aux jeunes les bases afin d'éviter un éventuel échec. La wilaya d'Oran vient ainsi en deuxième position après la wilaya d'Alger en ce qui concerne la concentration des PME sur le territoire national. Ces entreprises ont permis de créer plus de 100.000 postes d'emploi.

A noter que l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de la wilaya d'Oran compte établir une cartographie des métiers, une banque de données indispensable pour identifier les besoins exprimés dans le secteur du travail. Cette cartographie sera établie sous forme de zones lesquelles permettront de connaître les besoins dans les différents secteurs d'activité. Pour concrétiser ce projet, l'antenne d'Oran a saisi les 26 communes de la wilaya pour lui communiquer ces informations afin d'élaborer cette cartographie. Le but est de créer de l'emploi durable spécifique à chaque commune. L'agence veut cibler tous les créneaux, une formule adéquate pour assurer une meilleure couverture en matière d'accompagnement et de

suivi des porteurs de projets. Parallèlement à ce projet, de nouvelles orientations ont été données par l'ANSEJ d'Oran concernant l'accompagnement des porteurs de projets dans le secteur de l'environnement et de la préservation des espaces verts. Il s'agit de nouveaux créneaux à exploiter dont le recyclage des déchets et l'entretien de l'environnement. L'Etat, par le biais de ces dispositifs d'aide aux jeunes, veut impliquer les porteurs de projets à investir dans ces créneaux d'avenir. Le seuil de cet investissement est fixé à 100 millions de dinars pour tout projet relatif au recyclage, à l'entretien de l'environnement et, surtout, à la création de collines vertes.

L'antenne d'Oran a aidé au financement de 10.137 micro-entreprises de 2010 au 30 juin 2012. Ces entités économiques ont créé 28.591 emplois dont 1.208 emplois supplémentaires. Le secteur d'activité le plus sollicité demeure celui du transport des marchandises avec 658 projets, suivi du secteur des services avec 564 projets. Depuis leur mise en place, les dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises (ANSEJ et CNAC) ont permis à des milliers de jeunes de lancer leurs propres activités. Pour vulgariser ces dispositifs, des campagnes de sensibilisation sont lancées pour permettre aux jeunes créateurs de projets de s'enquérir des nouvelles dispositions qui leur sont offertes afin de créer leurs micro-entreprises.

### Industries polluantes

## Cinq unités de production fermées

Djamel B.

Dans le cadre de la lutte contre la pollution industrielle, notamment au niveau des zones industrielles de Hassi Ameur, Bethioua et Es-Senia, 05 unités de production ont été fermées et 22 autres mises en demeure pour non-conformité aux clauses du cahier des charges par les services compétents de la direction de l'environnement, apprend-on de sources proches de la commission de l'environnement de l'APW. Nos sources indiquent que la commission chargée du contrôle des unités industrielles classées a pu inspecter 137 unités de production relevant des secteurs des eaux, de la pétrochimie, de l'agro-alimentaire, de la mécanique et du secteur de services, qui déversent et rejettent des produits jugés toxiques en pleine nature. Ces opérations de contrôle régulières de la commission, visent à inciter les responsables de ces unités à se conformer aux normes régissant le traitement des rejets industriels. A ce titre, nos sources indiquent que, l'année dernière, une soixantaine de mises en demeure ont été adressées à des unités industrielles polluantes à différents degrés. Ces unités sont situées dans les zones industrielles implantées un peu partout dans plusieurs localités de la wilaya. La commission chargée du contrôle à l'issue de ses différentes sorties, a relevé qu'une grande partie de ces unités se situent au niveau des



zones industrielles de Hassi Ameur et d'Es-Senia. Ces deux zones sont connues par leurs fortes activités industrielles dont essentiellement la fabrication des détergents et abrasifs à base des matières premières aussi bien toxiques que hautement dangereuses. Les notifications adressées aux unités polluantes les sommant, tout en leur fixant un ultimatum, de se soumettre à la réglementation en vigueur ont été accompagnées par la fermeture de 13 stations de lavage et de graissage. Pour délivrer des certificats de conformité, la commission en charge de jauger le niveau de propreté du cadre environnemental a été très exigeante en recommandant aux unités concernées par les mises en demeure de

se soumettre aux clauses imposées par les cahiers des charges. Nos interlocuteurs signalent que ces mises en demeure sont souvent dressées pour le rejet des déchets industriels dans des endroits non spécifiques, et le déversement des eaux usées dans la nature, en plus de l'absence d'autorisation d'exploitation. Pour rappel, la direction de la Petite et Moyenne Entreprise, en charge de la gestion des zones industrielles de la wilaya, a, dans le but de mieux cerner toute la problématique des rejets des usines, dégagé une bagatelle financière de quelque 50 milliards de centimes dédiés exclusivement aux travaux de réhabilitation des zones concernées et du renouvellement du réseau d'assainissement.

## Incendie dans un hôtel à Aïn El Turck

R. B.

Un incendie s'est déclaré, jeudi en fin d'après-midi, aux environs de 19 heures, dans un établissement hôtelier, le « Sun House », situé au niveau de la place du 20 Août 1954, en plein cœur du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck. Le feu s'est manifesté à un moment de grande affluence au niveau de cette place, véritable point incontournable pour les automobilistes de passage, créant ainsi un début de panique parmi les commerçants et les habitants des abords immédiats. Les flammes se sont propagées au rez-de-chaussée, avant d'atteindre le premier niveau de cet hôtel, qui demeure fermé depuis des mois. Près d'une heure a été nécessaire aux sapeurs-pompiers de la protection civile, relevant de l'unité de Bouisseville, pour circonscrire cet incendie, qui n'a causé que des dégâts minimes dans cet établissement hôtelier, fort heureusement inoccupé. Une enquête de police a été ouverte pour déterminer l'origine de cet incendie.

Pour rappel, un grand incen-

die s'est déclaré, il y a une semaine, dans un complexe, situé à mi-chemin du village côtier de Cap Falcon, sur le territoire du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck. Selon la protection civile, le sinistre a occasionné des dégâts considérables à l'ameublement des bureaux et autres matériels entreposés. Hormis des personnes incommodées par la fumée opaque, parmi les locataires et le personnel de ce complexe, on ne déplore fort heureusement aucune victime. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés par la protection civile pour circonscrire cet incendie, qui menaçait de ravager ce complexe installé au niveau de l'accès Est de la commune d'Aïn El Turck. Les sapeurs-pompiers sont intervenus aux environs de 22 heures et ne sont parvenus à éteindre complètement le feu que vers 1 heure du matin, indique notre source. Une défaillance électrique serait à l'origine de cet incendie. Une enquête de police a été ouverte pour déterminer avec exactitude les circonstances ayant entraîné ce sinistre.

## Ouverture du petit jardin de Bouisseville

Livré aux caprices de la nature et devenu un lieu de rencontre pour des marginalisés et ce, durant plus de deux décennies, le petit jardin de la localité de Bouisseville, situé en face du bureau de poste, dans le chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck, vient enfin de renaître de ses cendres à la faveur d'une grande opération d'aménagement. Magnifiquement relooké, cet espace de convergence a été, en effet, ouvert jeudi au public, au grand bonheur des familles, plus particulièrement leur progéniture qui s'est donnée à cœur joie sur les aires de jeux. Du coup, c'est une ambiance bon enfant, dans les deux sens du terme, qui s'est installée dans ces lieux où les arbres, des centenaires, contribuent à leur embellissement tout en offrant de l'ombre aux familles. Il importe de noter

qu'un apport d'un montant de 4,9 milliards a été dégagé pour financer les travaux de réhabilitation de cet espace de détente, qui vient s'ajouter à celui d'Akid Abbès, situé à une centaine de mètres. Notons qu'un montage financier de 15 millions de dinars a été consacré pour la réalisation de ce projet d'utilité publique, sur une superficie qui s'étend sur près d'un hectare, à proximité du siège de l'Unité de la protection civile de Bouisseville. Dans ce même contexte, il y a lieu de signaler que les travaux de réalisation d'un autre espace de détente et aire de jeux pour enfants, sur la superficie qui abritait l'ex-boulodrome de la localité de Trouville, sont en phase d'achèvement. Ce petit jardin sera réceptionné dans les prochains jours.

R. B.

## Baisse de 40% du nombre des malades de la tuberculose

Le nombre des personnes atteintes de la maladie de la tuberculose dans la wilaya d'Oran, a connu une baisse de 40 pour cent depuis 2009, a-t-on appris jeudi du responsable du service prévention à la direction de la santé et de la population de la wilaya. Ce nombre est passé de 1.573 en 2012, à 1.423 cas en 2013, a ajouté Dr Deharib Larbi. Le nombre de personnes atteintes de cette maladie a également diminué en milieu scolaire de 50%. Le bureau de santé scolaire à la direction de la santé a enregistré seulement trois cas en 2013 contre six en 2012, souligne la même source. « Cette baisse est due à l'application stricte de la stratégie de lutte contre la tuberculose, à la disponibilité régulière du médicament, à la prise en charge et le suivi continu du malade et au dépistage en milieu familial évitant la propagation », a-t-on ajouté. Plusieurs campagnes de sensibilisation contribuent à travers des cellules mobiles d'éducation, d'information

et de communication à la baisse du nombre de tuberculeux.

La direction de la santé prévoit une baisse du nombre de tuberculeux à plus de 50 pour cent en 2015 avec la poursuite de la mise en oeuvre de la même stratégie, a ajouté le responsable de la prévention. Des praticiens ont recommandé, lors d'une rencontre d'évaluation du programme de lutte contre la tuberculose tenue mercredi soir à l'Institut Supérieur de Formation Paramédicale à Oran, l'intégration de psychologues aux centres de contrôle de la tuberculose et des maladies thoraciques, la création d'un réseau de prise en charge des malades et de prévention contre la tuberculose et les dangers du tabagisme, qui sera géré par le professeur Yahia Berrabah du CHU d'Oran. Cette rencontre, à laquelle a pris part le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, a été initiée par la direction de la santé à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose.

AÏN TÉMOUCHENT

## 25 directeurs de la Protection civile en conclave

Mohamed Bensafi

Les directeurs de la Protection civile de 25 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays étaient en regroupement, ce mercredi, à Aïn Témoucht. L'événement pour la DGPC d'adopter une stratégie commune relative à la campagne de protection des personnes, des biens et des lieux de baignade pendant la saison estivale édition 2014, qui s'étendra du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

L'occasion était aussi une façon pour ce prestigieux corps d'appréhender à la fois l'intervention et la prévention en cas de catastrophes majeures. Lors de cette réunion régionale, les bilans de l'année 2013 relatifs aux dispositifs de surveillance des plages ouvertes à la baignade et de prévention et de lutte contre les feux de forêts et de palmiers ont été repassés afin de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs et d'améliorer la prise en charge de la prochaine campagne estivale 2014.

Sur ce volet, une batterie de mesures ont été prises par ces responsables de la Protection civile pour prévenir au maximum les tragédies qui s'accroissent durant la période estivale notamment en matière d'interventions (incendies de forêts, plages, accidents sur routes, ménagers...).

En marge de ces travaux, les chiffres 2013 ont été relatés par le chef

de la communication de la DGPC lors d'un point de presse.

Ainsi, il a été enregistré, durant l'année 2013, pas moins de 203.256 interventions liées aux différentes activités de secours et autres; également recensé 444.436 accidents de la circulation routière. Concernant le dispositif de surveillance 2013 des plages, 48.429 interventions ont été enregistrées au niveau des 369 plages autorisées à la baignade et lesquelles ont permis de sauver de la noyade 33.831 personnes et de prendre en charge sur place 12.364 personnes. Par ailleurs, 97 cas de décès, dont 63 au niveau des plages non surveillées (ou non autorisées à la baignade), ont été enregistrés. Il a été également déploré 212 décès par noyade au niveau des barrages ou retenues collinaires ou encore puits.

En matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, 48.429 interventions ont été enregistrées, marquées par l'extinction de 21.253 feux de forêts, maquis, broussailles, récoltes, palmeraies et arbres fruitiers. Enfin, il a été énoncé que tous les chefs-lieux des daïras du pays seront, d'ici 2015, totalement couverts en matière de protection civile. Actuellement, la couverture nationale est de l'ordre de 78%, pendant que le parc roulant a été renforcé, cette année, par 1.100 ambulances médicalisées. Sur le plan de la formation du personnel, la DGPC dispose d'une politique de for-



mation continue aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Dans le domaine de la prévention, des actions de sensibilisation et d'information à l'adresse du grand public sont organisées par des équipes spécialisées qui se déplacent régulièrement à travers toutes les régions du pays. Tout ça pour dire qu'aujourd'hui la Protection civile place l'Algérie, notre pays, dans la cour des grands pays préventionnistes.

TLEMCCEN

## Plus de 664.000 électeurs attendus

Khaled Boumediene

La campagne officielle pour les élections présidentielles prévues le 17 avril prochain, au cours de laquelle 6 candidats vont se disputer les suffrages des électeurs, a commencé dimanche avec l'apparition des premières affiches sur les panneaux électoraux. Hier en fin de matinée, dans le centre de Tlemccen, sur la place du 1<sup>er</sup> Novembre, seuls les candidats Abdelaziz Bouteflika et Ali Benflis avaient collé leurs affiches pour l'instant. Les candidats aux présidentielles ont jusqu'au dimanche 13 avril 2014 à minuit, soit quatre jours avant le scrutin, pour con-

vaincre les électeurs. Selon les services de la direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG), le nombre total des électeurs de la wilaya inscrits est de 664.719 dans 1.681 (33 nouveaux) bureaux de vote et 365 centres de vote (05 nouveaux). En tout, 882 sites de panneaux d'affichage sont réservés aux six candidats dans les 53 communes de la wilaya. 13.600 fonctionnaires sont mobilisés pour le bon déroulement de cette opération électorale.

« Durant la campagne, les candidats ont plusieurs moyens de propagande à leur disposition. Ils peuvent tenir des réunions électorales, avec autorisation

préalable. Ils disposent aussi des panneaux d'affichage. Tout affichage est d'ailleurs interdit en dehors des panneaux mis en place par les APC. Toutefois, même si la campagne électorale ne sera close que le dimanche 13 avril à minuit, il sera interdit, dès le dimanche à minuit, de distribuer des bulletins, des tracts et autres documents, de diffuser par voie électronique tout message ayant un caractère de propagande électorale et de procéder à l'appel téléphonique en série des électeurs pour les inciter à voter pour un candidat », a expliqué à notre journal le directeur de la réglementation et des affaires générales, M. Lakhdar Amara.

BENI SNOUS

## Le village aux 1.000 martyrs

À l'entrée de Khémis, dans la commune de Beni Snous (40 kilomètres de Tlemccen), se dresse une majestueuse falaise dolomitique de l'Azrou Ouferrane qui domine le village, et des oliviers sur lesquels flottent des fumées légères qui indiquent la présence du village, au pied d'arides et sauvages montagnes. Au fond de cette vallée calme et moins stressante, la belle nature vaut beaucoup plus cher qu'une vie dans un centre-ville pollué et bruyant, qui grouille de monde, de véhicules et scooters. Sur la route qui monte au village, le visiteur peut admirer un élégant minaret tout blanc et des rochers quadrangulaires alignés comme les escaliers d'un amphithéâtre, où des figuiers de Barbarie font figure de spectateurs le long des collines. C'est au printemps que le visiteur peut contempler les arbres en fleurs qui éclatent de blancheur dans la verdure tendre des figuiers et dans le jeune feuillage encore doré des grenadiers.

Comme à Beni Hammou, Ouled Mousa, Beni Achir, Ouled Arbi et Mazzer, cette agglomération a été construite sur le bord des précipices ou sur des pentes très fortes de rochers. En préambule, il faut savoir que Khémis est un village berbère, avec ses toits en terrasse, ses ruelles tortueuses qu'il faut visiter, comme il faut à travers les jardins descendre à l'oued où les femmes, non voilées, vont puiser leur provision d'eau qu'elles remontent dans une jarre posée sur leurs reins. Les Beni Snous forment un petit îlot berbérophone de l'Ouest algérien, où la fête de

l'Yennayer (nouvel an berbère) est toujours célébrée le 12 janvier par la population Beni Snous. Les Beni Snoussi sont les derniers Amazighen à fêter le carnaval Ayred consistant à se déguiser et passer de porte en porte pour réclamer des friandises et autres délicieux gâteaux confectionnés pour l'occasion. Le pain aux œufs ou tadjout est aussi cuit ce jour. Cette contrée a fourni de nombreux savants et rois berbères à Tlemccen sous la dynastie des Zianides. Le plus connu est l'un des plus grands savants théologiens, à savoir Essanoussi. Khémis abrite les ruines de nombreux sites archéologiques d'anciennes civilisations berbères, romaines et musulmanes.

Pour ceux qui connaissent Khémis, l'on ne peut pas visiter ce village agréable sans déguster une tasse de café ou du thé au café historique dénommé aujourd'hui « Café de la Paix ». Selon le propriétaire de ce café : « C'est l'un des plus anciens cafés traditionnels de la région. Il a été ouvert en 1941 par mon père. C'était le Merkez par excellence des moudjahidine dans la région de Beni Snous où étaient stationnées les troupes françaises depuis plus d'un siècle. L'activité des djounoud dans ce café était très importante. Elle allait de la collecte de l'argent jusqu'aux exécutions des traites et des usurpateurs français. Ce lieu historique a vu défiler plusieurs personnalités historiques de la révolution algérienne : Si El Houcine Gadiiri, qui nouait des relations avec Larbi Ben M'hidi et Abdelhafid Boussouf et

Abdelaziz Bouteflika. Il participait aux derniers préparatifs du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Juste après son élection en 1999, le président de la République l'a honoré du « Wissam El Athir », une décoration posthume pour un compagnon d'armes. Le chahid Métaïche Abdelkader dit commandant Djaber qui avait dès son jeune âge dans la région de Tlemccen avec Affane, Kaou Mohamed et Si El Houcine Gadiiri.

Né en 1928 à Ouled Moussa dans la commune de Beni Snous, ce secrétaire particulier du colonel Lotfi est décédé le 13 février 1958 lors d'un accrochage à Oum Laalou dans la région d'Aïn Fezza. Le cmdt Guezane Affane Djilali, Mekami Mohamed, Kaou Mohamed et les martyrs Dennonni, Gadiiri, Datou Saïd, Baouche, Settaouti, Chouari, Koudjati, Bachaoui, Djaziri, Diss, Mekkaoui... transitaient également par ce café. Beni Snous a beaucoup donné à la révolution. On parle de plus de 1.000 chahids qui ont offert leur vie pour la liberté, laissant mères, épouses et enfants dans le désarroi. Parmi les plus importantes batailles menées par la population contre l'armée coloniale, l'on peut citer celles de «Diar Louh», « Bouabdousse », «Bouhmama» et «Taga». Après 1962, ce café historique a accueilli Houari Boumediene, Ahmed Ben Bella, Abdelhak Benhamouda, Abdelaziz Belkhadem, Khalida Toumi et tant d'autres responsables et personnalités, qui préféreraient tous siroter une tasse de café ou de thé lors de leur passage par ce glorieux village.

K. B.

CHLEF

## 93 milliards pour les routes

Bencherki Otsmane

Les routes ont de tout temps constitué un facteur de développement des sociétés et des individus. Elles sont à la fois le support des échanges économiques et une réponse au besoin de mobilité des hommes. La wilaya de Chlef dispose d'un réseau routier de 560 km réparti sur 19 chemins de wilaya. Cependant devant la dégradation constante de ces routes, notamment à la suite des intempéries, ou du trafic dense, les pouvoirs publics ont accordé une enveloppe financière de l'ordre de 93 milliards de centimes réservée à leur modernisation. Selon la direction des travaux publics (DTP) de Chlef, les travaux de réfection, de renforcement et de consolidation ont débuté pour huit chemins de wilaya pour un montant de 43 milliards de centimes. Il s'agit du CW N°132 au niveau de la

commune d'El-Karimia, du CW N°02 reliant Oued-Sly à Benairia, du CW N°101 reliant Herenfa à Zeboudja, du CW N°151 reliant Benairia à Bouzraïa, du CW N°34 reliant la RN 11 à Oued-Gousine, du CW à Moussadek, du CW à Talassa et enfin du CW à Beni-Haoua. Le taux d'achèvement des travaux est estimé à plus de 80%.

Notre source indique que les travaux concernant les autres routes seront bientôt lancés. Cependant selon l'avis de beaucoup d'usagers de la route, les sommes colossales injectées dans le réseau routier doivent être suivies par des travaux d'entretien quotidien pour éviter toute dégradation. Une bonne organisation de l'entretien, autonome au niveau local, reposant sur la responsabilité de la DTP et un suivi serré sont indispensables pour maintenir l'état des routes praticable.

ADRAR

## Une jeune femme retrouvée pendue à Tinerkouk

Bentouba Saïd

Une jeune femme de 18 ans a été découverte pendue en cette fin de semaine dans son domicile à Ksar Fatisse, près de la daïra de Tinerkouk, a-t-on appris des services de sécurité. Le corps a été retrouvé par ses parents lorsqu'ils sont revenus dans l'après-

midi. La jeune femme a été retrouvée pendue, attachée à son foulard au plafond d'une petite pièce. La dépouille mortelle a été transférée à la morgue de l'hôpital de Timimoune pour une autopsie. Une enquête a été ouverte par les services de la police judiciaire afin de déterminer les circonstances exactes de ce suicide.

MOSTAGANEM

## Un mort et trois blessés graves sur la route de Zkakra

Une violente collision entre deux voitures s'est produite ce vendredi aux environs de 3h du matin au niveau de la RN 11 où un jeune homme de 30 ans est décédé sur le coup et trois autres grièvement blessés. La collision frontale entre deux voitures de type « Hilux » et « Mitsubishi » a eu lieu plus précisément au niveau du hameau Zkakra. Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de Sidi Ali et les blessés ont été évacués vers les UMC de Mostaganem par les services de la protection civile. Les gendarmes ont ouvert une enquête pour situer la responsabilité de chacun.

## 50 jeunes Algériens établis à l'étranger en visite à Sidi Lakhdar

Les autorités locales et les cadres de la DJS et de l'ODEJ ont accueilli une délégation de membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, forte de 50 personnes résidant en Europe, en Russie et notamment en Amérique, a-t-on précisé de même source. Une initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports qui a pour objectif de faire connaître à la communauté établie à l'étranger leur pays d'origine afin de sauvegarder ses repères. Les internationaux, guidés par les cadres de la jeunesse et des sports, ont visité le mausolée du saint poète et moudjahid Sidi Lakhdar Benkhalouf. A Achaacha c'était les grottes de Nekmaria « Ghar El Frachih », connues pour avoir été le théâtre d'une terrible enfumade ordonnée par le colonel Péliissier les 18 et 19 juin 1845. A la fin de cette visite, les émigrés ont dégusté sous une tente à la traditionnelle un succulent couscous offert par la DJS.

## Un crime élucidé treize ans après les faits

Les enquêteurs de la police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya ont élucidé un crime, suite à de nouvelles informations. L'auteur présumé d'homicide volontaire, perpétré sur un passant B.N.D. âgé de 37, en mai 2001, en plein cœur de Mostaganem, vient d'être finalement arrêté. Le suspect, B.A.S., âgé de 28 ans et originaire de Sidi Fellag, a été arrêté. Il a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Un soir de mai 2001, une altercation éclate alors entre un passant en présence de sa compagne qui croise la route de deux autres hommes. La situation a vite dégénéré. Le présumé meurtrier porte alors deux coups de couteau mortels à la victime au niveau du cœur. Evacué vers les UMC dans un état grave, il succombe à ses blessures. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, le présumé meurtrier a été placé sous mandat de dépôt. Son complice a bénéficié d'une citation directe, précise notre source sécuritaire.

H. B.

**AIR ALGÉRIE**

SAMEDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h00
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	15h00
Oran - Alger	22h15
Oran - Bechar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h00
Alger - Oran	17h00
Alger - Oran	20h30
Bechar - Oran	11h40
Annaba - Oran	18h10

DIMANCHE	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h00
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h10
Oran - Alger	20h30
Oran - Constantine	15h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	06h15
Alger - Oran	09h05
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h10
Constantine - Oran	17h50
Adrar - Oran	12h05
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

**INTERNATIONAL**

SAMEDI	
Vol	Départ
Oran - Lyon	07h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Lille	14h50
Oran - Alicante	15h45
Oran - Istanbul	20h10

DIMANCHE	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Lyon	13h30
Oran - (Paris-CDG)	14h00
Oran - Alicante	15h45
Oran - Djeddah	17h40

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Samedi	
Paris-Orly - Oran	16h15/ 17h40
Marseille - Oran	07h30 / 08h10
Toulouse - Oran	12h30 / 13h10
Lyon - Oran	17h40/ 18h45
Oran - Paris-Orly	18h45/ 22h05
Oran - Lyon	19h45/ 22h40
Oran - Marseille	14h05/ 16h40
Oran - Toulouse	09h05/ 11h35

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis/Oran	Oran/Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



**TRAIN**

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22

MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
14h05	17h26

ORAN - TLEMCE	
17h00	19h42

ORAN - SBA	
17h00	18h22

SBA - ORAN	
05h40	06h58

ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF	
16h15	18h22

CHLEF - ORAN	
06h50	09h11

ORAN - RELIZAN	
17h15	18h47

RELIZAN - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
13h30	14h31
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
09h30	10h34
15h05	16h05



ALGÉRIE FERRIES	
DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Mar 01 - 18h00	Mer 02 - 07h00
Lun 07 - 18h00	Mar 08 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Mer 02 - 19h00	Jeu 03 - 07h00
Mar 08 - 19h00	Mer 09 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Jeu 03 - 12h00	Ven 04 - 14h00
Jeu 10 - 12h00	Ven 11 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Sam 05 - 12h00	Dim 06 - 14h00
Sam 12 - 12h00	Dim 13 - 14h00

**THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN**

► Aujourd'hui à 13h et à 15h au TRO  
«**Moughamaret El Adaouet**»  
Auteur et mise en scène: Hadri Houari  
(Ass/Es Salem)

► Dimanche 30 mars à 13h et à 15h au TRO  
Marionnette  
«**Mossibet El Himar**»  
Auteur et mise en scène: Abdelkhalik Houari  
(Coop/Arous Wahran)

► Lundi 31 mars à 13h et à 15h au TRO  
«**El Amana**»  
Auteur et mise en scène: Meslem Maâmar  
(Ass/ de Wilaya culture et Arts Saïda)

► Mardi 1<sup>er</sup> avril à 13h et à 15h au TRO  
«**Es salam ouel Mahiba**»  
Avec tata Habiba  
Auteur et mise en scène: Kadami Fatima  
(Es Salem Ouel Mahiba)

► Mercredi 02 avril à 13h et à 15h au TRO  
«**Echater Arnoub**»  
Auteur : Ibrahim Abderrazak  
Mise en scène : Seddik Bendaraua  
(Aoua il Sidi Bel Abbes)

Jeudi 03 avril à 13h et à 15h au TRO  
«**El Houta Ouel Jirane**»  
Auteur et mise en scène: Medjahri Missoum (TRO)



**Concert de Jazz THISISATRIO**

► Mercredi 02 avril à 18h30 à l'IF Annaba  
► Jeudi 03 avril à 18h00 à l'IF Constantine  
► Samedi 05 avril à 18h00 à l'IF d'Oran  
► Lundi 07 avril à 18h00 à l'IF Tlemcen  
Toujours en mouvement, à la recherche de sons nouveaux, le batteur/compositeur Franck Vaillant, élu « Révélation de l'année 2012 » par Jazzman / Jazzmagazine, zigzague entre les courants. Il n'a pas son pareil pour s'entourer de musiciens exceptionnels, enchaînant compositions originales et improvisations telluriques. Cette fois-ci, c'est avec Benjmain Mousay et Bruno Chevillon que la magie opère : Franck Vaillant (Lo'Jo, Arthur H, Caroline, Print) a réuni deux artistes aux parcours déjà établis pour un set d'une maîtrise et d'une énergie peu communes.

**Printemps des poètes Hommage à Jean Sénac**

► Mardi 08 avril à 17h00 à la Librairie Alili - Fg Kiffane (Tlemcen)  
► Mardi 08 avril à 17h00 à l'IF Constantine Avec Bruno Doucey, Aurelia Lassaque et Michel Baglin.  
► Mercredi 9 avril 14h à l'Institut des Langues étrangères Oran (ILE)

Cette édition 2014 du Printemps des poètes est centrée autour d'un hommage à Jean Sénac, mort dans conditions mystérieuses à Alger en 1983. Son oeuvre originale, son parcours atypique, ses quêtes identitaires, ses rapports tourmentés avec son « algérianité » en font un symbole au-delà de l'histoire

► Jeudi 10 avril 15h IF d'Oran  
Hommage au poète algérien Djamel Amrani et au poète français Louis Aragon. Sur une proposition du café littéraire Tahar Djaout avec comme invité d'honneur Jep Gouzy et les poètes oranais accompagnés au piano par Mustapha Aribi et à la guitare par Badis Haj Slimane et à la clarinette par Wassila Belkheir

**Cuisinez avec Babette**

► Dimanche 06 avril à 18h00 au Novotel Constantine  
L'Institut français vous donne rendez-vous avec la gastronomie. Venez cuisiner avec Babette de Rozières, Chef de cuisine, auteur et animatrice de télévision. Événement sur invitation exclusivement.

**Dans le cadre du Printemps des Poètes Sapho en concert : Velours sous la Terre**

► Jeudi 10 avril à 18h00 à l'IF Constantine  
Le répertoire présenté dans Velours sous la Terre propose une forme chantée et une forme parlée. Les morceaux chantés sont des textes écrits sur des morceaux classiques ou contemporains. Mozart, Bach, Chopin, Satie sont redécouverts par Sapho pour la forme chanson et réarrangés par le groupe. Les textes, la voix font lien entre ces deux figures de style avec un vrai travail sur le son. Talk-over et variations chantées s'alternent de façon fluide.

**MÉTÉO**

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Peu nuageux Max.17-Min.9	Peu nuageux Max.18-Min.7
MOSTAGANEM	
Vent Max.17-Min.11	Plutôt ensoleillé Max.16-Min.9
TLEMCE	
Légère pluie Max.15-Min.6	Peu nuageux Max.18-Min.5
MASCARA	
Peu nuageux Max.18-Min.6	Peu nuageux Max.15-Min.4
TIARET	
Vent Max.18-Min.6	Nuageux Max.11- Min.2
CHLEF	
Peu nuageux Max.22-Min.10	Légère pluie Max.17- Min.8
BÉCHAR	
Plutôt ensoleillé Max.20-Min.7	Vent Max.21-Min.9
ALGER	
Vent Max.19-Min.11	Peu nuageux Max.17-Min.9
CONSTANTINE	
Vent Max.23 - Min.8	Pluie Max.12 - Min.7
ANNABA	
Très nuageux Max.21-Min.12	Légère pluie Max.15-Min.12

**CINÉMATHEQUE D'ORAN**

► Aujourd'hui à 14h  
«**Kiki la petite sorcière**»  
De Hayao Miyazaki (2008)  
-15h30 : Pirates des caraïbes II  
Le secret du coffre maudit  
De Gore Verbinski (2007)

► Dimanche 30 mars  
«**La colline aux coquelicots**»  
De G. Mayazaki  
-15h30 : Pirates des caraïbes III  
Le secret du coffre maudit  
De Gore Verbinski (2007)

► Lundi 31 mars  
-14h00 Séance pour enfants  
«**Arriety le petit monde des charpardeurs**»  
De Hiromasa Yonebayashi (2011)  
-15h30 ARN le chevalier du temple de Peter Flinth 2007

**Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage**

Billets	Achat	Vente
1 USD	78,63	83,43
1 EUR	104,43	110,82
1 CAD	75,49	80,15
1 GBP	120,36	127,75
100 JPY	81,15	86,12
1 SAR	20,96	22,25
1 KWD	275,40	293,88
1 AED	21,41	22,72
100 CHF	8.470,11	8.992,59
100 SEK	1.193,01	1.266,50
100 DKK	1.400,47	1.486,19
100 NOK	1.326,18	1.407,61
Chèques de voyage		
de voyage	Achat	Vente
1 USD	79,43	83,43
1 EUR	105,49	110,82
1 CAD	76,26	80,15
1 GBP	121,58	127,75
100 JPY	81,98	86,12
100 CHF	8.556,10	8.992,59
100 SEK	1.205,13	1.266,50

**Environ 100.000 personnes, dont 80% de femmes, sont atteintes de polyarthrite rhumatoïde en Algérie, a indiqué jeudi à Alger le Pr Aïcha Ladjouz-Rezig, chef de service rhumatologie à l'établissement hospitalier spécialisé de Ben Aknoun.**



**Environ 100.000 personnes atteintes de polyarthrite en Algérie**

«Entre 65.000 à 100.000 personnes souffrent de polyarthrite-rhumatoïde dans notre pays et 80 % d'entre elles sont des femmes, âgées en moyenne de 50 ans», a précisé le Pr Ladjouz, qui est aussi présidente de la ligue algérienne antirhumatisme, lors d'une table-ronde sur le thème de la «polyarthrite-rhumatoïde». La polyarthrite rhumatoïde (PR) est une maladie inflammatoire chronique touchant plusieurs articulations (polyarthrite). Cette atteinte entraîne des douleurs, des gonflements articulaires et est responsable des lésions osseuses et cartilagineuses entraînant la déformation et la destruction articulaire. La spécialiste a aussi expliqué que la polyarthrite est une maladie auto-immune se caractérisant par la synthèse d'anticorps dirigés contre les articulations, causant leurs destructions progressives.

Le diagnostic est simple à établir, selon le Pr Ladjouz qui a précisé que les patients devaient consulter précocement pour éviter la destruction des articulations. Cette pathologie articulaire met du temps à être découverte en raison de la banalisation des symptômes par les patients, a-t-elle ajouté. Elle a, à ce titre, recommandé aux personnes présentant des douleurs articulaires à consulter un médecin pour identifier une éventuelle atteinte. Les signes de cette affection chronique sont généralement des douleurs musculaires, des inflammations des articulations, une anémie, des fatigues et autres. L'intervenante a mentionné qu'il existait différentes formes de polyarthrites et diverses manifestations de la maladie, à savoir les polyarthrites sous forme d'arthrite et des polyarthrites se caractérisant par des gonflements des articulations (mains, genoux, etc.). S'agissant de la prise en charge de cette affection, la spécialiste a souligné que c'était une maladie correctement diagnostiquée par les spécialistes et que de nouveaux médicaments plus performants étaient disponibles

en Algérie. Les traitements sont distribués gratuitement à tous les malades, sans distinction des catégories sociales, a-t-elle informé. Elle a par ailleurs, insisté sur le rôle des médecins généralistes en les appelant à pas ne négliger les plaintes des malades et à ne pas «tomber dans la facilité» d'administration d'anti-inflammatoires de type corticoïdes. La spécialiste a précisé à ce propos que si la maladie n'était pas traitée précocement, elle pouvait conduire à la décomposition des articulations. Pour les formes graves et résistantes aux traitements classiques, le Pr Ladjouz a fait savoir qu'il existait des nouvelles molécules (biothérapies) qui donnaient de bons résultats. La conférencière a aussi appelé à l'organisation de journées de sensibilisation aux profits des malades en déclarant, sur la base d'une enquête régionale (Afrique du Nord), que «69% des malades ignorent que les dommages de la maladie sont irréversibles».

**Par laser ou avion solaire, Facebook veut étendre l'accès internet**



Facebook a annoncé jeudi la mise en place d'une équipe pour rechercher de nouveaux moyens d'apporter internet aux régions qui n'y ont pas encore accès, en utilisant par exemple des lasers ou des avions solaires. «Nous travaillons sur des moyens d'envoyer internet aux gens depuis le ciel», a expliqué le PDG-fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, dans un message publié sur le réseau. Le «Connectivity Lab» («Labo de la connectivité») entre dans le cadre de l'initiative internet.org, soutenue par Fa-

cebook et visant à apporter internet aux deux tiers de la population mondiale qui n'y ont pas accès, en particulier dans des zones reculées ou peu développées. L'équipe comprend entre autres des experts de la Nasa ou les cinq salariés de l'entreprise britannique Ascenta, spécialisée dans les avions solaires capables de parcourir de longue distance. Parmi les projets envisagés sont évoqués l'utilisation potentielle de lasers pour connecter des satellites entre eux, ou d'avions solaires capable de se main-

tenir un mois en vol à 20.000 mètres d'altitude et de servir de relais internet. Des informations de presse avaient déjà fait état au début du mois de discussions de Facebook en vue de racheter à cet effet le fabricant de drones solaires Titan Aerospace, avec l'objectif de déployer ces appareils en premier lieu en Afrique. Le géant de l'internet Google a un projet un peu similaire pour lequel il a déjà effectué des tests, dans lequel ce sont des montgolfières qui sont utilisées à la place des drones.

**Danemark  
Une agence de voyages invite les couples à procréer davantage**

Une agence de voyage danoise encourage les couples à se rendre plus souvent dans des villes romantiques comme Paris pour donner un coup de pouce au taux de natalité nationale en berne, à travers la vidéo «Faites le pour le Danemark!» Dans un clip de 2 minutes où des images d'aires de jeux désertées et des visages de retraités esseulés défilent, la branche danoise du groupe Thomas Cook déplore que le taux de natalité soit à son plus bas niveau depuis 27 ans. «Chez Spies, on se sent concernés. Moins de Danois signifie qu'il y aura moins de gens pour venir en aide à la population vieillissante, et fatalement moins de clients chez nous», affirme l'agence. Alors que le Danemark serait

la nation la plus heureuse au monde, la campagne avance qu'elle n'est cependant pas la plus sexy. Dans la vidéo, une Scandinavie grise aux apparences déprimantes est dépeinte en contraste avec la Ville Lumière où un jeune couple prend un verre devant la Tour Eiffel, fait quelques pas de danse devant le Moulin Rouge. «Faites la connaissance d'Emma. Elle est danoise, mais même si elle est née et a grandi au Danemark, elle a été conçue à Paris. Juste là, dans cette chambre d'hôtel», insiste le commentateur. La publicité ne fait pas dans la demi-mesure. «Nous prescrivons des vacances dans une ville romantique pour sauver le futur du Danemark», se vante le groupe

dans cette publicité pleine d'ironie. En 2012, le taux de natalité danois avait baissé de 17% par rapport au début des années 2000, à 10,4 naissances pour 1.000 habitants, le plus bas de l'Europe du nord. Pour appuyer son message, l'entreprise offre même un «rabais sur l'ovulation» et la possibilité de gagner des cadeaux comme des couches de bébé pour une durée de 3 ans ou des vacances en famille. Les personnes âgées et les couples de même sexe sont également invités à participer car «il ne s'agit pas seulement de gagner, tout le côté sympathique au fait de participer». Jeudi, la vidéo a dépassé le seuil des 380.000 visionnages en moins d'un jour sur YouTube.

**128 migrants secourus par la marine italienne**



Cent vingt-huit migrants, en provenance d'Égypte, d'Erythrée, du Soudan et de Syrie, ont été secourus en mer mercredi par la Marine italienne au sud-est de la Sicile, a-t-on appris jeudi. Ces migrants, qui se trouvaient à bord d'une embarcation en difficulté au large du Cap Passero à la pointe de la principale île de Sicile, ont été repérés par un hélicoptère de la Marine, dans le cadre de l'opération Mare Nostrum, lancée à l'automne dernier par les autorités italiennes en Méditerranée. Parmi les réfugiés, qui ont ensuite été transférés à bord du navire San Giorgio, se trouvaient 8 femmes, dont deux sont enceintes, et 13 enfants, a précisé la Marine militaire italienne dans un communiqué. Le bateau s'est ensuite dirigé vers le port sicilien d'Augusta où il est attendu jeudi en fin de matinée.

**Espagne  
Déluges de fausses nouvelles sur un accident d'avion annoncé par erreur**

Une erreur des services d'urgence des îles Canaries, qui ont annoncé «la chute d'un avion en mer», a déclenché jeudi un déluge d'informations erronées reprises par des médias nationaux et internationaux, certains allant jusqu'à affirmer qu'un Boeing 737 s'était abîmé en mer. A l'origine de l'erreur, un tweet du 112, service d'urgence des Canaries, archipel espagnol situé au large des côtes africaines : «Le contrôle (aérien) des Canaries confirme la chute en mer d'un avion à deux milles de la côte à la hauteur de Jinamar». La presse locale reprend l'information. La rumeur se répand comme une trainée de poudre sur les réseaux sociaux et certains médias parlent d'un Boeing 737, une fausse information reprise par des médias internationaux. Mais très vite, 10 minutes après, les démentis tombent. «Finalement, il se confirme que ce n'est pas un avion. C'est un remor-

queur tirant une embarcation», explique à l'AFP une porte-parole des services d'urgence des Canaries. Selon une photo du supposé remorqueur diffusée notamment sur le site des contrôleurs aériens, ce bateau équipé d'une grue a effectivement un ressemblance troublante avec un avion. «Des moyens survolant la côte de Grande Canarie confirment qu'il n'y a pas d'accident d'avion. Il s'agit d'un remorqueur avec une embarcation», corrige aussi le 112 sur son compte twitter. Le gestionnaire des aéroports espagnols, l'AENA, a également démenti, en anglais et en espagnol sur son site twitter. «Fausse alarme : aucun avion n'a disparu près de la côte de Grande Canarie», affirme l'AENA. Le pire accident qu'ait connu l'aviation civile s'est produit en 1977 à l'aéroport de Tenerife, dans les Canaries, où la collision entre deux Boeing 747 avait fait 583 morts.

**Nouvelle tentative d'assaut à Melilla depuis le Maroc**

Des groupes d'immigrants subsahariens ont une nouvelle fois tenté vendredi matin de franchir la frontière séparant le Maroc de la ville enclavée espagnole de Melilla, soumise à une très forte pression migratoire, a annoncé la préfecture. Plusieurs centaines de migrants ont participé à cet assaut mené en différents points de la frontière, mais quelques uns seulement auraient réussi à passer, selon les médias. Certains sont restés un moment juchés sur le grillage, haut de sept mètres, levant les bras en signe de victoire face aux policiers espagnols. Jeudi, environ un millier de clandestins subsahariens avaient de cette façon tenté de pénétrer sur le sol espagnol, mais avaient fait demi-tour face au dispositif policier déployé par le Maroc et l'Espagne. Melilla et l'autre enclave espagnole de Ceuta, dans le nord du Maroc, constituent les deux seules frontières terrestres entre le continent africain et l'Europe. La pression migratoire y a redoublé depuis le début de l'année, notamment à Melilla où le centre d'accueil gouvernemental héberge à présent environ 1.800 personnes pour 480 places. Jeudi, les présidents des

deux villes autonomes, réunis à Melilla, ont lancé un appel à l'Union européenne pour qu'elle les aide à lutter contre l'immigration clandestine. «L'immigration n'est pas le problème de Ceuta et Melilla. C'est le problème de l'Union européenne», a déclaré le président de Melilla, Juan José Imbroda, aux côtés de celui de Ceuta, Juan Jesus Vivas. Plus d'un millier de migrants subsahariens sont entrés à Melilla depuis le mois de février. Le 18 mars, environ 500 d'entre eux avaient réussi à franchir la triple frontière grillagée qui entoure la ville, dans l'assaut le plus important depuis 2005, alors que la ville était soumise à des arrivées massives d'immigrants. A Ceuta, 15 clandestins étaient morts noyés le 6 février en tentant de gagner le territoire espagnol à la nage. Une polémique avait alors éclaté autour de l'action de la Garde civile espagnole, accusée par des témoins d'avoir utilisé des balles en caoutchouc contre les migrants qui se trouvaient dans l'eau. Depuis, les forces de l'ordre espagnoles ont reçu pour consigne de ne plus utiliser de matériel antiémoues pour repousser les migrants. Les assauts se sont parallèlement multipliés à Melilla.

## Zeroual gêne les combines de tohuwabohu

Par Omar Chaalal

Aujourd'hui, les politiciens n'ont pas besoin de ces terrasses pour s'exprimer puisque les moyens de communications ne sont pas chers. Ils sont à la portée de tout le monde. Même les gamins ont leurs moyens pour exprimer leur mécontentement politique. L'intervention de l'ex-chef de gouvernement, Ouyahya, sur la terrasse d'Ennahar a laissé le téléspectateur bouche bée. Elle a fait rappeler au peuple algérien les paroles de Matthieu «C'est en vous mettant à l'ombre de sa main que Bouteflika vous enseigne à l'écouter. Il arrive que Bouteflika vous fasse passer par l'épreuve des ténèbres, pour vous apprendre à l'écouter. C'est dans le noir qu'on éduque les oiseaux chanteurs. C'est dans le noir que les champignons poussent et se multiplient. Alors, tenez-vous tranquille si vous voulez cueillir vos champignons pour en faire avec une bonne salade en Avril prochain. Si vous déboulez votre bec, dans cette profession, vous risquez d'entendre des paroles-désagréables. Ne parlez à personne de ce qui vous arrive; n'en cherchez pas l'explication dans les livres, mais écoutez avec attention. Si vous en parlez à d'autres, cela vous évitera d'entendre ce que Bouteflika est en train de vous dire » La leçon de Matthieu se résume comme suit : Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour; et ce qui vous est dit à l'oreille, préchez-le sur les toits.

Les téléspectateurs n'ont pas oublié les paroles de cet homme en Juin 2008 «Je ne suis pas un Clint Eastwood, je fais mon job ! La corruption est cette fille née d'une grande dérive que nous devons tous combattre. C'est une lutte sans pitié et un long combat... Celui qui détruit son pays ne mérite que la mort. Je suis pour la peine de mort dans des cas comme les kidnappings, la violence contre les enfants, les grands détournements dans les postes et les banques ainsi que le trafic de drogue. Coup de théâtre ! Les spectateurs ne reconnaissent plus le politicien des sales tâches... Ils étaient étonnés de voir le défenseur de la constitution de 1996 qui stipule dans son article 87 «Le Président de la République ne peut, en aucun cas, déléguer le pouvoir de nommer le Premier ministre, les membres du Gouvernement, ainsi que les Présidents et membres des institutions constitutionnelles pour lesquels un autre mode de désignation n'est pas prévu par la Constitution. De même, il ne peut déléguer son pouvoir de recourir au référendum, de dissoudre l'Assemblée Populaire Nationale, de décider des élections législatives anticipées, de mettre en œuvre les dispositions prévues aux articles 77, 78, 91, 93 à 95, 97, 124, 126, 127, et 128 de la Constitution.» changer de peau comme un serpent. L'homme de Zeroual divague dans le jamais entendu et navigue dans une mer houleuse. Quand Ouyahya parle de Clint Eastwood, il se rappelle certainement le bon vieux temps de sa jeunesse de 1971 et du film Un frisson dans la nuit (Play Misty for Me) de ce réalisateur. L'Algérie de 1971 est très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Je lui recommande de revoir le film « Mémoires de nos pères » de ce même réalisateur pour rafraîchir sa mémoire politique.

La moquerie semble être la seule chose qu'il ait vraiment prise au sérieux chez cet homme d'astuce. La raillerie tenait le cœur d'Ouyahya, au point d'en faire la loupe à travers laquelle il regardait un royaume qu'il a qualifié un jour de cabaret national. La logique du politicien des sales besognes et l'intelligence du caporal des missions difficiles nous fait penser à une histoire des temps où les poules avaient des dents. En Prusse, cette histoire est racontée aux enfants pour les faire dormir. Puisque le peuple est adulte je vais faire comme Ouyahya. Je vais raconter au peuple cette histoire pour le faire rigoler politiquement «Un jour de la semaine des quatre jeudis, le roi de Prusse convoqua

Autrefois, en Orient, les toits des maisons étaient de grandes terrasses. On avait pour habitude d'y monter afin de discuter plus facilement avec ses voisins ou ses voisines. Cette coutume existe toujours chez nous. Des terrasses de Ghardaïa on entend les uns dire aux autres «Réveillez-vous ! L'Algérie est au bord de l'implosion ! Soyez prudents ! La guerre civile risque d'éclater à tout moment».



son plus fidèle valet: J'ai une mission très délicate trop délicate à te confier ! Depuis plusieurs mois ou plusieurs années, une rumeur hante mon royaume, je n'en dors plus de la nuit. Il paraît que j'ai une araignée dans le plafond ! J'ai peur que cette araignée écroule mon royaume. Les araignées sont dangereuses. Elles tissent une toile qui sert de cachette pour mes ennemis. J'ai lu dans mes vieux livres chinois qu'une araignée a détruit les fondations du royaume arabe en Andalousie. Il faut absolument que tu me débarrasses de cette horrible bestiole qui veut me déloger de mon place. Voici la clé qui ouvre la porte de mon plafond, je te donne carte blanche et libre commerce. Il faut avouer que le valet n'aimait pas vraiment travailler pour le roi de Prusse. Mais cette fois-ci, ce travail inattendu lui sembla digne d'intérêt et allait enfin le changer des corvées habituelles. Le valet prit donc l'énorme clé et la petite carte du château, puis commença l'ascension de l'interminable escalier qui menait au plafond du roi. Au bout de plusieurs heures, il aperçut enfin une porte minuscule. Le valet tourna péniblement la lourde clé dans la serrure. La porte s'ouvrit sur une peinture surprenante qui s'appelait le tohu-bohu !». Depuis les politiciens utilisent le tohu-bohu pour signifier confusion, désordre et scandale. Les religieux hébreux disent «Tohu wa bohu» pour d'écrire la situation sur la terre avant la création de la lumière. D'après ces religieux, tohu a été utilisé 20 fois dans la Bible mais buhu n'a jamais été utilisé seul. Il a été utilisé 3 fois mais toujours en liaison avec Tohu pour former l'expression «Tohu wa Buhu».

Aujourd'hui, la clef du grenier et la carte d'El Mouradia sont entre les mains d'Ouyahya. Comme le prussien des racontes, Ouyahya monte les escaliers de la Mouradia. Il ouvre la porte du grenier. Surprise ! Il ne trouve pas un tohu-bohu mais un portrait d'Abdelaziz Belkhadem. Ce portrait était bien accroché au mur du grenier. Il regarde bien le portrait. Il s'assure que ses yeux regardent bien Belkhadem. Après un souffle profond, il réalise que d'autres personnes peuvent ouvrir la serrure sans utiliser une clé. Il reste un moment sans prononcer un mot. Il revoit les idées sur la sécurité du royaume et se rend compte que la combine de la serrure du grenier est entre les mains de Belkhadem. Le téléphone arabe nous dit qu'Ouyahya n'a jamais fait confiance à la barbe de Belkhadem. Cette fois-ci il joue la politique de malin et malin et demi. Il reconnaît que la poli-

tique est une fonction non linéaire. Cette fonction a pour base une poignée de compromis. Cette poignée peut serrer le vase où fleurissent les intérêts. Il s'arrête devant le portrait de Belkhadem. Il le déroche du mur et lit les écrits sur son verso. Il se rappelle de ses paroles en 2008 «Le fait de ne pas présenter mon programme est légal.

Je fais comme mon prédécesseur Belkhadem qui s'était abstenu de présenter le programme du gouvernement lorsqu'il en prit la tête du gouvernement... Il utilise la télépathie politique pour parler à Bouteflika... Il faut que j'accepte la réalité. Si tout se passe comme planifié, Belkhadem est dans le tableau politique de l'Algérie après Avril 2014. Je retire tout ce que j'ai dit en 2008.

Le tohu apoussa Ouyahya à élaborer un texte qui prévoyait des mesures répressives extrêmement sévères contre la corruption. Cette action portait le nom « opération mains propres ». A cette époque le ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Belkhadem, a exprimé ses réserves vis à vis de cette opération de grande envergure. D'après son bohu, le sujet est trop sensible pour être traité aussi hâtivement. Le bohu de Belkhadem explique les raisons de ses réserves. Dans une conjoncture comme celle qui prévaut depuis quelques jours et qui rappelle celle de 1998, nous nous devons d'être très attentifs et de faire montre de responsabilité dans l'athérapeutique de cette maladie. Le bohu pousse Belkhadem à bloquer le tohu d'Ouyahya. Nous pouvons dire qu'en politique algérienne le bohu l'a emporté sur le tohu. Le décret portant le nom «lutte anticorruption» proposé par si Ahmed fut tout simplement retiré ! A cette époque Belkhadem pensait qu'il y a bien des cadres honnêtes et propres dans le pays. Le bohu de Belkhadem affirme que scandales liés au phénomène de la corruption ont toujours existé et rien ne dit qu'ils n'existeront pas à l'avenir.

Ouyahya savait que les tohus s'appliquaient aussi au MSP via ses ministres. Les médias nous ont informés que la liaison tohu-bohu atouché pratiquement tous les départements gérés par le parti de Soultani: Travaux publics, Pêche et Commerce. A cette époque, Belkhadem estimait qu'il faut laisser cette question aux spécialistes : La justice et les services de sécurité. Il pensait qu'au stade pénal, la responsabilité est individuelle. Belkhadem pensait aussi qu'on ne pouvait pas repasser à la vapeur surchauffée la responsabilité morale ou politique qu'après que la jus-

tice eut fait son travail de dégraissage. Tohu nous dit que le bohu de Belkhadem a donné un grand pardon aux ministres du MSP et, surtout, à Chakib Khelil le baba Ali de la chipa. Le tohu savait avec certitude que Belkhadem n'aurait jamais agi de cette manière sans en être chargé par celui qui l'a nommé au poste de ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République. Aujourd'hui le Clin Eastwood accepte le deal sans commentaire et montre son pile sur les terrasses. Le tohu d'Eastwood coïncide avec le face de Belkhadem dans la démocratie algérienne.

Si la relation pile/face entre Ouyahya et Belkhadem est prépondérante aujourd'hui, elle n'est en aucun cas déterminante dans la qualité de gouvernance dans le futur proche. Chez nous, le tohu est présent dans les élections aux assemblées nationales. Il surveille le bohu en cas de corruption. Le peuple sait que l'argent sale place certains députés et sénateurs quand tohu et bohu sont ensemble. La liaison tohu-bohu n'a jamais été dévoilée. Cela signifie que la politique du jeu de « pile ou face » n'est pas une volonté sérieuse pour combattre ce fléau même quand le face de Belkhadem coïncide avec le pile d'Ouyahya. La rue affirme que les histoires de tohu et les rumeurs debohu sont des coutumes politiques qui existent depuis bien longtemps. Les débats de nos rues déterminent la différence entre la république tohu et la république bohu. La république bohu veut qu'Abdelaziz Belkhadem n'assiste pas à toutes les réunions hebdomadaires du cabinet de tohu mais seulement à celles où il est question de dossiers «lourds» soumis par Bouteflika.

Par contre, la république tohu affirme que la défaite du terrorisme est d'abord le fruit d'une résistance nationale héroïque pour la sauvegarde de la République, et le pour la défense des citoyens et des biens.

Dans ce cafouillage politique, la liaison tohu et bohu a enfanté un nouveau-né nommé Barakat. Devant cette scène alarmante les gens qui adoptent Barakat disent que Bouteflika a bien façonné le tohu d'Ouyahya le pour qu'il coïncide avec bohu de Belkhadem. Malheureusement, le manque de lait sain dans une démocratie de «tohu wa bohu» a obligé ce bébé de crier dans la rue «Ni la république de tohu ni la république de bohu». Les cris de ce bébé ont attiré la conscience de l'ex-président Zeroual. Zeroual sort de son silence et appelle au sérieux. Son intervention gêne les combines tohuwabohu.

## Le prophète Moïse ou l'expérience de Milgram

***J'observais un homme d'affaires équilibré et sûr de lui entrer dans le laboratoire, souriant et confiant. En moins de vingt minutes il fut réduit à l'état de loque parcourue de tics, au bord de la crise de nerfs. Il tirait sans arrêt sur le lobe de ses oreilles et se tordait les mains. À un moment il posa sa tête sur son poing et murmura : " Oh mon Dieu, faites qu'on arrête ! " Et pourtant il continua à exécuter toutes les instructions de l'expérimentateur et obéit jusqu'à la fin. (Stanley Milgram, 1963).***

Par Mazouzi Mohamed \*

Qu'est-ce que la raison sinon cet instrument bizarre qui nous permet de nous élever au-dessus de toutes les autres créatures, de sauver nos âmes et de pouvoir regarder Dieu en face. Mais c'est elle aussi qui nous renseigne sur nos pires cruautés. Par je ne sais quel cheminement bizarre qu'elle fait entreprendre à la pensée et vice versa, elle nous inspire parfois nos plus belles dissidences, nos doutes les plus sublimes ou rend compte de nos plus abjectes démissions.

Au début des années 1960, aux Etats Unis, le psychologue Stanley Milgram élabore une expérience qui fera date dans l'histoire de la psychologie sociale. Les résultats de cette expérience furent terrifiants et susciteront beaucoup de polémique comme toujours.

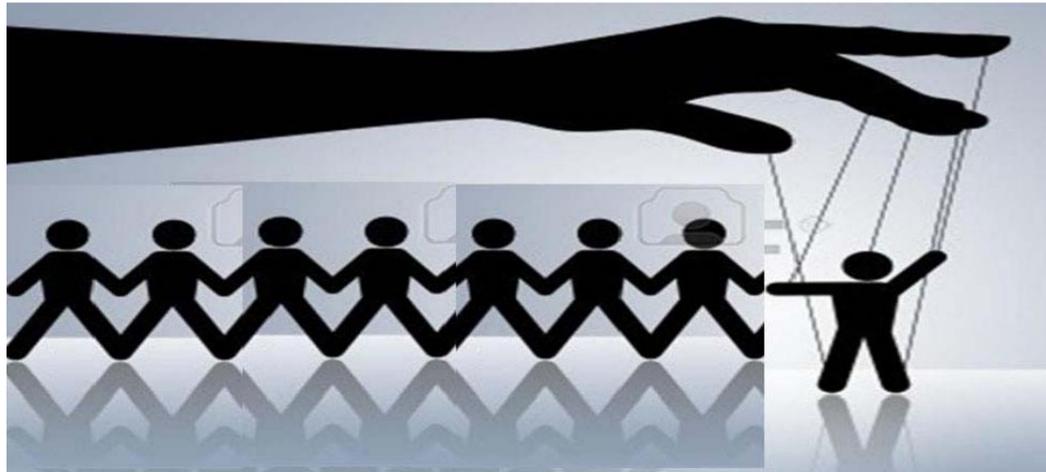
Les recherches de Milgram qui portaient sur la "Soumission à l'Autorité" vont déboucher sur des révélations inquiétantes : L'homme, ce dernier maillon dans cette brillante évolution des espèces, était susceptible (si les conditions se trouvaient réunies) de dégringoler au plus bas de l'échelle de la création et de se comporter de la manière la plus froide, la plus immorale et la plus inhumaine. Pourquoi, quand ou comment cela risque-t-il d'arriver ?

Tout simplement et assez fréquemment quand cette créature pensante, plus connue sous le nom d "Homo-sapiens", se résignait à abandonner l'usage si essentiel et déterminant de sa raison.

L'expérience de Milgram nous fera prendre conscience que l'être humain n'était pas aussi pensant que Pascal le croyait, pire encore, ce " roseau pensant " était capable d'exécuter n'importe quels ordres aussi aberrants soient-ils pourvu qu'il y ait une autorité (personnifiée ou abstraite) qui impose à celui-ci ses choix, façonne et détermine ses comportements et enfin inhibent son jugement et lui donne cette étrange impression qu'il n'est désormais ni responsable ni contraint de répondre à d'éventuels tourments de sa conscience. C'est hélas ce que fait chacun de nous chaque jour, imperceptiblement, inconsciemment et avec beaucoup de ferveur et de conviction.

Ce conformisme et cette obéissance quasi aveugle à l'autorité dont parlait Milgram et que l'on croyait réductible exclusivement à des personnes en particulier dans des situations exceptionnelles n'étaient au contraire que la traduction d'un comportement humain tout à fait banal même si cela laissait entrevoir, par l'homme et pour l'homme, les pires cauchemars.

Le psychologue Stanley Milgram prit le soin d'interroger des scientifiques sur l'objet de son étude, ces derniers rassurent le chercheur et lui affirment que les personnes qui sont voués à obéir aveuglément à une autorité en se laissant commettre des actes contraires à la raison ne peuvent être que des sujets présentant des troubles pathologiques qui assouvi- raient leurs pulsions agressives.



Les résultats s'avèrent inquiétants et seront aux antipodes de tous les pronostics : Nous sommes hélas tous plus ou moins sujets à cette " soumission néfaste " qui ferait de nous de véritables pantins, instant décisif et plus ou moins long au cours duquel ce n'est plus la raison qui dicte, justifie et légitime nos actes mais plutôt cette fameuse " Autorité ", quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle ait assez de force pour briser en nous cet esprit de dissidence éclairé.

Nul besoin de violence et de coercition pour amener l'individu à accomplir ce que la raison répugne. Seule la proximité de l'autorité et son pouvoir de persuasion suffisent.

On peut aisément constater ce genre de phénomènes dans différentes situations (Groupes religieux - sectes - familles - travail - armée...) ou tout simplement dans la vie de tous les jours. Fort heureusement, nous ne pouvons pas conclure rapidement que tous les hommes seraient tentés d'abandonner leur capacité de jugement et manifester une obéissance absolue et inconditionnelle uniquement par ce qu'une autorité quelconque (religieuse - morale-familiale-politique...) harcelait leurs neurones.

J'ai essayé de mimer les anthropologues et de jeter un coup d'œil dans le passé pour tester la fréquence ou la virulence de ce genre de comportement presque bestial et je me suis dit que le vivier le plus adéquat pour ce genre de quête ne pouvait être que le champ religieux. Il n'y a pas, pour le scientifique de l'époque, plus éloquent en termes de soumission, de conformisme, d'obéissance et le plus souvent de tragédies que ce terrible stéréotype que nous renvoient ceux qui vivent à l'ombre de la foi, menant une existence réglée, prévisible et incroyablement docile.

Au grand dam de ceux qui pensaient que la pensée a évolué selon une trajectoire ascendante, je découvre bien au contraire qu'elle a toujours habité l'esprit des hommes, virevoltant selon des tracés aléatoires et fluctuants.

J'ai choisi, pour illustrer cette vérité cartésienne qui veut que " le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ", un personnage historique fascinant. De toute évidence le Prophète Moïse n'était pas le moindre quidam mais je doute que cela puisse faire la différence. Les leçons à tirer

demeurent plus fascinantes encore.

Un beau jour, le Seigneur chargea le prophète Moïse d'aller s'inspirer et s'initier sous la férule d'un personnage auprès duquel en principe il n'était pas censé contester quoi que ce soit. Le prophète ne put s'empêcher de trouver le comportement de son mentor quelque peu contraire à cette raison innée - combien même son mentor fût-il l'émissaire de Dieu lui-même. Ce furtif précepteur de Moïse n'est autre que ce personnage légendaire au sujet duquel l'histoire reste silencieuse. Connus sous le Nom d' "El-Khidr ", celui-ci fut désigné par Dieu pour accompagner le prophète dans sa quête initiatique. Néanmoins en guise de savoir, Moïse eut droit de la part de son maître à une série d'actes aussi farfelus les uns que les autres. On peut donc supposer allégrement que Moïse, étant en présence d'une autorité investie par Dieu lui-même, il ne devait en conséquence manifester qu'une soumission absolue, ou du moins un minimum de réserve et de discrétion.

Ce ne fut pas le cas, la réaction inattendue de Moïse fut des plus engagées et des plus pugnaces. En dépit des admonestations que le mentor ne cessait de réitérer à l'égard de ce disciple quelque peu turbulent et impatient, Moïse tenait fermement à donner libre cours à cette fabuleuse aptitude qu'est la Raison, inestimable don de Dieu.

Afin que la raison puisse parcourir de part et d'autre son chemin jusqu'au bout, El-Khidr prit quand même le soin de fournir au prophète les raisons de ses actes apparemment insensés au lieu de dire tout simplement " Dieu l'a voulu ainsi ". En définitive, tout le monde s'en ira satisfait de ce périple pédagogique. La raison et la vérité s'en sortiront plus glorieuses. Car, en fin de compte, qu'est ce qui importe dans notre existence si ce n'est la raison et la vérité.

Autre événement non moins éloquent et qui témoigne de ce que nous possédons dans nos démocraties de plus cher, à savoir la certification, le dialogue contradictoire et l'argumentation : Avant de créer cet homme doué de raison, Dieu interpella les anges quant à sa résolution d'introniser l'espèce humaine sur terre avec pour mission de témoigner de sa grandeur. Les anges eurent la possibilité d'exposer leur avis et leur argumentaire.

A travers sa causerie avec les an-

ges, Dieu institue une tradition hautement symbolique que l'on pourrait, à l'échelle humaine, assimiler à ce qui sera plus tard défini comme l'espace public, enceinte sacrée où chacun est libre d'émettre son avis même le diable puisque celui-ci ne tarda pas à mettre en route la machine de la dissidence. Bref ! N'est-ce pas l'Archétype même de l'agora par excellence. Restons toujours dans le domaine de la raison et du dialogue et essayons maintenant d'aborder un concept très cher au philosophe Karl Popper et qui est celui de la " réfutabilité ".

Avant de prendre ses fonctions, le prophète Moïse, celui-là même qui fut irrité par le comportement de son mentor, avait ultérieurement à cet épisode, sur les monts du Sinaï précisément, souhaité valider l'existence de Dieu par la seule preuve à laquelle l'esprit accorde de l'importance : La visibilité. Dieu y répondit par une série de signes qui dissipèrent les doutes du prophète.

Dans cette même démarche de recherche de la vérité, du doute, et de la confrontation d'une thèse à ce fameux principe de réfutabilité, nous aurons également dans l'histoire du prophète Abraham un exemple plus édifiant encore. Le patriarche ne vint au culte du monothéisme qu'après avoir tenté au moyen de la raison de réfuter les dogmes antérieurs. Le soliloque qu'il tint ainsi que ses fameuses diatribes à l'égard des membres de son clan témoignent de cette prédisposition de l'homme à nier, à douter, et à rechercher sans cesse ce qui se trouve au-delà des apparences et de toutes les conformités établies. Avec une similitude étonnante, Abraham agira de la même manière que Moïse plus tard. Il demandera à Dieu de lui fournir une preuve de sa toute puissance, notamment le pouvoir de ressusciter les morts. Afin d'installer dans le cœur du prophète cette sérénité à laquelle l'esprit ne peut y accéder que par la certitude de/dans nos croyances, Dieu déploya sous le regard d'Abraham l'expérience ultime et déterminante. La réfutation n'était plus possible, et le Prophète obtint sa certitude.

La narration de ces histoires n'a pas pour but de susciter l'émerveillement, bien au contraire, cet exercice nous invite à revenir à ce concept fondamental en dehors duquel tout s'effrite, nos existences et nos valeurs : La raison et la négation au service de la confirma-

tion et de la vérité. " À l'origine de tout, il y a d'abord le refus " dira Sartre. Cinquante après notre indépendance, le premier ministre Selal promet à ce peuple " soumis " une ère de démocratie participative, confirmant par là et malgré lui que l'Algérie n'a jamais participé à quoi que ce soit pour/dans son destin. Quant à celui qui a occupé le poste de Ministre de la Justice à une époque où celle-ci ne se portait pas mieux, Mr BENFLIS promet de mettre fin à cette justice de la nuit au profit d'une Justice diurne, transparente et dévoilée ; une justice enfin débarrassée de ses tics, de ses convulsions et de son irrésistible et pathologique " soumission " à l'expérimentateur. Les autres prophètes annoncent pompeusement qu'ils mettront fin à notre " soumission " à la corruption.

Le pays et le pouvoir recherchent toujours la baraka des Zaouïas. Des luttes préhistoriques entre clans et obédiences religieuses sévissent çà et là dans le pays. Les spectacles décevants auxquels nous assistons tous les jours et dans tous les domaines (Justice-Santé-Education-Urbanisme-Economie-Prospective...) ne sont pas le signe d'un fatum insurmontable.

Nous en sommes les artisans. Non de Dieu ! Si on pouvait échapper à notre condition de cobaye, celle décrite par le Psychologue Milgram, et à faire preuve comme Moïse ou Abraham de cette capacité à douter, à harceler notre entourage de questions et à opposer des refus, à exiger des réponses.

Quelle est la différence entre le prophète Moïse et l'expérience de Milgram, me diriez-vous ? Au fait, c'est très simple : c'est notre capacité à réagir face au mal et à la bêtise humaine qui nous entourent. Ce qui est terrible dans l'histoire de Milgram, ce n'est pas le fait que l'on cautionne par notre silence ou notre lâcheté le déploiement du mal, c'est surtout que nous sommes partie prenante dans l'émergence de ce mal absurde et de sa survivance. Il y a plus de 3000 ans, Moïse, un homme fait de chair et d'os, assez humble pour ne pas dire en haillons, avait osé sans aucune forme de complaisance, se révolter contre les agissements suspects d'un maître qui lui a été recommandé par Dieu lui-même.

Au nom de cette même raison censée nous projeter à notre insu dans des luttes ou notre dissidence s'avère essentielle, dans un passé plus lointain encore que celui de Descartes, de Pascal ou de Karl Popper, un autre prophète actionnera son bon sens pour évaluer les vérités de son époque. Abraham sera mis au bucher pour avoir osé déconstruire les mythes et les absurdités de son temps et de son clan en empruntant la même dialectique que celle préconisée par Descartes dans son " Discours de la méthode " ou celle de Karl Popper dans sa " Théorie de la réfutabilité ".

Dans son Livre " La Trahison des Clercs ", Julien Benda décrit les intellectuels comme des personnages censés prendre le risque d'être brûlés vifs sur le bûcher, ostracisés ou crucifiés. Tous les prophètes répondent à ces critères. Sont-ils si exceptionnels pour avoir réagi ainsi. Il y a en chacun de nous cette lumière divine. Ne la laissons pas se consumer !

APPARTEMENTS

Loue 02 Apparts F3 mitoyens 1er étage dans petit immeuble de 03 niveaux...

TLEMCCEN : Vds F3, 85 m², 3ème étage, 2 façades, Bd Imama El Wouroud...

A vendre appartement F3 modifié F4 au 2ème étage Cité Grande Terre...

Loue pour Société étrangère un très bel Appart refait à neuf dans un immeuble sécurisé...

Vends F4, 92 m², 4ème étage Tour A avec ascenseur refait à neuf, chaudière avec radiateurs...

A.V. F3 Plateau - A.V. F3 Rue Mirauchaux - A.V. Studio Plateau...

Vends bel Appart Duplex (1er + 2ème) pas de RDC...

Vends Appart F3 - 8ème étage avec ascenseur - Acté - à côté nouveau hôpital 1er Novembre...

Loue F3 Cité 180 Logts USTO - ORAN - en 1er étage. Bien aménagé...

Vends F3 et F4 - T. bien aménagés, avec cuisine équipée et box à Millenium...

A vendre F3 Acté de 65 m² au 5ème étage la Résidence (Rima) Cité Porte Coulée...

A louer Appart F3 meublé 4ème étage à Dar El Beïda (Grande Terre) ORAN...

TLEMCCEN : Vds F2 + cave au RDC. Acté + Livret foncier. Bien situé en face de la RTA...

Vente Appart F3 - 5ème étg. 98,7 m². Toutes commodités. Vue sur mer + garage collectif...

2ème étage : Vente F2 Maraval en face école Mouloud Feraoun - Acté avec livret foncier...

Jeune couple sérieux avec 1 enfant cherche à louer appartement F3 dans les environs de : Maraval - Choupot - Mediouni...

ORAN - Vds F5 neuf Gd Stand. 146 m². Cuisine équipée, SDB + dressing. 300m² centralisé...

Loue F2 standing 3ème étage, meublé ou non meublé, avec cour, dans immeuble privé...

Vends F3 - 1er étage - situé au 15, Bd Zabana - Plateau. ORAN - Acté - avec eau et gaz...

Appartement F3 à louer à la Cité Benboulaïd ARZEW. RDC - Convient profession libérale...

Vends F3 modifié en F4. Acté. 2 façades + Tél. + ADSL + Clim. 3ème étage. BE-THIOUA...

A louer F3 pour jeune couple 4ème étage et dernier. Dalle de sol, faïence... Se trouve derrière salle des fêtes Afrah El-Djazair...

Vds ou Echange contre F2 à ORAN-Ville, Maison 150 m² : 4 P. + 2 cuisines + garage + SB + bache d'eau + cour à El Aouiemié...

A louer F4 RDC avec jardin Niv. de villa + garage à Gambetta - Courbet + Vds F3 à Cité Dalila...

Vends F4, 92 m², 4ème étage Tour A avec ascenseur refait à neuf, chaudière avec radiateurs, salle de bain avec serpentins...

A vendre F3 + salon, 2 façades, 170 m² + ascenseurs, résidence tranquille, avec sécurité H24...

A louer appartement F3 - 1er étage à Akid Lotfi - 2 façades - Tél : 0791.33.02.35

Vends F4, 1er étage d'un duplex à Bir El Djir C.N.L. Acté et refait à neuf - Tél : 0556.29.14.50

SIDI BEL ABBES - BREMER : Vends Appart rez-de-chaussée, 4 pièces, cuisine, salle de bain, grand hall...

A vendre F3 + terrasse Ind. + jardin + 1 chambre à GYEL - Tél : 0556.52.97.72

A.V. F4 Cité de l'Air Es-Senia ORAN. 70 m². Bt B4 3ème étg. - Tél : 0556.43.01.55 - 0551.92.63.07

A louer Appart F3, 1er étage, refait à neuf, aménagé - Bâtiment CIA Victor Hugo N° 111 - ORAN - Tél : 0557.38.73.96

A vendre Appart F4, 108 m² La Vieille Mosquée, 1er étage (2 façades) en face clinique Couniot - Tél : 0553.37.07.28

Particulier vend très bel F4, 2 façades, 1er étage, acté, livre foncier, système d'alarme, chaudière, hammam... etc. 107 m²...

Loue Appart vide de 74 m² avec 1 ligne téléphonique au 2ème étage d'un petit immeuble de 4 étages propre...

Part vend F3 aménagé en F4, acté, toutes commodités, à Gdyl, cité des 500 logts conviendrait profession libérale...

A louer : 2 Apparts (dont 1 meublé - 1 non meublé) 1er étage. Grand standing - dans une Maison de maître à Protin - ORAN - Tél : 0661.21.12.31

A vendre bel F3 sur Bd du 5 Juillet - Bien aménagé et équipé. Bien ensoleillé deux façades - avec sécurité Jour et Nuit - Sup. 70 m² - PO 13 U - PD 13,5 - Tél : 0557.077.144

Vends F4 en duplex. Acté. Sup. 100 m². Très propre, ttes commodités, avec parking clôturé. Vue sur mer. Très bien situé à MARSA BEN M'HIDI (PORT-SAY)...

TLEMCCEN : Vends 01 appartement à BIR-ROUJANA avec grand garage - Tél : 0561.23.58.50

Vds F3 à Point du Jour RDC avec petite cour, entrée individuelle et extension de garage...

A.V. Appart F6 - 130 m², 1er étage. Rue Lamartine N° 05. Prof. Libérale. Prix Off. 16 MDA - P.D. 18 MDA...

Vends F3 - 72 m². Acté - au 5ème étage Résidence Bel Horizon (REBANO) au rond-point Pépinière Bir El Djir...

A vendre une F2, au 1er étage, conviendrait pour bureaux, sup : 30 m², 2 façades, cité Lescuré Oran...

A louer F3 - 8ème étage - Place Gambetta - Tél. 0779.75.31.72

Vendre très bel F3, équipé, au rdc + magasin avec sanitaire + garage, sis à l'Hyppodrome Rue Ramdane Cheikh - Tél. 0552.18.68.55

Vente appart, 1ère étage, F3, refait à neuf, HLM Gambetta, Bt B12, bloc propre, bon voisinage...

Vends F4 AADL 7ème étage, acté, sans vis-à-vis, cité clôturée, en face du supermarché Ardis, prix 1.170 U...

A vendre appart AAADL, F4, 4ème étage. Actée. 100% finie. RC : 2 locaux commerciaux + un puits - 1er étg. : Gde salle séjour + 3 chambres...

Loue F2 et F3 meublés, ttes commod. Vue sur mer, garage à Cap Falcon (Ain Turck - ORAN). Possib. Location courte durée et Réservation pour l'été...

A vendre, bel appartement, F3, façade en face stade Maraval, Radieuse, vue panoramique - Tél : 0771.29.95.93...

VILLAS

A louer villa standing équipée avec piscine et superbe vue sur mer corniche oranaise...

Vends villa à Bousfer-plage 160 m². Vue sur mer. R+1 - 2 façades - plus beau local bien situé, puits - Tél : 0661.20.51.37

Vends centre Gambetta très commercial côté marché R+3 plus 4 locaux - Tél : 0560.37.68.34 - 0774.52.28.07

A vendre Maison 1er et 2ème étage. 260 m². RC deux magasins C. + garage personnel 4 voitures + une cour et un puits à ORAN - Tél : 0773.39.84.19 - (8 H à 22 H)

Vends M.M. 178 m² à Maraval R+1 : 2 locaux, 5 pièces, 2 halls, 2 cuisines, 2 SDB - Bâche à eau - Terrasse 1 pièces - Prix Nég. après visite - Contacter : 0667.51.35.30 - 0777.69.29.82

Gambetta - A vendre Maison 631 m². 2 façades (23,5 x 22,2) RDC 260 m². 5 pièces + 5 locaux + jardin - près de Sheraton - ORAN - Tél : 0553.36.72.67

Vends Maison en R+1 - 200 m² - à l'entrée de GDYEL. Toutes commodités. Bien située - Tél : 0771.72.20.81

Vends Maison Vieux Bâti 190 m². Rue Belhadri Smaïn N° 05 - El Hamri - Oran - Tél : 0793.48.94.02 - 0775.79.86.21

Vds Maison 140 m² - RDC : 4 Ch., local - 1er étage : salle et 3 pièces - WC - 17, Rue Gl Buat - Bastié - ORAN - Axe Bastié - Victor Hugo - P : 0779.45.51.03 - 0791.64.17.82

Villa à vendre à BOUTLELIS (CNEP) - Contacter le 0774.65.49.18

TLEMCCEN (ABOU TECHFINE) : Vds Maison 150 m², 2 Niv., 2 Magas. Commerc. + garage 4 V. - Acté + Fonds foncier - 0550.66.19.30 / 0771.78.06.81

Vends villa 237 m² au quartier Bon Accueil avec Livret foncier (près du Sida Rucho) - Contacter Mr Houssine : 0771.20.83.52

SIDI BEL ABBES - Vends villa 250 m² double façade Cité Adim Fatiha : 5 pièces, cuisine + salle à manger + SDB + hammam + garage + cour + terrasse - Tél : 0554.55.55.27 / 0554.33.09.66

Vends villa à el Kerma 230 m² plus une terrasse, 6 ch, 2 salons, 2 sdb, 3 sanitaires, garage et jardin, puits, 2 façades, chauff.centré - Tél : 0770.51.82.89

A vendre Maison à Ain El Turck Rue Beau Séjour. Pieds dans l'eau. 105 m². Actée - Tél. 0665.69.92.91

Vends villa vue sur mer. Sup. 390 m². Bâtie 180 m², 6 Pcs, cuisine, piscine, puits, jardin - à 20 m de la plage Beau Séjour - Bouisville Ain Turck - Tél. 0554.26.45.78

A GDYEL - A Vendre Maison 160 m². Actée. 100% finie. RC : 2 locaux commerciaux + un puits - 1er étg. : Gde salle séjour + 3 chambres + cuisine + hall + sanitaires + cour de 20 m². Balcon + terrasse - Bien située. Lieu commercial - Tél. 0792.77.17.12

TLEMCCEN : Vends Maison R+1 - 2 façades - finie à 100% vue sur mer à Chaiab Rassou (Port-Say) - Tél. 0550.70.49.41

Vends villa (Duplex) 08 Pcs, 03 WC + garage pour 1 voiture + jardin, Cité Akid Lotfi ex-FOURRA Bir El Djir - à proximité Boulevard Millenium - Tél. 0555.01.90.10

Vds à Boufatis (W. ORAN) 02 villas ancien style 1.200 m² et 510 m² plus local 90 m² environ en plein centre village - courtier s'abstenir - Contactez Ahmed Tél. 0559.92.56.25

Habitation 250 m², 2 façades avec 21 m sur route principale comprenant : 4 pièces, cour avec jardin et garage - eau courante, gaz, électricité - en face de la Poste et de l'APC Hai Chahid Mahmoud - Contacter : 0777.01.23.44

Vends belle villa Bouis-ville A. Turck. 582 m². R+1 - 2 façades, 3 entrées. 1er : 3 P.C. SB + grande véranda avec vue sur mer. R.C. : 2 P.C. SB + grand hall, garage 4 voitures. Eau 5,5 m³. Prix après visite - Tél. 0770.36.36.05

A.V. Carcasse avec brique. S. 170.50 m² + jardin à Millenium en face Forat. P.D. 28 U - Tél : 0556.52.76.79

A vendre villa 250 m². 2 façades. Vue sur mer. RDC + 2 - 3 locaux, boulangerie active, 8 P., 2 cuisines, 2 douches, 3 WC - à 500 M de plage Sidi Mejdoub - Dior El Hana - Tijditt - 0770.31.44.19

ANNIVERSAIRE

BOUNADJA MOKHTARIA Le 28 Mars. Les familles RIFFI - GHRIB et BOUNADJA te souhaitent un Joyeux Anniversaire, santé, paix, amour et de l'espoir en l'avenir. Gros bisous de Yacine et Rayane. SAÏDOU



ANNIVERSAIRE

Il était une fois un petit ange est venu égayer le foyer de ses parents, ce petit prince est nommé HENNI Islem Zaïd qui a fait ses 2 ans le 28/03/2014. Pour cette occasion, je te souhaite un Joyeux Anniversaire plein de bonheur, de santé, un avenir parsemé de fleurs. Je te dis profite des joies de ton enfance, amuse-toi bien, rigole bien et surtout fait beaucoup beaucoup de bêtises à papa Samir et maman Souad. Que Dieu te garde à tes parents et tes grands-parents, tu fais leur joie, n'est-ce pas Mama Ham ? Mima Rachida qui t'adore



Location local Aménagé en Resto avec cuisine - SDB / Vitrine + rideau automatique - toute commodité + Aire de stationnement sur grand Boulevard entre rond-point Morchid et HLM - 0550 58 58 60 - 0661 48 81 15

Société privée recrute UN JARDINIER QUALIFIE DANS L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS Conditions : Expérience dans le jardinage. Résider à Oran. Disponibilité immédiate. Les candidats répondant aux conditions sont priés d'envoyer leur CV avec photo au numéro de fax suivant : 041.42.29.98

Société Privée à Oran, recrute un (01) Technicien en froid Conditions : Diplôme dans la filière. Expérience de 03 ans minimum. Résident à Oran. Agé de 40 ans maximum. Contacter le : 0560-09-37-05 0561-49-80-33

Recrute - Importante entreprise recrute Collaborateurs et Cadres pour développer son réseau et ses structures dans les spécialités : Chauffeur, Agent polyvalent, Commercial, Marketing, Chargé des Finances, Comptable, Chargé Gestion, Informaticien, Webmaster Conditions requises : Connaissance dans le secteur appréciée. Libre de tout engagement. Candidature à : dzrecrute.1371@outlook.com

Vends lot de terrain de 4500 m² à la Zone Industrielle de Hassi Ameur sur le boulevard 0550.52.10.61

Société privée à la recherche UNE ASSISTANTE DE DIRECTION Conditions de recrutement : Maîtrise parfaite de l'outil informatique. Maîtrise parfaite de la langue française (écrit et oral). Ayant le sens de la responsabilité et du travail d'équipe. Dynamique et sociale. Résider à Oran. Merci d'envoyer vos CV et photo par mail : gestionressourceshumaines2014@gmail.com

Toutes les nouvelles offres d'emploi sont disponibles sur notre site Internet : www.lapem-dz.com et aussi sur facebook. Tapez «lapem»

marketel Dans le cadre du développement de ses activités Marketel Algérie Centre d'appels basé à Oran travaillant pour le compte de grands groupes français recrute : Des téléconseillers maîtrisant parfaitement la langue française. Formation assurée par nos soins. Salaire 25.000 net évolutif et jusqu'à 35.000 DA pour les profils pouvant justifier d'un an d'expérience dans le domaine + primes pouvant atteindre 60.000 DA. Envoyez CV au : recrutement@marketel-algerie.com Tél : 041.53.28.68 - Fax : 041.53.28.69

Vds des lots de terrain Ouled Bouras (Ain Tadles) - Mostaganem - 5000 DA/m² avec Acte & Plan Expert. Des lots 120 m² / 150 m² 0558 04 58 71 0558 11 63 45



## Coupe d'Algérie - JSK 2 CRBAF 1 (A.P) Les Vert et Jaune en finale pour la dixième fois de leur histoire

M. A.

Que faut-il retenir de cette première demi-finale de la Coupe d'Algérie jouée hier à Tizi Ouzou dans un stade qui a affiché complet, si ce n'est la qualification de la JSK qui a décroché à l'occasion son billet pour la finale de l'épreuve populaire le 1<sup>er</sup> Mai prochain, soit le dixième dans son histoire avec à la clé cinq trophées aux dépens cette fois du CRBAF qui aura fait prolonger le suspense jusqu'aux prolongations avant de plier à la 117<sup>e</sup> sur un second but signé par le Camerounais Ebossé suite à un bon

service de Aouedj ? Cette qualification, faut-il le souligner, fut laborieuse et longue à se dessiner avant que le capitaine Rial ne montre la voie à ses coéquipiers sur coup direct à la 97<sup>e</sup> qui eut raison de l'infortuné Bouloufi, même si Daïra, contre toute attente, fit plonger le stade dans un long silence en égalisant à la 106<sup>e</sup>. Passant à côté de leur sujet, notamment en première période, les poulains d'Aït Djoudi crispés par l'enjeu n'ont pas trouvé de solutions face à une équipe adverse qui a joué avec ses propres moyens en occupant rationnellement le terrain tout en faisant appel à l'arme du

contre où le virevoltant Mainceur posa des problèmes à la défense locale.

N'arrivant pas à évacuer cette lourde pression, le doute s'installa dans le camp kabyle au fil des minutes même si en seconde période, les incorporations des Aouedj, Madi et Mekaoui donnèrent plus de tonus à l'attaque locale et ce, jusqu'au coup de sifflet du temps réglementaire du referee, l'excellent Abid Charef.

Pour départager les deux équipes, il fallait passer par les prolongations qui ont vu la JSK faire parler son métier et faire plier le CRBAF qui n'aura pas démérité pour autant.

## Coupe d'Algérie- Aujourd'hui à 17 h 30, JSMC-MCA Le Doyen pour sauver sa saison, Chéraga pour l'exploit

M. Zeggai

C'est cet après-midi qu'aura lieu, au stade Omar-Hamadi, la deuxième finale mettant aux prises la JSMC et le MCA. Pour de nombreux observateurs, le MCA, qui possède une grande expérience dans cette épreuve, reste le grand favori pour atteindre la finale. Toutefois, ce n'est pas gagné d'avance pour le finaliste malheureux de la saison écoulée lequel, restant sur une lourde défaite en championnat à Tizi-Ouzou, n'a pas le droit de passer à côté devant l'exigence de son public.

Ce qui signifie clairement que le MCA, qui n'a rien à espérer en championnat, est dans l'obligation de sauver sa saison en

faisant de la Coupe son objectif. Encore plus ! Compte tenu de l'importance de l'enjeu, le coach Bouali Fouad jouera ici sa tête du moment que les responsables de Sonatrach tiennent à cette qualification. En ce qui concerne la pression donc, elle devrait peser beaucoup plus sur les joueurs du Doyen au vu de leur appartenance à un palier supérieur.

Les coéquipiers de Boucheurrit sont conscients qu'il n'y a pas plus difficile de jouer une équipe qui évolue totalement libérée loin de toute pression d'autant que certains joueurs ont montré leurs limites pour mériter le maillot «Vert et Rouge». Du côté de la JSM Chéraga, même si les poulains de Dan Anghelescu ne bénéficient plus de l'effet sur-

prise après avoir créé l'exploit d'éliminer le CSC et sa pléiade de joueurs chevronnés, ils joueront par contre sans complexe. La JSMC, fondée en 1948, qui n'a jamais atteint un stade aussi avancé dans cette épreuve populaire, n'a rien à perdre mais tout à gagner.

L'entraîneur roumain, Dan Anghelescu, dont le premier objectif reste l'accession en Ligue 2, compte défrayer la chronique en misant sur l'exploit pour disputer la finale tout en ne mésestimant pas la valeur de son adversaire. Une chose est sûre, les joueurs de la JSMC, à l'image des chevronnés Ali Bendebka et Deghiche, sont déterminés à aller de l'avant même s'ils sont conscients que le MCA possède des traditions dans l'épreuve populaire.

## Ligue 2

### Le NAHD complète le podium, l'ASMO cartonne



M. Z.

Cette vingt-cinquième journée du championnat de Ligue 2 a débouché sur le statu quo en tête où le NAHD aura réussi la meilleure affaire en allant à Blida surprendre l'une des sérieux prétendants à l'étage supérieur, l'USMB, en attendant la suite ce samedi avec le déroulement des deux matches décalés OM-WAT et CAB-ASK. A la suite de ce revers, les Bliédiens rétrogradent à la cinquième place avec trois longueurs de retard sur leurs adversaires du jour soulevant la contestation de leurs supporters qui ont provoqué des incidents en fin de rencontre. Pour sa part, l'USMBA est parvenu à faire respecter la hiérarchie en enfonçant l'USM Annaba qui reste à l'avant-dernière position. Deux buts signés Bengorine et Belkheir ont suffi au bonheur des Belabésiens qui semblent avoir bien retrouvé leurs sensations. A la faveur de ce succès, l'USMBA conserve sa première place avec

deux points d'avance sur l'ASMO qui a exploité la venue du MSPB pour l'étriller par 4 à 1 avec, à la clé, un doublé de Bentiba. A Oum El-Bouaghi, l'USC a failli passer à la trappe n'était-ce Moussi qui a sauvé son équipe en signant une victoire qui fut très longue à se dessiner face à la lanterne rouge, l'ESM.

Après avoir raté deux pénalités par Mesbah et Boulaouidet en première période, l'USC a manqué une belle opportunité de soigner son goal-average mais ceci n'a pas empêché les protégés du président Yahi de grimper à la quatrième place à cinq points du leader. A Saïda, le MCS, qui a évolué pendant 88 minutes à dix après l'expulsion de son keeper Naili, a réussi à assurer son maintien à la faveur de son succès sur l'ABM, toujours en quête de points pour éviter toute mauvaise surprise. Enfin à Hadjout, l'USMMH a bien réagi en remportant une précieuse victoire sur l'ABS dans un match joué à huis clos.

Ligue 2		
NAHD	1-0	USMBA
USC	1-0	ESM
USMMH	1-0	ABS
USMB	0-1	NAHD
MCS	2-1	ABM
USMBA	2-0	USMAn
ASMO	4-1	MSPB
CLASSEMENT		
	Pts	J
1-USMBA	46	25
2-ASMO	44	25
3-NAHD	43	25
4-USC	41	25
5-USMB	40	25
6-WAT	37	24
7-OM	35	24
8-MCS	34	25
9-ASK	32	24
10-ABS	32	25
11-ABM	31	25
12-USMMH	30	25
13MSPB	27	25
14-CAB	24	24
15-USMAn	24	25
16-ESM	08	25

## Division nationale amateur Ouest L'OMA en examen à Oued Rhiou

M. Z.

Au vu du programme, cette vingt-quatrième journée s'annonce favorable au RCR qui aura l'avantage d'évoluer chez lui au moment où l'autre co-leader, l'OMA, devra effectuer un périlleux déplacement à Oued Rhiou.

A Relizane, le Rapid, en net regain de forme après avoir retrouvé la première place, semble bien loti pour ajouter trois points à son escarcelle devant le WAM et

conserver son fauteuil de leader. Ce n'est pas le cas de son rival arzwien qui a un match très difficile à négocier face au RCBOR. En effet, l'OMA devra sortir le grand jeu s'il veut revenir indemne de cette sortie face au team de Oued Rhiou, démobilité.

En bas du tableau, les deux semblent jetés pour les clubs fermant la marche, le CRT et l'IRBM. Mais ceci ne devrait pas les empêcher de lutter jusqu'à l'ultime journée pour essayer de sauver

leur saison. Pour cela, les Témouchentois sont condamnés à la victoire face à leurs homologues de l'USR qui n'ont rien à espérer de ce challenge. Idem pour les Maghnaouis qui auront l'avantage d'accueillir une équipe du CRB Sendjas, en vacances. A Mohammadia, le derby SAM-GCM ne suscite plus l'engouement comme par le passé du fait que ces deux formations ont perdu de leur notoriété. Mais, pour une question de prestige, ni le SAM ni le GCM n'ont le droit de décevoir leurs fans. De son côté, la JSMT semble disposée avec la venue du MBH de réagir après deux défaites consécutives. Enfin, l'avantage du terrain risque d'être déterminant à l'ESA et le CRBBB qui reçoivent respectivement le CCS et l'IST.

### Aujourd'hui à 15h00

Temouchent:	CRT	-	USR
Bethioua:	ESA	-	CCS
Mohammadia:	SAM	-	GCM
Maghnia:	IRBM	-	CRBS
Oued Rhiou:	RCBOR	-	OMA
Tiaret:	JSMT	-	MBH
Relizane:	RCR	-	WAM
Bel Abbès:	CRBBB	-	IST

## Division nationale amateur Centre L'ESMK en position de force

A. L.

Cette journée devrait être favorable au leader, l'ESMK, qui, face au NARB, pourra conforter son fauteuil au moment où son dauphin, demi-finale de Coupe d'Algérie oblige, a vu son match reporté au mardi 1<sup>er</sup> avril. Ceci n'empêchera pas les gars de Ko-

léa de s'intéresser au débat qui se déroulera à Berrouaghia entre l'ESB locale et l'équipe qui monte, à savoir l'IB Lakharia qui s'installera, même provisoirement, au rang de dauphin. Les positions dans cette partie haute du tableau vont sans doute se resserrer étant donné que le RCK, à domicile, aura la

possibilité de battre le WRBM et de s'installer sur le podium en attendant la mise à jour du calendrier. Ceci dit, une rencontre entre deux outsiders retient l'attention. Il s'agit de JSHD-CRBDB dont le gagnant réaliserait une excellente affaire. De son côté, l'IBKEK pourrait se relancer avec la réception de l'USM Chéraga qui figure dans le lot des mal-classés. A Boufarik, le WAB risque de connaître des difficultés face au PAC, bien plus solide, tandis que l'ESG, le compagnon d'infortune des Boufarikois, se trouve face à une situation analogue contre le MCM.

### Aujourd'hui à 15h00

Koléa:	ESMK	-	NARB
Kouba:	RCK	-	WRBM
Bourouba:	JSHD	-	CRBDB
Khemis el Khechna:	IBKEK	-	USMC
Boufarik:	WAB	-	PAC
Sour el Ghozlane:	ESG	-	MCM
Berrouaghia:	ESB	-	IBL

## Division nationale amateur Est Malheur au vaincu à Chelghoum Laïd

M. Benboua

Une fois n'est pas coutume, c'est par le bas du tableau qu'on débute notre habituel tour des stades, dans la mesure où la situation est toujours serrée. En effet, ils sont encore sept clubs mathématiquement sous la menace de la relégation même si, au train où vont les choses, un seul d'entre eux reste le plus exposé au purgatoire à l'issue de cette vingt-quatrième journée. Le HB Chelghoum Laïd et l'ES Guelma, les deux derniers de la classe se donneront la réplique dans un match à six points où le perdant aura hypothéqué en grande partie ses chances de survie.

Une rencontre où l'avantage du terrain et du public pourrait s'avérer déterminant. En tous cas, les autres mal-classés suivront avec attention ce match tout en s'efforçant de récolter le maximum de points pour s'extirper du danger. C'est en effet le cas du NRB Touggourt qui reçoit l'USF Bordj Bou-Arréridj, de l'US Tébéssa et du WA Ramdane-Djamel qui effectueront le déplacement



respectivement chez l'USM Ain Beïda et l'USM Khenchela et où ils s'attacheront surtout à éviter la défaite. En revanche, l'Entente Collo

aura une tâche un peu plus compliquée à Constantine face au MOC qui espère un service de la JSM Skikda face au DRB Tadjanant afin de réduire à cinq points son écart par rapport au leader, même si ce ne sera pas chose aisée. Enfin et sans enjeu, l'US Biskra affrontera Hamra Annaba alors que l'AS Ain M'lila se rendra à Magra dans le but de créer la sensation.

### Aujourd'hui à 15h00

Biskra:	USB	-	Hamra
Skikda:	JSMS	-	DRBT
Magra:	NCM	-	ASAM
Constantine:	MOC	-	E.C
Khenchela:	USMK	-	WARD
Touggourt:	NRBT	-	USFBBA
Chelghoum Laïd:	HBCL	-	ESG
Aïn Beïda:	USMAB	-	UST

## Tennis - Tournoi international Future messieurs d'Oran Coup d'envoi aujourd'hui

M. A.

Le coup d'envoi du tournoi international de tennis Future messieurs d'Oran sera donné aujourd'hui sur les courts du LAWN de Haï Sidi-Salem (ex-Saint-Hubert) avec la participation de soixante-dix athlètes représentant dix-neuf pays dont la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, le Maroc, la Tunisie, l'Allemagne... A noter que ce tournoi doté de 15 000 dollars prendra fin le 5 avril et est appelé comme lors des précédentes éditions à connaître un succès populaire d'autant qu'il coïncide avec les vacances scolaires outre l'engouement des Oranais pour cette discipline. Cheville

ouvrière de ce tournoi, le président de la LOT, Fatah Hakim, qui s'est entouré d'une équipe compétente, n'a rien laissé au hasard pour le bon déroulement de l'événement. En attendant les deux finales, double à 15 h 00 et simple à 10 h 00, respectivement vendredi et samedi prochains, place aux épreuves de qualifications où les soixante-dix tennismen se donneront la réplique durant deux journées (aujourd'hui et demain) de 10 h 00 à 18 h 00 avant de passer au système à élimination directe où les débats seront arbitrés par huit arbitres internationaux algériens, à citer entre autres Aoudia Kamel, Fatah Hakim, Mohatet Amar, Cherifa Abderahmane... sous l'œil bienveillant du

judge arbitre tunisien Belhadj Alay. Les choses sérieuses débiteront lundi prochain où les trente-deux rescapés dont quatre invités se livreront des duels sans merci pour déterminer les heureux lauréats qui animeront les deux finales suscités. De ce fait, le spectacle est garanti à l'avance en raison de l'enjeu, du niveau qui s'annonce élevé et des pays présents qui ont des traditions dans la discipline. Par ailleurs, selon un communiqué de la FAT, le tournoi international Future messieurs devant se dérouler du 12 au 19 avril au tennis club de Sidi-Fredj à Alger, a été annulé en raison de «la proximité du scrutin présidentiel du 17 avril 2014», explique la même source.

### Tunisie

## Le Belge Georges Leekens nouveau sélectionneur

Le technicien belge Georges Leekens est devenu le nouveau sélectionneur de l'équipe tunisienne de football, pour un contrat de deux ans, a annoncé vendredi la Fédération Tunisienne de Football (FTF). La FTF était à la recherche d'un successeur au Néerlandais Ruud Krol, après avoir rompu les négociations avec le Français Raymond Dometech pour avoir posé comme condition de prendre en main la Tunisie après ses deux matchs amicaux, le 26 mai à Séoul face à la Corée du sud, et le 7 juin à Bruxelles face à la Belgique. Leekens (64 ans) s'est vu assigner comme objectif de qualifier les «Aigles de Carthage» à la coupe d'Afrique des nations CAN 2015 au Maroc. La Tunisie est la troisième sélection qu'il prend en main après avoir dirigé deux fois la Belgique et l'Algérie en 2003, qu'il avait mené pour la CAN 2004 en Tunisie, avant de quitter ses fonctions à la veille du début de la compétition. Leekens débutera sa nouvelle mission à la tête de la sélection tunisienne, mercredi prochain. La Tunisie était sans entraîneur depuis son élimination au tour des barrages qualificatifs pour le Mondial 2014 par le Cameroun.



### Pays-Bas

## Hiddink succédera à van Gaal après le Mondial 2014



Le technicien néerlandais Guus Hiddink, va prendre en charge la barre technique de la sélection des Pays-Bas de football après le Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), a annoncé hier la Fédération néerlandaise de football (KNVB). Hiddink, 67 ans, avait déjà annoncé début mars qu'il serait le successeur de Louis van Gaal, mais son futur staff technique n'était alors pas encore formé et son contrat pas encore finalisé. Entouré des anciens internationaux que sont Danny Blind et Ruud van Nistelrooy, Guus Hiddink sera sélectionneur jusqu'à l'Euro-2016 en France, précise la KNVB en ajoutant que Danny Blind prendrait ensuite sa succession jusqu'au Mondial-2018 en Russie. «C'est un honneur de redevenir sélectionneur des Pays-Bas», a déclara

ré Guus Hiddink, cité dans un communiqué de la KNVB: «avec Danny Blind et Ruud van Nistelrooy, nous avons en plus une équipe solide ayant une grande connaissance du football et de l'expérience». Guus Hiddink avait conduit la formation «Oranje» à la 4e place du Mondial-1998. Il avait aussi pris la 4e place du Mondial-2002 à la tête de la Corée du Sud.

Il a aussi été sélectionneur national de la Russie, de la Turquie et de l'Australie, et entraîneur de clubs tels que le Real Madrid, le PSV Eindhoven et Chelsea. Il était libre depuis son départ du club russe d'Anzhi en juillet 2013. A la coupe du monde 2014, les Pays-Bas ont été versés dans le groupe B du Mondial-2014, avec l'Espagne, tenant du titre, le Chili et l'Australie.

## Championnats européens

### Espagne - 31e journée

#### Aujourd'hui

(16h00) Espanyol - ..... FC Barcelone  
(18h00) Celta Vigo - ..... FC Séville  
(20h00) Athletic Bilbao - .. Atletico Madrid  
(22h00) Real Madrid - ..... Rayo Vallecano

#### Dimanche

(11h00) Valladolid - ..... Almeria  
(16h00) Osasuna - ..... Real Sociedad  
(18h00) Villarreal - ..... Elche  
(20h00) Valence - ..... Getafe

#### Lundi

(19h00) Grenade - ..... Levante  
(21h00) Betis Séville - ..... Malaga

### Italie - 31e journée

#### Aujourd'hui

(18h00) Bologne - ..... Atalanta  
(20h45) AC Milan - ..... Chievo

#### Dimanche (15h00)

Hellas Vérone ..... Genoa  
Lazio Rome ..... Parme  
Sampdoria ..... Fiorentina  
Torino ..... Cagliari  
(12h30) Sassuolo - ..... AS Rome  
(20h45) Naples .. Juventus

#### Lundi

(19h00) Udinese - ..... Catane  
(21h00) Livourne - Inter Milan

### Allemagne - 28e journée

#### Aujourd'hui (15h30)

Leverkusen ..... Brunswick  
Wolfsburg ..... Eintracht Frankfurt  
Stuttgart ..... Dortmund  
Bayern Munich ... Hoffenheim  
Mayence ..... Augsburg  
(18h30) Fribourg - ..... Nuremberg

#### Dimanche

(14h30) Mönchengladbach - ..Hambourg  
(16h30) Hanovre - ..... Werder Brême

### Angleterre - 32e journée

#### Aujourd'hui (16h00)

Crystal Palace ..... Chelsea  
Southampton ..... Newcastle  
Stoke ..... Hull  
Swansea ..... Norwich  
West Bromwich .. Cardiff  
(13h45) Manchester United-Aston Villa  
(18h30) Arsenal - ..... Manchester City

#### Dimanche

(13h30) Fulham - ..... Everton  
(16h00) Liverpool- ..... Tottenham

#### Lundi (20h00)

Sunderland ..... West Ham

### France - 31e journée

#### Aujourd'hui (20h00)

Ajaccio ..... Toulouse  
Evian/Thonon .... Monaco  
Montpellier ..... Valenciennes  
Nantes ..... Bordeaux  
Reims ..... Lorient  
(17h00) Sochaux - ..... Marseille

#### Dimanche

(13h00) Rennes - ..... Bastia  
(16h00) Lille ..... Guingamp  
(20h00) Lyon ..... Saint-Etienne

## Handball- Championnat de France Dunkerque et Mokrani s'offrent le PSG et s'approchent du titre



La formation de Dunkerque évolue le pivot international algérien, Mohamed Mokrani, s'est imposée jeudi soir en déplacement face au Paris SG (27-25), s'approchant ainsi du premier titre de son histoire, à l'issue de la 20e journée du championnat de France de handball.

A six journées de l'épilogue, les joueurs de Patrick Cazal, leaders (33 pt) à trois longueurs des Parisiens, ont frappé un grand coup avec cette victoire qui leur a permis d'effacer la défaite concédée la semaine dernière à domicile face à

Nantes (24-25). Au cours de cette rencontre face au PSG, Mokrani a été l'auteur d'un but au moment où son coéquipier Butto s'est distingué par cinq réalisations. Montpellier, l'autre postulant pour le titre, qui partage la seconde place avec le PSG, s'est imposé mercredi face à la formation de Saint-Raphaël (35-31). Mokrani, est considéré comme l'un des piliers de l'équipe de Dunkerque. Le joueur algérien a contribué à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2014, remportée à domicile par l'équipe nationale en janvier dernier.

### UEFA -Le combat continue

#### pour protéger le foot

## La Ligue des nations lancée

L'UEFA, en Congrès jeudi à Astana, a encore innové en lançant sa Ligue des nations, championnat se substituant à la plupart des amicaux des sélections européennes, a renforcé son arsenal contre les matches truqués et mis en garde contre les «sociétés opaques» possédant des joueurs. Il se passe toujours quelque chose avec Michel Platini, président de l'UEFA. Après l'Euro-2020 qui se déroulera dans plusieurs pays en même temps, la présence de la France dans une poule de qualification pour son Euro-2016 à domicile (mais pour y jouer des matches amicaux de façon inventive), voilà donc la création d'une nouvelle compétition d'équipes nationales européennes, à partir de 2018. La plupart des amicaux de ces sélections seront remplacés par un championnat avec quatre grosses divisions (de tailles différentes) et un système de montées et descentes. Chaque division sera partagée en groupes de trois ou quatre équipes. Avant l'Euro-2020, chaque équipe jouera donc quatre ou six matches entre septembre et novembre 2018 dans cette Ligue des nations. Un «final four» (finale à quatre) impliquant les vainqueurs de groupe débutera ensuite en 2019. Et, donnée très importante, il y aura une chance supplémentaire de se qualifier pour l'Euro-2020 (dont les qualifications demeurent pratiquement inchangées), avec quatre places en jeu par le biais de la nouvelle compétition née au Kazakhstan.

«C'est une décision votée à l'unanimité des 54 fédérations européennes, qui voulaient arrêter de faire des amicaux qui n'intéressent plus personne, ni les journalistes ni le public. Les fédérations ont demandé une compétition. Voilà», a commenté Platini. Reste à finaliser le format, mais il y a plus de quatre ans pour le faire. Platini a lancé jeudi «un appel solennel» au président

de la Fifa Joseph Blatter, présent au premier rang du Congrès, pour qu'il ait le «courage politique» de s'attaquer au problème «de la propriété des joueurs par des tiers», un «grave danger». L'ancienne star de la Juventus déplore que des joueurs «appartiennent de plus en plus souvent à des sociétés opaques basées dans des paradis fiscaux et contrôlées par on ne sait quel agent ou fonds d'investissement», certains footballeurs n'étant «tout simplement plus maîtres de leur carrière sportive, transférés chaque année pour enrichir ces inconnus avides de l'argent du football». «C'est un problème global et c'est au niveau mondial que cela devrait être réglé! Monsieur le président de la Fifa, je profite de votre présence pour vous lancer un appel solennel: ayez le courage politique de vous attaquer à ce problème une bonne fois pour toute», a ainsi martelé l'ancien capitaine des Bleus à la tribune, en regardant Blatter.

A l'issue du Congrès, face à quatre journalistes dans un salon, dont celui de l'AFP, Platini a posé un autre dossier sur le bureau de Blatter, celui du «montant des commissions des agents». «C'est parfois 28% du montant des transferts, c'est beaucoup, je pensais que c'était 10%. Ca reste une préoccupation (car cela peut conduire à des transferts en cascade). Mais c'est un problème de la Fifa, les transferts c'est la Fifa», a souligné le patron du foot européen. L'UEFA a également adopté une résolution renforçant son arsenal contre les matches truqués, avec notamment une harmonisation des règlements privilégiant les sanctions lourdes. Et Platini a donné un visage à la lutte contre la manipulation des matches, celui d'Alina Stenoco, 25 ans, coach de l'équipe féminine des moins de 17 ans de Moldavie, qui «a dit non aux matches truqués et qui en parlant a fait tomber un réseau».



07.00 Journal télévisé  
07.20 Sabah el kheir  
10.00 Sandjoub el saghir  
10.30 Iktichafat Simsim wa Labib  
10.50 El aïda  
11.30 Nahwa el charq  
12.30 Campagne électorale

13.00 Journal télévisé  
13.30 Koul aouladi  
15.00 Studio el sighar  
15.00 Dr House Série  
15.40 Atlas el hayawan  
16.00 Studio el sighar  
17.00 Ben 10  
17.25 Campagne électorale  
18.00 Journal télévisé amazigh

**18.20 Le guide médical**

19.20 Campagne électorale  
20.00 Journal télévisé  
21.15 Rendez-moi mes enfants Film  
22.45 Dawouriel mouhtarifine



**20.45 Le plus grand cabaret du monde**



10.50 Motus  
11.20 Les Z'amours  
11.55 Tout le monde veut prendre sa place  
12.50 Ma maison s'agrandit  
13.00 Journal  
13.20 13h15, le samedi...  
14.00 Envoyé spécial : la suite  
14.50 Grand public  
15.50 Patinage artistique  
17.50 On n'demande qu'à en rire  
19.00 Mot de passe  
20.00 Journal  
20.41 Météo 2

**Présenté par Patrick Sébastien**  
Pour cette émission, l'animateur s'est entouré d'un parrain d'exception : l'humoriste Gad Elmaleh qui se produira du 8 avril au 2 mai à l'Olympia-Bruno Coquatrix avec son spectacle Sans tambour. Les invités - Claudia Tagbo, Pierre Perret, Florent Mothe, Cyril Féraud, Jean-Luc Moreau, Pauline, Natacha Polony, Claude Lelouch, Jean-Jacques Debout et Brigitte Lahaie - présentent des numéros de magie et de cirque.  
23.15 On n'est pas couché  
03.20 Alcaline, le concert



**20.45 Mongeville**



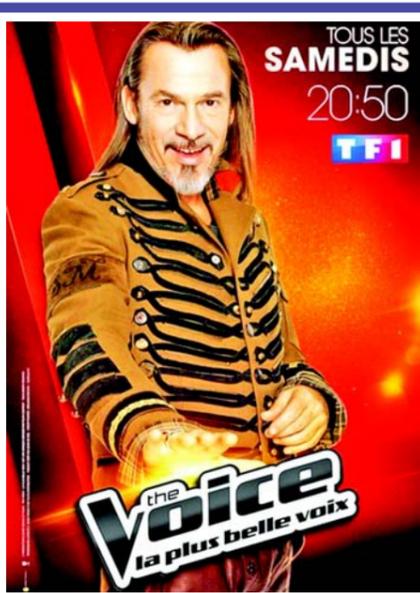
11.30 La voix est libre  
12.00 12/13 : Journal régional  
12.25 12/13 : Journal national  
12.50 30 millions d'amis  
13.25 Les grands du rire  
15.25 Samedi avec vous  
17.00 Les carnets de Julie  
17.55 Questions pour un champion  
18.30 Avenue de l'Europe  
19.00 19/20 : Journal régional  
19.30 19/20 : Journal national  
20.00 Tout le sport  
20.15 Zorro

**- A l'heure de notre mort Avec Francis Perrin, Marie Mouté, Pierre Aussedat, Gauthier Baillot**  
Dans un pensionnat désaffecté, le corps d'un vieil homme est retrouvé. Il s'agit de l'abbé Mazard, directeur de l'établissement dans les années 30. Pour son enquête, le lieutenant Axelle Ferrano, du SRPJ de Bordeaux, sollicite l'aide de l'ancien juge d'instruction Mongeville qui dispose d'éléments sur une affaire remontant à la fin des années 70. Mais ce dernier va devoir remonter plus loin dans le passé.  
22.25 Soir 3  
22.50 Inspecteur Lewis  
00.20 Le Trouvère



12.55 C à vous, le meilleur  
13.55 Zoo nursery Berlin  
14.25 Sri Lanka, l'île précieuse  
15.20 Je ne devrais pas être en vie  
16.15 Miracles de la nature  
17.15 La rivière sans retour  
18.10 Taxi show  
19.05 Le corps humain  
20.05 Entrée libre  
20.35 Echappées belles  
22.05 Visages du littoral  
23.00 L'oeil et la main  
23.25 Superstructures XXL  
00.15 Les secrets de la ruche

12.25 Gunter Sachs, un flamboyant gentleman  
13.20 Futurmag  
14.00 Yourope  
14.45 Médecines d'ailleurs  
15.40 Messner  
17.25 Peuples des confins  
18.10 Cuisines des terroirs  
18.35 Arte reportage  
19.30 Le dessous des cartes  
19.45 Arte journal  
20.00 360°-GEO  
20.50 La route de l'ambre Appelé «or de la mer» ou «larmes des dieux», l'ambre est un matériau qui fascine. Ce document conte la quête des Egyptiens, des rivages du Nil jusqu'à la mer Baltique pour se procurer cette précieuse résine fossile. De récentes fouilles semblent confirmer qu'une route de l'ambre reliant la Baltique à la Méditerranée, traversait la Bavière. Des archéologues y ont découvert un sceau en ambre de la Baltique et en or des mines d'Égypte.  
22.15 Les momies de la route de la Soie  
23.10 Springsteen and I  
00.25 Tracks  
01.20 Melt ! Festival 2012



TF1 20.55

**THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX**

**Présenté par Nikos Aliagas, Jenifer, Mika, Garou, Florent Pagny**  
Dès la semaine prochaine, les talents encore en compétition s'affronteront en direct. Mais avant, il aura fallu qu'ils gagnent leur place au cour de cette «épreuve ultime». Répartis en groupes de trois, ils interprètent à tour de rôle la chanson de leur choix. A l'issue de leurs prestations, leur coach désigne les deux qui pourront continuer l'aventure, le troisième quittant définitivement la compétition. Jenifer, Garou, Mika et Florent Pagny ne peuvent garder au final que six candidats dans leur équipe contre dix l'an dernier. Cette dernière étape leur donne l'occasion de mettre une dernière fois à l'épreuve les capacités vocales et scéniques de leurs protégés qui n'ont désormais plus droit à l'erreur.



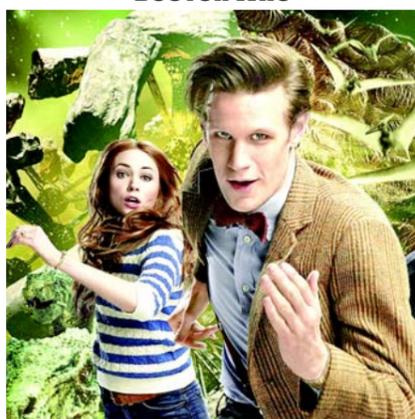
**ON N'EST PAS COUCHÉ**



**Présenté par Laurent Ruquier, Aymeric Caron, Natacha Polony**  
Différentes personnalités du monde de la politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après leur présentation par Laurent Ruquier, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions, souvent incisives, de Natacha Polony, d'Aymeric Caron et de Nicolas Bedos. Ce dernier a rejoint l'équipe comme chroniqueur occasionnel depuis la rentrée.



**DOCTOR WHO**



**- Le Docteur, la veuve et la forêt de Noël Avec Matt Smith, Karen Gillan, Arthur Darvill, Claire Skinner, Bill Bailey**  
En 1938, Madge Arwell vient en aide au Docteur alors que son vaisseau vient de s'écraser. Trois ans plus tard, la Seconde Guerre mondiale vient d'éclater. Madge et ses enfants doivent évacuer Londres. Malgré le chagrin qu'elle éprouve depuis la mort de son mari, elle souhaite que ses enfants passent un bon Noël. Reconnaisant, le Docteur les accueille dans le Dorset pour leur offrir un moment inoubliable.

**TÉLÉVISION**



**00.35 Les experts : Miami**



10.10 Petits secrets entre voisins  
11.05 Tous ensemble  
12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.20 Reportages  
15.15 Ghost Whisperer  
17.45 Tous ensemble  
18.45 50mn Inside  
19.50 Là où je t'emmènerai  
19.55 Météo  
20.00 Journal  
20.30 Du côté de chez vous  
20.40 Météo  
20.55 The Voice, la plus belle voix  
23.25 The Voice

**- Sans fleurs ni couronne Avec David Caruso, Emily Procter, Adam Rodriguez, Brendan Fehr**  
Un nouveau gang sévit dans les rues de Miami. A son actif, l'assassinat d'un dealer et le viol d'une femme enceinte de son employeur. Il semble que ces deux affaires dramatiques soient liées. C'est en tout cas ce que laisse présager l'analyse des indices recueillis sur les lieux de l'enquête.



**20.50 Hawaii 5-0**



10.45 Les reines du shopping  
12.40 Météo  
12.45 Le 12.45  
13.05 Cauchemar en cuisine  
14.50 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?  
16.15 Must célébrités  
17.20 Y'a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis !  
18.35 Un trésor dans votre maison  
19.40 Météo  
19.45 Le 19.45  
20.05 Scènes de ménages

**- Ha'uoli La Ho'omoaika'i Avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim, Grace Park**  
Le jour de Thanksgiving, Steve et Mary reçoivent la visite inattendue de leur tante Deb. McGarrett profite de sa présence pour lui confier les préparatifs du repas tandis qu'il se concentre sur une nouvelle affaire. Un baril imposant contenant un corps humain plongé dans de la soude caustique a été trouvé en mer par des pêcheurs.  
01.00 Supernatural



**23.15 Jour de foot**



09.40 11.6  
11.20 Album de la semaine  
11.55 Clique  
12.30 La semaine Barré  
12.45 Le tube  
13.40 L'effet papillon  
14.25 Intérieur sport  
14.40 Samedi sport  
14.45 Avant-match  
15.00 Rugby  
17.00 Football  
18.55 Samedi sport  
19.00 Le JT  
19.10 Salut les Terriens !  
20.30 Avant-match  
20.45 Rugby  
22.35 Jour de rugby

**- 31e journée de Ligue 1**  
A la lutte pour décrocher une des places qualificatives pour la Ligue Europa, Gaëtan Charbonnier et les Rémois tenteront de s'imposer à domicile face à Lorient. Ajaccio, pratiquement condamné à la relégation, reçoit Toulouse pendant que Nantes essaiera de chasser le doute qui s'est installé dans le vestiaire lors de la venue de Bordeaux. Les autres matchs : Evian/Monaco, Nice/PSG, Sochaux/Marseille, Montpellier/Valenciennes.  
00.10 La chasse



09.55 The Big Bang Theory  
18.00 Stargate SG-1  
20.50 Ils ont marqué les Français



22.35 Le super bêtisier de l'année  
23.40 La maison du bluff 4 : l'hebo  
01.20 La maison du bluff 4 : la table éliminatoire

10.35 Consomag  
10.45 Doctor Who  
14.05 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman  
15.50 Le fantôme de mon ex  
17.30 Un gars, une fille  
19.15 Sherlock



20.45 Doctor Who  
00.30 Electric Guest

09.26 Mon frigo m'a dit  
09.35 Au Field de la nuit  
10.45 NT1 infos  
10.53 Mon frigo m'a dit  
10.55 Au nom de la vérité  
11.55 Les maçons du cœur  
13.40 Avalanche  
15.20 Tomades de pierres  
17.00 Confessions intimes  
20.10 Tu veux ou tu veux pas  
20.38 NT1 le mag  
20.50 Chroniques criminelles



## Un ministre marocain humilié à l'aéroport de Roissy

Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a présenté ses excuses à son homologue marocain Salaheddine Mezouar, soumis mercredi à un contrôle policier lors d'un transit à l'aéroport parisien de Roissy Charles de Gaulle, un épisode qui intervient dans un contexte déjà tendu entre Paris et Rabat. «Laurent Fabius a appelé son homologue marocain afin de lui transmettre les excuses des autorités françaises pour le désagrément qui lui a été occasionné alors qu'il transitait à l'aéroport Charles de Gaulle», a indiqué vendredi le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal. Selon la presse marocaine, M. Mezouar a été soumis mercredi à un contrôle policier malgré son passeport diplomatique. Le quotidien As-Sabah, qui parle de «nouvelle humiliation», indique que M. Mezouar a subi une fouille et a dû enlever «sa veste, ses chaussures, chaussettes et sa ceinture». Cet épisode peu diplomatique survient dans un contexte déjà tendu entre Rabat et Paris, en froid depuis un mois à la suite de plaintes en France pour tortures à l'encontre du patron des services secrets marocains Abdellatif Hammouchi.

## 20 morts dans une attaque à la grenade à Bangui

Au moins 20 personnes ont été tuées dans la nuit de jeudi à vendredi à Bangui dans une attaque à la grenade lors d'une veillée funèbre, a annoncé le ministre de la Sécurité publique, Denis Wango Kizimalé. «Aux environs de 23H00 au quartier Kango, un groupe d'extrémistes bien connu des services de police a lancé une grenade offensive sur une foule qui assistait à une veillée funèbre. Au moins 20 personnes ont été tuées», affirmé le ministre, qui s'exprimait à la radio nationale. «Onze autres personnes ont été blessées et suivent en ce moment des soins à l'hôpital communautaire», a-t-il ajouté. Plusieurs habitants du quartier ont manifesté leur colère dans la rue vendredi, attribuant l'attaque à des musulmans, a constaté un journaliste de l'AFP.

Selon une source proche des familles présentes à la veillée, une femme enceinte et plusieurs enfants figurent parmi les victimes. Avant cette attaque, une recrudescence des violences à Bangui avait déjà fait une vingtaine de morts depuis samedi. Des affrontements avaient éclaté entre des groupes armés, opposant notamment des miliciens anti-balaka.

## Le Qatar veut acheter 22 hélicoptères européens



Le Qatar a signé une lettre d'intention pour l'achat de 22 hélicoptères européens NH90, pour près de deux milliards d'euros, a annoncé jeudi à Paris le ministère français de la Défense. Il s'agit de douze appareils en version TTH (transport tactique) et de dix NFH (lutte anti-surface et anti-sous-marine). Le NH90 est produit par un consortium européen qui rassemble Airbus Helicopters, AgustaWestland (Finmeccanica) et Stork Fokker. Les Qataris ont également annoncé leur intention d'acquérir deux avions ravitailleurs MRTT, a-t-on indiqué de même source. La décision a été annoncée au ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, par les autorités qatariennes. La semaine dernière, M. Le Drian avait accompagné à Brest le ministre de la Défense du Qatar, le général Khaled Al Atiyah, pour lui présenter le NH90. La lettre d'intention d'achat doit comprendre des prestations d'accompagnement, de type soutien et formation, selon le ministre. M. Le Drian était jeudi à Doha, où il a assisté au 4e salon Dimdex (Doha International Maritime Defense Exhibition).

# Le Quotidien

Édition Nationale d'Information

## Le roi saoudien organise sa succession



En prenant la décision inédite de nommer de son vivant le futur héritier du trône, le roi Abdallah d'Arabie saoudite cherche à assurer une succession sans encombre au sein de la famille régnante du premier exportateur mondial de brut, dans un contexte régional instable. Conformément aux règles de succession en vigueur dans le royaume, le pouvoir se transmet d'un frère à l'autre, en respectant le droit d'aînesse, parmi les fils du roi Abdel Aziz (Ibn Saoud), fondateur du

royaume. Et c'est le roi qui, en cédant au trône, nomme son prince héritier. Mais à la surprise générale, le roi Abdallah, âgé de 90 ans, a décidé par un décret jeudi de désigner le futur héritier du trône, son demi-frère Moqren (69 ans), le plus jeune des 35 fils du fondateur du royaume. Moqren, qui a dirigé pendant sept ans (2005/2012) les services de renseignement, est considéré comme un proche du roi Abdallah dont il est «un confident» selon des diplomates. L'actuel prince héritier, Salmane est âgé de 79 ans et souffre de problèmes de santé. Le décret royal, annoncé à la veille d'une rencontre à Ryad du roi avec Obama, semble destinée à prévenir les problèmes de succession. Toutefois, une source proche du cercle du pouvoir a indiqué à l'AFP que le roi Abdallah voudrait dans la foulée préparer son fils aimé, Mitab, ministre de la Garde nationale, au trône en voulant le placer en deuxième position dans l'ordre de succession.

royaume. Et c'est le roi qui, en cédant au trône, nomme son prince héritier. Mais à la surprise générale, le roi Abdallah, âgé de 90 ans, a décidé par un décret jeudi de désigner le futur héritier du trône, son demi-frère Moqren (69 ans), le plus jeune des 35 fils du fondateur du royaume. Moqren, qui a dirigé pendant sept ans (2005/2012) les services de renseignement, est considéré comme un proche du roi Abdallah dont il est «un confident» selon des diplomates. L'actuel prince héritier, Salmane est âgé de 79 ans et souffre de problèmes de santé. Le décret royal, annoncé à la veille d'une rencontre à Ryad du roi avec Obama, semble destinée à prévenir les problèmes de succession. Toutefois, une source proche du cercle du pouvoir a indiqué à l'AFP que le roi Abdallah voudrait dans la foulée préparer son fils aimé, Mitab, ministre de la Garde nationale, au trône en voulant le placer en deuxième position dans l'ordre de succession.

## Un complot turc contre la Syrie dévoilé sur YouTube

Les autorités turques ont lancé vendredi la chasse aux auteurs de la «fuite» retentissante sur internet du compte-rendu d'une réunion sensible sur la Syrie. La publication jeudi sur la plateforme YouTube de cet enregistrement pirate, impliquant quelques-uns des plus hauts responsables de la diplomatie et de la sécurité de Turquie, a provoqué la stupeur et la colère à Ankara. Le ministre des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu, piégé par cette fuite, a promis de tout faire pour identifier l'origine de cette «effraction». Le gouvernement turc a ordonné jeudi le blocage immédiat de YouTube. La réunion confidentielle a eu lieu le 13 mars au ministère, en présence du chef des services de renseignement (MIT) Hakan Fidan, du numéro 2 de la diplomatie turque Feridun Sinirlioglu et d'un général de haut rang. Lors de cette



réunion, les quatre interlocuteurs évoquent à bâtons rompus le scénario d'une opération secrète susceptible de justifier une riposte militaire turque en Syrie. Sur cet enregistrement, la voix attribuée à M. Fidan envisage d'envoyer «quatre

hommes (en Syrie) pour lancer huit missiles dans un terrain vague» en Turquie. «S'il le faut, nous pouvons lancer une attaque», poursuit le chef du MIT, «ce n'est pas un problème, une justification peut être fabriquée».

## Session de formation du Club de presse de Ooredoo

Dans la continuité de son cycle de formation destiné aux journalistes, Ooredoo a organisé, ce jeudi, la 46ème session de formation de son Club de presse au siège de son institut, sis à Tixeraine, à Alger. La formation qui a porté sur «Les Relations Publiques» a été dispensée par M. M'hamed Bitouri, Docteur en Psychologie et Expert International en Ressources Humaines et en Communication. Dr Bitouri a entamé son cours par la présentation des relations publiques en définissant cet outil comme «une stratégie et une technique de communication en vue d'établir des relations confiantes fondées sur la connaissance et la compréhension réciproques». Après avoir développé les principes des relations publiques, le formateur a exposé les multiples actions permettant de créer des relations privilégiées avec les différents publics ciblés afin que ces derniers transmettent une image positive de l'entreprise et contribuer au développement de sa notoriété. La 46ème session de formation s'inscrit dans la série des formations dispensées par Ooredoo depuis la création de son Club de Presse en 2006. A ce jour, 50 sessions de formation ont été assurées, dont 46 à Alger et quatre dans les régions pour les journalistes correspondants.

## Une journaliste tuée dans des heurts entre policiers et anti-Sissi au Caire

Une journaliste égyptienne a été tuée vendredi au Caire dans des heurts entre la police et des islamistes manifestant contre la candidature de l'ex-chef de l'armée, Abdel Fattah al-Sissi, à l'élection présidentielle, a indiqué un responsable de la sécurité. Le journal privé Al-Doustour, pour lequel travaillait la journaliste, a confirmé sur son site internet la mort de Mayada Achraf alors qu'elle couvrait une manifestation dans le quartier de Ain Chams, dans le nord du Caire. Des heurts ont opposé la police et des partisans de Morsi qui défilaient dans plusieurs villes d'Egypte pour dénoncer la candidature d'al-Sissi, à la présidentielle, ont rapporté les médias d'Etat.

Sissi a annoncé mercredi sa démission de l'armée et sa candidature à la présidentielle pour laquelle il est donné grand favori. Dans la banlieue populaire de Helwan au Caire et dans la province de Fayoum au sud-ouest de la capitale, des manifestants pro-Morsi ont tiré à la chevrotine et la police a riposté avec des gaz lacrymogènes, a rapporté l'agence officielle Mena. A Helwan, mais aussi dans les quartiers de Madinet Nasr et Gizeh, les forces de sécurité ont aussi dispersé des dizaines de partisans de M. Morsi qui bloquaient les routes, selon la même source.

## EDITORIAL

Par M. Saadouné

### L'ÉLÉPHANT DANS LA PIÈCE

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont beaucoup fait pour la promotion du régime de Ben Ali défendant ainsi l'autoritarisme au nom de la «réussite économique». Cette Tunisie-là, d'avant la révolution et les «problèmes», était même devenue un modèle pour les cercles dirigeants algériens pour refuser la démocratie. Le «développement» prime sur la démocratie et les droits de l'homme, la rengaine était connue. Il n'a pas manqué des présidents européens pour aller à Tunis défendre cet autoritarisme présumé éclairé - et anti-islamiste - qui dispenserait les peuples arabes de démocratie.

Tout ce beau monde connaissait la réalité du système de prédation et s'en accommodait. Mais on a quand même poussé le bouchon chez le FMI et la Banque mondiale jusqu'à en faire un modèle à suivre... Comme si la règle du «ce qui est à toi est à moi» qui a été à la base de la gouvernance du clan Ben Ali était une perte bénigne compensée par la «réussite économique». Quand trois ans après la fuite de Ben Ali, des économistes de la Banque mondiale publient une étude intitulée «Tout dans la famille, capture d'Etat en Tunisie» montrant comment la législation a été mise en place pour fermer l'accès aux activités rentables aux Tunisiens pour les réserver au clan, on ne fait pas vraiment une découverte. Seuls l'aveuglement et la complaisance des Occidentaux et des insti-

tutions financières internationales - qui d'ailleurs sont très sévères avec les peuples - créaient une fausse respectabilité au régime.

Les Tunisiens ne l'ignoraient pas, les «satisfecit» de ces institutions - comme d'ailleurs les quitus qu'accordent des observateurs des élections réglées d'avance - étaient de faux témoignages. Car même la «réussite économique» qui justifiait ces arrangements avec les «valeurs» était fausse. Les experts de la Banque mondiale peuvent constater après coup - comme pour réécrire l'histoire ou s'en extirper - que sur 17 ans, il y a eu 25 décrets qui ont été promulgués pour encadrer l'activité économique et les investissements dans 28 secteurs. Et que cette législation a servi au clan Ben Ali à capter plus de 21% des bénéfices réalisés par le secteur privé. L'étude fait un croisement entre ces décrets et les bilans des 220 entreprises appartenant aux membres du clan de Ben Ali qui ont été recensées par la commission de confiscation créée après la fuite de Ben Ali.

La conclusion de ce croisement est que la législation ne servait pas l'économie de la Tunisie mais l'asservissait aux intérêts du clan

qui était ainsi assuré d'un monopole et d'une protection «légale» contre la concurrence. Le vrai intérêt de cette étude est de souligner que le «capitalisme de copinage» qui était de mise sous Ben Ali peut se poursuivre sans lui. C'est l'un des enjeux majeurs pour une Tunisie qui n'a pas encore achevé sa transition. L'un des auteurs de l'étude souligne que si les «Tunisiens se sont débarrassés de l'ex-président Ben Ali et des pires aspects de la corruption, mais les politiques économiques restent largement intactes et sujettes à des abus. Le cadre de politiques publiques hérité de l'ère Ben Ali perpétue l'exclusion sociale et favorise la corruption». Et d'une manière générale, cela confirme que le discours qui donne la «primauté» au développement sur la démocratie n'a aucun sens.

Sans démocratie, sans indépendance de la justice, sans liberté de la presse, l'Etat est privatisé. Les idéologies derrière lesquelles se cache cette privatisation de l'Etat importent peu, ses effets profondément néfastes sur l'économie sont les mêmes. Le modèle Ben Ali n'a jamais été aussi exemplaire comme le FMI se plaisait à le dire. Dans un câble révélé par Wikileaks, un ambassadeur américain observait, en 2008, que la «corruption est l'éléphant dans la pièce, c'est le problème que tout le monde connaît, mais que personne ne peut reconnaître publiquement».